

Analyse des besoins sociaux

Ville de Prades-le-Lez

PORTRAIT DU TERRITOIRE

Décembre - 2021

● **Site MONTPELLIER**
135 allée Sacha Guitry
BP 35567
34072 Montpellier cedex 03
04 67 69 25 03

● **Site TOULOUSE**
Faculté de Médecine
37 allées Jules Guesde
31000 Toulouse
05 61 53 11 46

CONTACT



SITE INTERNET



Analyse des besoins sociaux Ville de Prades-le-Lez

PORTRAIT DU TERRITOIRE

Décembre - 2021

● **Site MONTPELLIER**
135 allée Sacha Guitry
BP 35567
34072 Montpellier cedex 03
04 67 69 25 03

● **Site TOULOUSE**
Faculté de Médecine
37 allées Jules Guesde
31000 Toulouse
05 61 53 11 46

CONTACT



SITE INTERNET



SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU CCAS ET DE L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX.....	7
GUIDE DE LECTURE	9
1/ DÉMOGRAPHIE	11
2/ LOGEMENTS	29
3/ MÉNAGES.....	41
4/ REVENUS ET PRESTATIONS SOCIALES	53
5/ ÉDUCATION ET EMPLOI.....	61
6/ TISSU ÉCONOMIQUE.....	77
7/ UN VILLAGE DEVENU VILLE, FACE À DE NOUVEAUX DÉFIS.....	85
8/ FOCUS "SÉNIORS"	87
9/ FOCUS "ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES"	107
10/ FOCUS "PRÉCARITÉ ET PREVENTION"	123
11/ LES RENCONTRES AVEC LA POPULATION	139
12/ SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX	143
TABLE DES ILLUSTRATIONS	145
ANNEXE.....	149



PRÉSENTATION DU CCAS ET DE L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Chaque commune de plus de 1 500 habitants doit constituer un centre communal d'action sociale (CCAS) à la suite de la loi n°86-17 du 6 janvier 1986¹. Avec autour de 6 000 habitants, celle de Prades-le-Lez en est dotée, disposant de locaux au 29 place de la Fontaine. Si le CCAS est présidé par le maire, il se distingue néanmoins de la mairie car il n'est pas dirigé par le conseil municipal mais possède un conseil d'administration (composé d'élus locaux et de personnes nommées par le maire) et un budget propre.

Le CCAS s'adresse en priorité aux personnes en situation de vulnérabilité. Il instruit les demandes d'aide sociale : l'aide médicale de l'État (AME), le revenu de solidarité active (RSA), la protection universelle maladie (PUMA, ex-CMU de base), la complémentaire santé solidaire (C2S), l'allocation adultes handicapés (AAH), l'aide sociale à l'hébergement (ASH)...

Au-delà de cette mission, le CCAS « anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées »². Le CCAS de Prades-le-Lez propose des aides individuelles sous la forme de colis alimentaires, des actions collectives comme l'activité physique adaptée et les ateliers mémoire pour les 60 ans et plus, des aides facultatives après évaluation d'un travailleur social (par exemple des consultations psychologiques gratuites en partenariat avec une psychologue). Le travail de réseau permet au Club des aînés de faciliter l'accès financier à leurs activités pour les personnes qui n'auraient pas suffisamment de ressources économiques. Le partenariat s'étend aussi à la lutte contre les violences intra-familiales avec le réseau du Pic Saint-Loup Gangeois.

Chaque CCAS doit produire une analyse des besoins sociaux³ dans l'année qui suit le renouvellement du mandat

municipal (tous les six ans). Elle doit donner suite à « une action générale » et « des actions spécifiques ».

Au-delà d'une obligation réglementaire, l'analyse des besoins sociaux est un outil d'aide à la définition de la politique sociale d'un territoire communal. Elle permet d'observer, anticiper, évaluer et adapter les politiques publiques au regard des dynamiques existantes. Elle met en exergue les besoins de la population en matière sociale au sens large, et les besoins transversaux afin de réduire les fractures sociales et d'optimiser les domaines d'intervention du CCAS.

Pour mener à bien l'analyse des besoins sociaux du mandat débuté en 2020, le conseil d'administration du CCAS de Prades-le-Lez a choisi le CREAI-ORS Occitanie.

Cette association rassemble les compétences d'un CREAI (Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité) et d'un ORS (Observatoire régional de santé). Autrement dit, le CREAI-ORS Occitanie réalise des études et accompagne les pratiques professionnelles dans des domaines aussi divers et transversaux que l'action sociale, sanitaire et médico-sociale⁴.

Le CREAI-ORS Occitanie a mobilisé deux méthodes complémentaires :

- quantitative pour réaliser les diagnostics socio-démographiques ;
- qualitative pour faire émerger les besoins des différentes populations.

La méthode quantitative consiste à sélectionner des indicateurs statistiques et des villes de comparaison pertinents pour produire une analyse des dynamiques économiques et sociales de Prades-le-Lez. Les bases de données de la statistique publique sont mobilisées⁵.

¹ Les centres communaux d'action sociale sont régis par les articles L. 123-4 à L. 123-9 et R. 123-1 à R. 123-65 du code de l'action sociale et des familles (CASF). Le CCAS est une personne morale de droit public. Pour plus d'informations sur les CCAS de manière générale, on se reportera à l'article suivant dont nous nous sommes inspirés pour rédiger cette présentation du CCAS : GAUTIER David, Les attributions du centre communal d'action sociale, *ASH*, n° 3235, 2021-11-26, pp. 16-20. Pour en savoir plus sur le CCAS de Prades-le-Lez, consulter la page suivante : <https://www.prades-le-lez.fr/Le-Centre-communal-d-action-sociale/112/>

² Article L. 123-5 du CASF.

³ Articles R. 123-1 et R. 123-2 du CASF. L'analyse des besoins sociaux est prévue par le décret du 6 mai 1995 et modifié par celui du 21 juin 2016.

Le CCAS peut faire appel à différents prestataires pour l'aider dans la réalisation de l'analyse des besoins sociaux.

⁴ Pour plus d'informations, consulter le site : <https://creaiors-occitanie.fr/>

⁵ Ces bases sont celles de l'Insee, notamment celles du recensement de population, du fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores), de la direction générale des finances publiques (DGFiP), de la caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), de la caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (CCMSA), de la caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), du fichier sur les revenus localisés sociaux et fiscaux (Filosofi), du fichier national des établissements sanitaires et sociaux (Finess) de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

La méthode qualitative consiste à réaliser des entretiens collectifs (appelés « groupe focal ») et individuels avec des acteurs professionnels et bénévoles spécialistes des différents focus. Un questionnaire (cf. « rencontres avec la population ») administré à une trentaine de Pradéens et Pradéennes a également permis de recueillir une partie des besoins sociaux de la population et de connaître leurs représentations du CCAS.

L'analyse des besoins sociaux débute par un portrait global du territoire qui se décline selon les parties suivantes :

- démographie ;
- logements ;
- ménages ;
- revenus et prestations sociales ;
- éducation et emploi ;
- tissu économique.

Ensuite, pour appréhender plus finement les besoins sociaux de la population pradéenne, le CCAS a choisi de mettre la focale sur des publics et thématiques spécifiques :

- les séniors ;
- les adolescents et jeunes adultes ;
- la précarité et la prévention.

Pour cette dernière focale, deux thématiques avaient initialement été envisagées : « Précarité sociale et économique » et « Prévention de la désinsertion sociale ». Elles ont été rassemblées car leurs conclusions se croisent.

Une dernière partie présente les résultats des rencontres avec la population.

L'analyse des besoins sociaux se termine par une synthèse générale qui reprend les faits marquants de l'ensemble des données.

GUIDE DE LECTURE

Les chiffres ne parlent pas d'eux-mêmes. Plusieurs précautions sont à observer pour être sûr de lire la bonne information lorsqu'on manipule des statistiques.

Les dates

Nous utilisons les dernières données disponibles. Celles-ci correspondent parfois à l'année 2018, voire 2017. Il existe toujours un écart entre l'année en cours et les statistiques disponibles.

Pour le recensement, la date indiquée (2018 pour ce qui concerne la présente analyse des besoins sociaux) correspond à l'année centrale de la période de recensement qui s'organise par vagues de 5 ans (recueils des années 2016 à 2020 pour le millésime 2018). Les comparaisons d'évolution ne sont possibles que sur des intervalles de 5 ans (2008 – 2013 – 2018 pour cette ABS). Ce dispositif de recensement continu de population est en place depuis 2004. Auparavant, les recensements se faisaient à des intervalles de 5 à 9 ans (1962, 1968, 1975, 1982, 1990, 1999 pour les derniers).

Habitants de moins de 11 ans en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nombre	766	58 636	140 478	703 947	8 399 750	658	919	649
Part dans la population (%)	13,7	12,2	12,1	12,0	13,0	12,1	13,5	13,4

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

La « **base 100** » est utilisée pour montrer des évolutions entre des territoires où le nombre d'individus est très différent. Cela permet de comparer l'évolution de la population de Prades-le-Lez à celle de la région (plus de 5 millions d'habitants) ou de la France métropolitaine (près de 65 millions).

Pour les données sur les prestations sociales, elles portent sur les allocations versées au titre du mois de décembre 2019.

Les données sur les revenus et les impôts portent sur l'année 2018 et l'année 2019, respectivement.

Les formes de présentation : nombre, part et base 100

Trois formes principales de présentation sont utilisées dans l'analyse des besoins sociaux :

- Le nombre
- La part
- La base 100

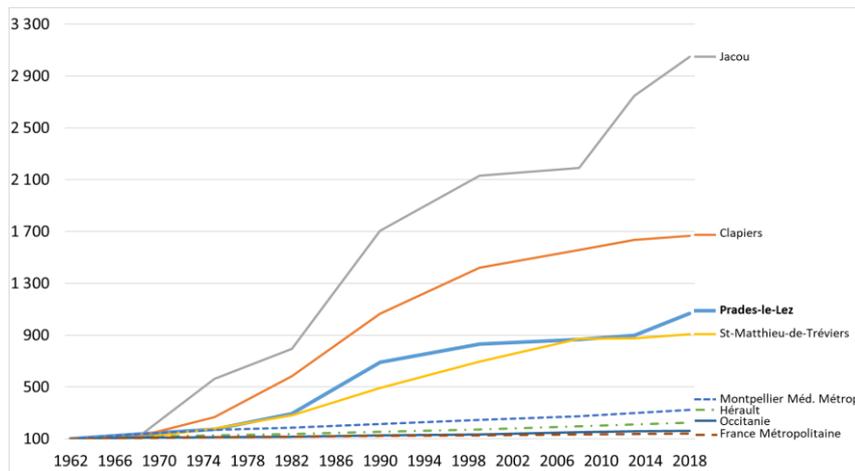
Le **nombre** correspond tout simplement au nombre d'unités comptées. Ce peut être des individus, des logements...

La **part** correspond au pourcentage de ces unités.

À titre d'exemple, dans le tableau ci-dessous, on note 766 habitants de moins de 11 ans, ce qui représente 13,7 % du total des habitants de Prades-le-Lez.

Dans le graphique ci-dessous, on démarre l'évolution lors du recensement de population de 1962 pour montrer l'évolution du nombre d'habitants dans les huit territoires de comparaison.

Augmentation de la population depuis 1962 (base 100 : 1962)



Source : Insee RP 1962-2018- Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

Les unités de base

Au sens de l’Insee, un **ménage** correspond à l’ensemble des occupants d’une même résidence principale, qu’ils aient ou non des liens de parenté. Il peut être constitué d’une seule personne. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les bateliers, les personnes sans-abri ainsi que celles vivant en communauté (maison de retraite, résidence universitaire, communautés religieuses...) ou étant incarcérées sont considérées comme « hors ménage ».

Une **famille** est composée soit d’un couple avec ou sans enfant(s), soit d’un adulte seul avec enfant(s), quel que soit le lien de parenté entre les adultes et les enfants. Selon les indicateurs, les enfants vivant dans cette famille sont pris en compte quel que soit leur âge ; pour d’autres indicateurs, seuls les enfants de moins de 25 ans sont pris en compte.

Pour l’Insee, un **logement** est un local utilisé pour l’habitation :

- séparé, c’est-à-dire fermé par des murs et cloisons, sans communication avec un autre local sauf avec les parties communes de l’immeuble (couloir, escalier, etc.) ;
- indépendant, c’est-à-dire ayant une entrée avec accès direct sur l’extérieur ou sur les parties communes de l’immeuble.

Les logements sont répartis en quatre catégories : résidences principales, résidences secondaires, logements occasionnels, logements vacants.

Bien qu’ayant des caractéristiques particulières, les logements-foyers pour personnes âgées, les chambres meublées et les habitations précaires ou de fortune (caravanes, mobile home, etc.) sont aussi des logements au sens de l’Insee. On distingue ainsi les **logements ordinaires** qui se définissent par opposition à un logement en résidence offrant des services spécifiques (résidences pour personnes âgées, pour étudiants, de tourisme, à vocation sociale, pour personnes handicapées...).

Pour analyser et comparer les ressources et le niveau de vie d’un ménage, il est important de prendre en compte le nombre de personnes vivant sous le même toit et de ramener les ressources à une personne seule appelée alors « **unité de consommation** ». Les unités de consommation (UC) sont calculées selon l’échelle de l’OCDE qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans

1/ DÉMOGRAPHIE

LES FAITS MARQUANTS	13
1.1 Une très forte dynamique démographique	15
1.2 Une ville dont le nombre d’habitants au km ² est en nette progression	16
1.3 13 % des Pradéens déménagent chaque année ; ils proviennent majoritairement de la métropole montpelliéraine	17
1.4 Les adultes plus représentés que les enfants et les plus âgés	19
1.5 Un territoire qui demeure jeune	20
1.6 Une espérance de vie à la naissance plutôt élevée	21
1.7 Une natalité qui reste élevée	22
1.8 Les enfants de moins de 11 ans plus nombreux en dix ans	23
1.9 Une augmentation limitée des 11-17 ans	24
1.10 Un recul de la population des 18-24 ans	25
1.11 Une forte augmentation des 65 ans et plus, mais une part dans la population qui reste limitée 26	
1.12 Une progression du nombre d’étrangers et d’immigrés limitée et moindre que dans des villes similaires	27

LES FAITS MARQUANTS

Une population multipliée par dix depuis les années 1960 pour atteindre 5 581 habitants en 2018

La majorité des nouveaux habitants proviennent de la métropole montpelliéraine

80 % de l'augmentation de la population est due au solde migratoire (plus d'emménagements que de déménagements) et 20 % au solde naturel (plus de naissances que de décès)

Même si elles restent limitées, la part des séniors (65 ans et plus) et celle des enfants (moins de 11 ans) augmentent en continu

Une progression limitée de la part des immigrés et étrangers pour atteindre 8 % des Pradéens en 2018

1.1 Une très forte dynamique démographique



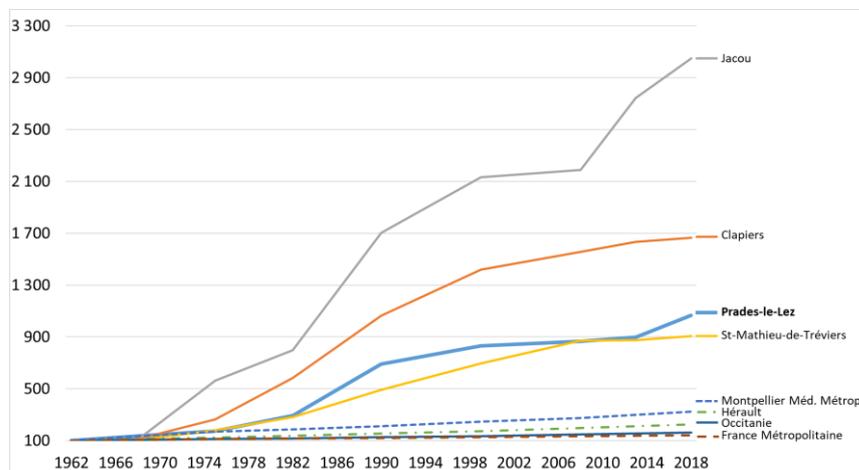
CONSTATS-ENJEUX

Une très forte augmentation du nombre d'habitants s'accompagne nécessairement de besoins croissants d'accompagnement social de la population.

Chaque année, en moyenne, Prades-le-Lez a gagné près de 180 habitants au cours de la période 2012-2017, soit un taux d'accroissement annuel moyen de la population de 3,5 %. Cette croissance est plus élevée que celle observée dans les territoires de comparaison. Elle est, par exemple, le double de celle observée dans la métropole montpelliéraine et près de trois fois plus élevée que la croissance nationale.

Depuis 1962, la population de Prades-le-Lez a été multipliée par plus de 10 (x 10,7), passant de 523 à près de 5 600 habitants. Dans le même temps, celle de la Métropole a plus que triplé (x 3,2 – passant de 148 300 à plus de 481 200 habitant). En comparaison, Saint-Mathieu-de-Trévières a vu sa population multipliée par 9,1 (534 à 4 836), celle de Clapiers par 16,7 (326 à 5 431) et celle de Jacou par 30,5 (223 à 6 800).

Figure 1 : Augmentation de la population depuis 1962 (base 100 : 1962)



Source : Insee RP 1962-2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

À Prades-le-Lez, 20 % de la croissance démographique est due à plus de naissances par rapport aux décès (solde naturel) et 80 % à une arrivée de nouveaux habitants supérieure aux départs (solde migratoire).

Tableau 1 : Taux d'accroissement annuel moyen de la population entre 2013 et 2018 et ses composantes

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Accroissement annuel moyen (%)	3,5	1,7	1,2	0,7	0,4	0,4	2,1	0,7
Solde naturel (%)	0,7	0,6	0,2	0,1	0,3	0,2	0,6	0,2
Solde migratoire (%)	2,8	1,1	1,0	0,6	0,1	0,1	1,6	0,5

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'accroissement de la population est apprécié entre deux cycles de recensement, soit sur une période de 5 ans. Le taux observé sur 5 ans est présenté en moyenne annuelle et s'exprime en pourcentage.

1.2 Une ville dont le nombre d'habitants au km² est en nette progression



CONSTATS-ENJEUX

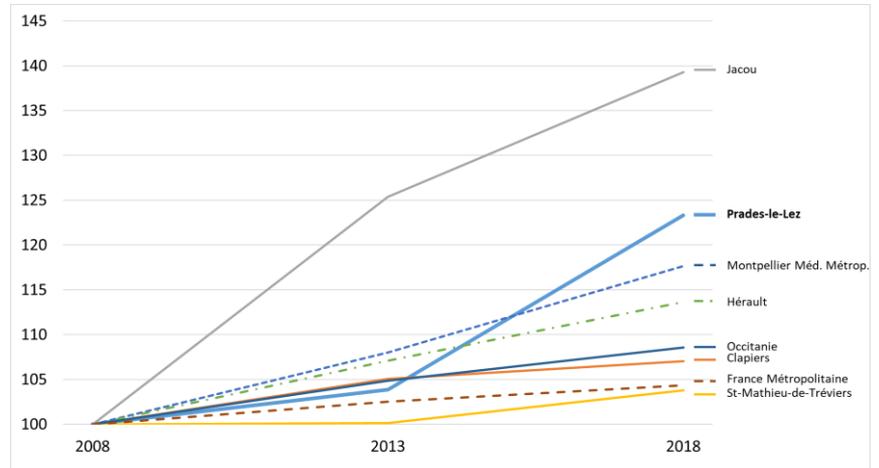
Une ville de taille moyenne au sein de la 2^e couronne de la métropole montpelliéraine dont la densité de population est en nette progression, nécessitant l'adaptation des politiques sociales.

17^e ville par sa population sur les 31 que compte Montpellier Méditerranée Métropole, Prades-le-Lez compte 5 581 habitants au 1^{er} janvier 2018, se situant ainsi entre Saint-Georges d'Orques et Castries. Parmi les trois villes sélectionnées en comparaison, Prades-le-Lez est plus peuplée que Saint-Mathieu-de-Trévières, à peine plus peuplée que Clapiers et moins peuplée que Jacou.

Avec 628 habitants au km², Prades-le-Lez se situe au 11^e rang (sur 31) au sein de la métropole, entre Saint-Brès et Clapiers. Sa densité est bien moindre que celles observées à Jacou (1 983 hab./km²) et à Clapiers (706 hab./km²) mais plus élevée qu'à Saint-Mathieu-de-Trévières (221 hab./km²).

En 10 ans, la densité de Prades-le-Lez a progressé de 23 %. Si la progression observée à Jacou est plus importante (+ 39 %), celle observée dans les autres territoires est moindre, notamment à Clapiers (+ 7 %) ou Saint-Mathieu-de-Trévières (+ 4 %), dans le département (+ 14 %) ou en France Métropolitaine (+ 4 %).

Figure 2 : Évolution de la densité de population depuis 2008 (base 100 : 2008)



Source : Insee RP 2008-2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 2 : Nombre d'habitants et densité de la population au 1^{er} janvier 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Population totale	5 581	481 276	1 159 220	5 885 496	64 844 037	5 431	6 800	4 836
Densité au km ²	628	1 141	190	81	119	706	1 983	221

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le nombre d'habitants est issu des recensements de population réalisés par l'Insee. La population prise en compte est la population municipale agrégée par territoire. La densité de population est obtenue en divisant le nombre d'habitants d'un territoire par sa superficie.

1.3 13 % des Pradéens déménagent chaque année ; ils proviennent majoritairement de la métropole montpelliéraine



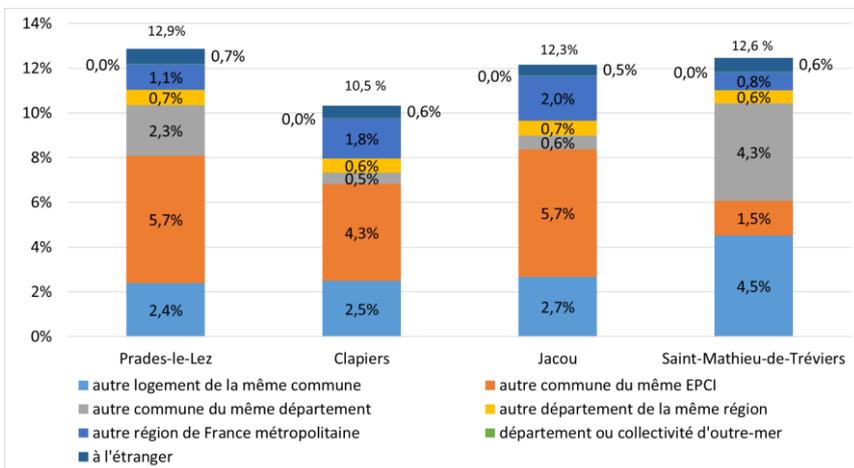
CONSTATS-ENJEUX

Plus de 700 personnes emménagent à Prades-le-Lez chaque année provenant majoritairement de la métropole montpelliéraine. L'enjeu est d'adapter les politiques sociales aux besoins de ces nouveaux habitants.

13 % des Pradéens ont déménagé en 2018 (ils habitaient un autre logement l'année précédant le recensement), soit plus de 700 personnes. Cette proportion est supérieure à ce qui est observé dans les villes de comparaison. Elle est cependant moindre à ce qui est observé sur l'ensemble de Montpellier Méditerranée Métropole (16 %).

Presque la moitié des personnes ayant emménagé à Prades-le-Lez, provient d'une autre commune de la métropole montpelliéraine. Cette part est relativement importante, comme à Jacou

Figure 3 : Part (%) des habitants vivant dans un logement différent de celui de l'année précédente



Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

La part d'habitants venant d'une autre région française ou de l'étranger est de 1,8 % à Prades-le-Lez, moins qu'à Jacou (2,6 %) ou Clapiers (2,5 %) mais plus qu'à Saint-Mathieu-de-Trévières (1,6 %).

Les déménagements au sein même de la commune de Prades-le-Lez restent relativement limités : comparé aux autres territoires, Prades-le-Lez accueille plus d'habitants provenant de l'extérieur de sa commune.

Tableau 3 : Migrations résidentielles entre 2017 et 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nb de personnes ayant changé de logement	719	75 997	155 524	727 961	7 172 867	565	828	602
<i>Part des habitants qui habitaient :</i>								
Un autre logement de la même commune	2,4 %	6,7 %	5,3 %	4,5 %	4,0 %	2,5 %	2,7 %	4,5 %
Une autre commune du département	8,1 %	3,9 %	4,3 %	4,2 %	4,0 %	4,9 %	6,3 %	5,9 %
Un autre département de la région	0,7 %	1,3 %	1,0 %	1,3 %	1,3 %	0,6 %	0,7 %	0,6 %
Une autre région	1,1 %	2,9 %	2,2 %	1,9 %	1,5 %	1,8 %	2,0 %	0,8 %
Un département d'outre-mer	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %	0,2 %	0,1 %
L'étranger ou une collectivité d'outre-mer	0,7 %	1,0 %	0,6 %	0,5 %	0,5 %	0,6 %	0,5 %	0,6 %

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

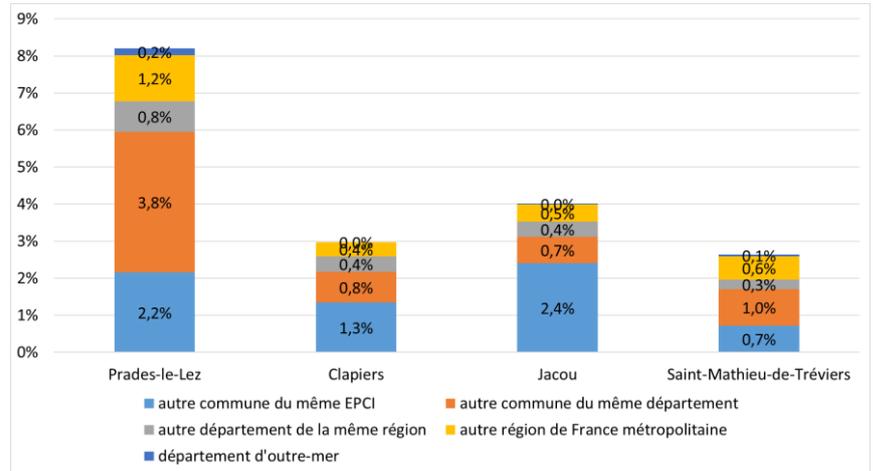
Un peu plus de 8 % des habitants de Prades-le-Lez ont quitté la ville dans l'année pour habiter une autre commune en France (hors Mayotte et collectivités d'Outre-mer).

Ces départs se font principalement vers une autre commune de l'Hérault, en particulier vers une autre commune de la Métropole montpelliéraine.

Comparativement aux autres territoires, les Pradéens qui déménagent en dehors d'Occitanie sont plus nombreux, même si cela reste limité.

Prades-le-Lez reste le territoire le plus concerné par les migrations résidentielles (déménagements ou emménagements) comparé à Jacou, Clapiers et Saint-Mathieu-de-Trévières.

Figure 4 : Part (%) des habitants ayant quitté Prades-le-Lez pour une autre commune



Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Lors du recensement de population, les habitants de chaque logement sont interrogés sur leur lieu de résidence un an avant. Cela permet de définir ce que l'on nomme les « migrations résidentielles » au sein des communes, des départements, entre départements et hors métropole.

1.4 Les adultes plus représentés que les enfants et les plus âgés



CONSTATS-ENJEUX

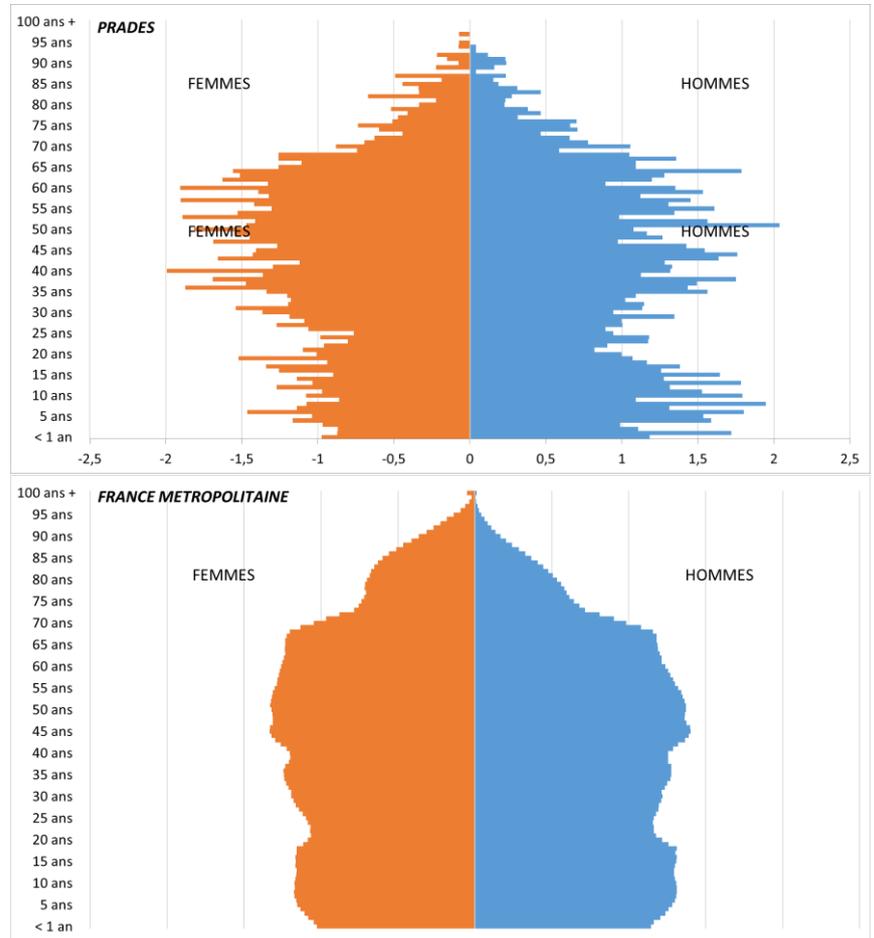
Une part relativement importante des adultes dans la population pradéenne.

La « pyramide des âges » des Pradéens montre la prégnance des 35-65 ans comparativement aux plus jeunes et aux plus âgés.

Les jeunes enfants (moins de cinq ans) sont moins représentés à Prades-le-Lez, sans doute avec l'arrivée de nouveaux ménages ayant déjà des enfants.

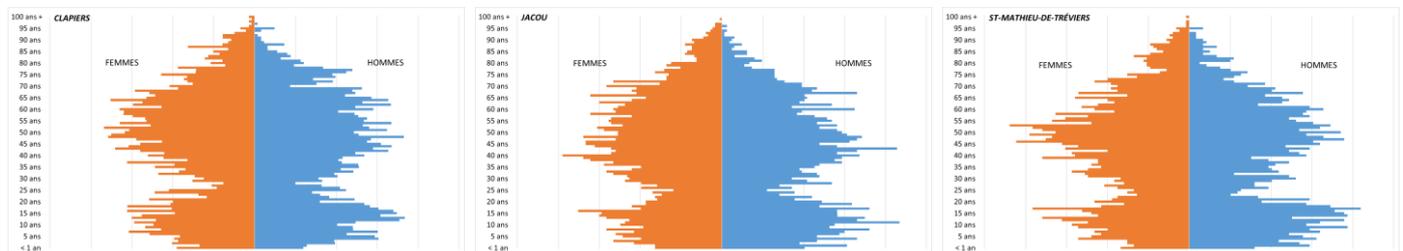
La part des jeunes autour de 20 ans dans la population pradéenne est moindre, en lien avec les départs pour les études. Ce phénomène se retrouve également, de manière plus ou moins accentuée, dans les villes de comparaison.

Figure 5 : Pyramide des âges (en %) 2018 : Prades-le-Lez et France métropolitaine



Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 6 : Pyramide des âges (en %) 2018 : Clapiers, Jacou et Saint-Mathieu-de-Trévières



Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

La pyramide des âges est construite en faisant figurer le pourcentage des habitants, âge par âge, dans la population totale.

1.5 Un territoire qui demeure jeune



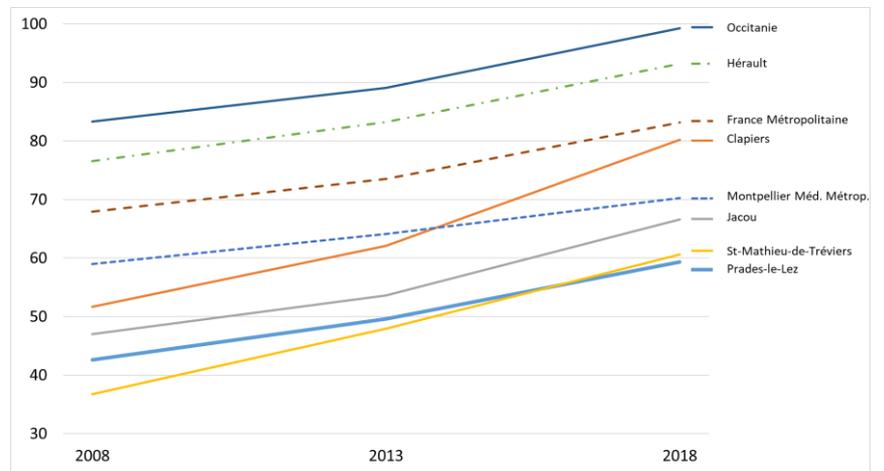
CONSTATS-ENJEUX

Une ville qui reste jeune nécessitant une différenciation des actions sociales en faveur des jeunes d'une part, des personnes âgées d'autre part.

La ville de Prades-le-Lez a une population plus jeune que l'ensemble des territoires de comparaison : on y dénombre 59 personnes de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans (indice de vieillissement). Cet indice est nettement plus élevé à Jacou et à Clapiers et, encore plus, sur l'ensemble de l'Occitanie où il avoisine 100.

Proportionnellement, depuis 2008, l'indice de vieillissement a moins progressé à Prades-le-Lez que dans les villes de comparaison, notamment Saint-Mathieu-de-Trévières qui présente maintenant une valeur supérieure à celle de Prades-le-Lez, ou à Clapiers.

Figure 7 : Évolution de l'indice de vieillissement depuis 2008



Source : Insee RP 2008-2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 4 : Indice de vieillissement en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nb d'habitants de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans	59,4	70,2	93,2	99,3	83,1	80,2	66,6	60,6

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'indice de vieillissement correspond au nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. Si l'indice de vieillissement indique un ratio supérieur à 100, la population des 65 ans et plus est supérieure à celle des moins de 20 ans. Plus le ratio est élevé, plus le vieillissement est important.

1.6 Une espérance de vie à la naissance plutôt élevée



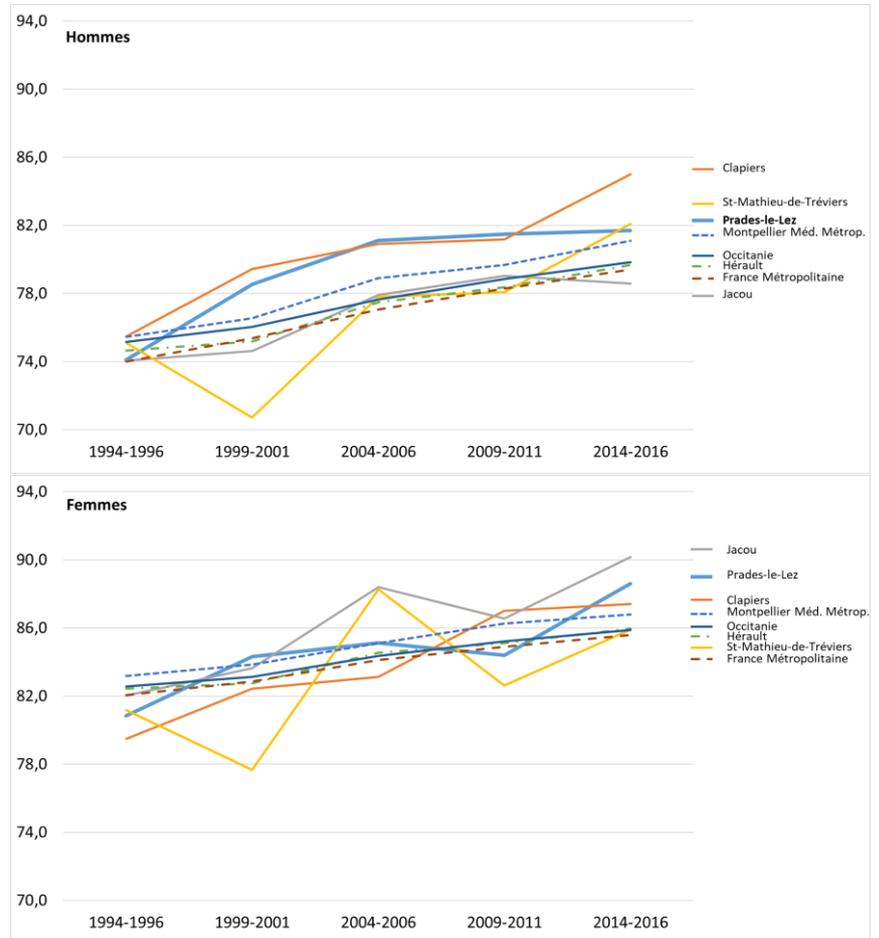
CONSTATS-ENJEUX

Une espérance de vie plutôt élevée, aussi bien pour les hommes que pour les femmes et qui progresse.

Avec 81,7 ans d'espérance de vie à la naissance en 2014-2016 pour les hommes et 88,6 ans pour les femmes, les Pradéens présentent des niveaux d'espérance de vie intermédiaires par rapport aux villes de comparaison et supérieurs à ce qui est observé en France métropolitaine.

En vingt ans, à Prades-le-Lez, la différence d'espérance de vie entre hommes et femmes est restée similaire : 6,8 ans en 1994-1996 contre 6,9 ans en 2014-2016. Dans le même temps, elle s'est réduite de deux ans au niveau national et dans la métropole montpelliéraine et d'un an et demi aux niveaux départemental et régional.

Figure 8 : Espérance de vie à la naissance (en années) 1994-1996 à 2014-2016



Source : Inserm CépiDC et Insee RP - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 5 : Espérance de vie à la naissance en 2014-2016

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Hommes	81,7	81,1	79,7	79,8	79,4	85,0	78,6	82,1
Femmes	88,6	86,8	86,0	85,9	85,6	87,4	90,2	85,9

Source : Inserm CépiDC 2014-2016 et Insee RP 2015- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge de la population.

1.7 Une natalité qui reste élevée



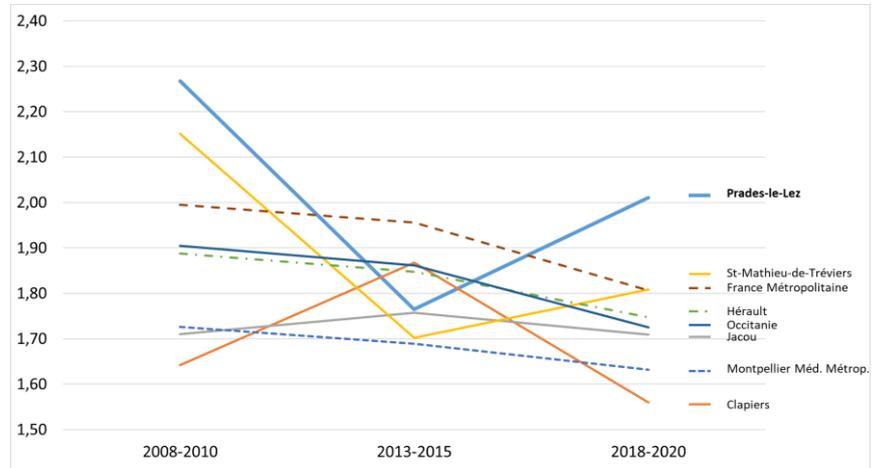
CONSTATS-ENJEUX

Une natalité qui diminue au cours des 10 dernières années, mais qui reste supérieure aux autres villes de comparaison.

80 enfants sont nés en 2019 de femmes résidant à Prades-le-Lez, soit entre un et deux par semaine en moyenne.

1,3 % de ces naissances concernent des mères âgées de moins de 20 ans et plus du quart des mères âgées de 35 ans ou plus (29 %, soit 23 nourrissons). Cette dernière proportion est proche de celle observée à Clapiers ou dans les territoires de la métropole, du département, de la région ou de la France métropolitaine et moins importante que ce qui est observé à Jacou ou à Saint-Mathieu-de-Trévières.

Figure 9 : Évolution de l'indice conjoncturel de fécondité depuis 2008-2010



Source : Insee État-Civil - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

L'indice conjoncturel de fécondité permet de comparer la fécondité des femmes entre les territoires. Cet indice est, à Prades, le plus élevé de tous les territoires de comparaison comme dix ans plus tôt, même s'il est soumis à de fortes variations du fait de la taille limitée de la population. Cependant, en dix ans, cet indicateur a plus diminué à Prades-le-Lez que dans les autres territoires, à l'exception de Saint-Mathieu-de-Trévières.

Tableau 6 : Naissances selon le domicile de la mère et indice conjoncturel de fécondité en 2019

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Naissances	80	5 967	12 529	58 139	719 799	36	78	56
Part dont les mères ont moins de 20 ans	1,3	1,6	2,0	1,9	1,7	0,0	0,0	0,0
Part dont les mères ont 35 ans et plus	28,8	25,4	24,2	23,7	23,3	27,8	30,8	35,7
Indice conjoncturel de fécondité (2018-2020)	2,01	1,63	1,75	1,73	1,81	1,56	1,71	1,81

Source : Insee État-civil 2019 et RP 2017- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'indice conjoncturel de fécondité correspond au nombre moyen d'enfants qu'aurait une génération fictive de femmes qui connaîtraient, tout au long de leur vie féconde, les taux de fécondité par âge de l'année citée. Il est exprimé en nombre d'enfants par femme.

1.8 Les enfants de moins de 11 ans plus nombreux en dix ans



CONSTATS-ENJEUX

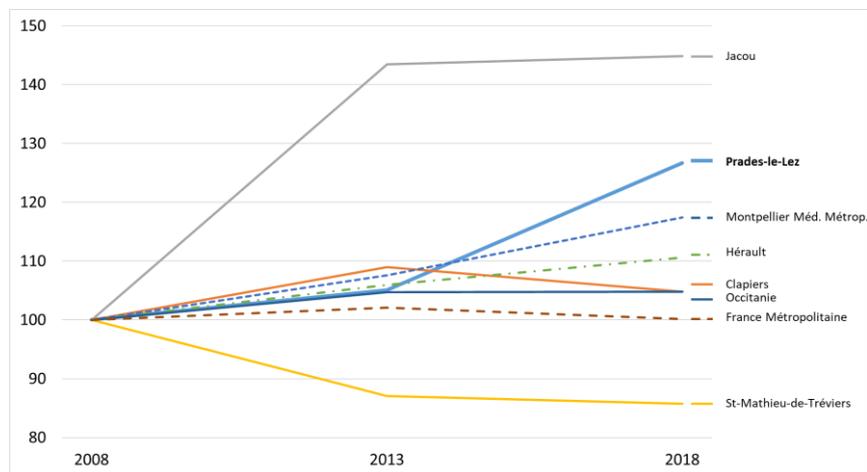
Un nombre d'enfants qui progresse fortement à Prades-le-Lez, plus vite que la population totale, nécessitant de prendre en compte les besoins de cette jeune population.

Près de 770 enfants de moins de 11 ans résident à Prades-le-Lez, représentant 13,7 % des habitants. La progression du nombre d'enfants de moins de 11 ans a été plus forte que celle de la population totale à Prades-le-Lez au cours des dix dernières années (27 % contre 23 %).

Leur part dans la population est la plus élevée de tous les territoires de comparaison.

Si le nombre d'enfants de moins de 11 ans a progressé de manière limitée entre 2008 et 2013, une progression beaucoup plus nette a été observée entre 2013 et 2018. Ainsi, en dix ans, le nombre d'enfants de moins de 11 ans a progressé de 23 % à Prades-le-Lez, plus que dans les autres territoires de comparaison, en particulier au niveau national où il est resté stable ou à Saint-Mathieu-de-Trévières où il a diminué de 14 %. En revanche, c'est à Jacou que le nombre des moins de 11 ans a le plus augmenté (+ 45 %).

Figure 10 : Évolution du nombre d'habitants de moins de 11 ans depuis 2008 (base 100 : 2008)



Source : Insee RP 2008-2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 7 : Habitant de moins de 11 ans en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nombre	766	58 636	140 478	703 947	8 399 750	658	919	649
Part dans la population (%)	13,7	12,2	12,1	12,0	13,0	12,1	13,5	13,4

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le nombre d'habitants par âge (au dernier anniversaire) est issu des recensements de population réalisés par l'Insee. La population prise en compte est la population municipale agrégée par territoire.

1.9 Une augmentation limitée des 11-17 ans



CONSTATS-ENJEUX

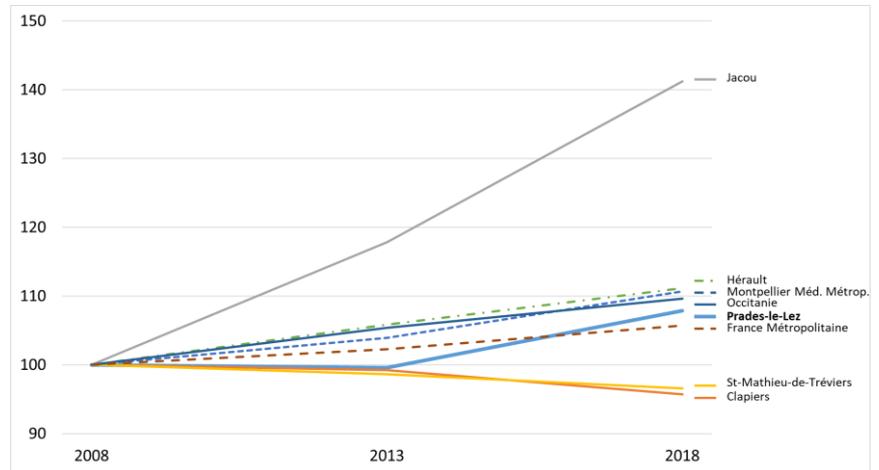
Une progression des 11-17 ans qui est moindre que celle de l'ensemble de la population mais qui semble s'accroître, nécessitant d'être attentif aux besoins sociaux de cette population.

Plus de 500 personnes âgées entre 11 et 17 ans résident à Prades-le-Lez, représentant 9,0% des habitants. Leur part dans la population est inférieure à ce qui est noté dans les trois villes de comparaison mais plus importante que dans le département, la région et la France métropolitaine.

Si la part des 11-17 ans est inférieure à Prades-le-Lez comparé à Clapiers et à Saint-Mathieu-de-Trévières, leur progression est plus rapide (notamment entre 2013 et 2018). Jacou reste la ville où le nombre et la progression des 11-17 ans restent les plus élevés.

En dix ans, le nombre des 11-17 ans a progressé moins vite que celui de l'ensemble de la population pradéenne.

Figure 11 : Évolution du nombre d'habitants de 11 à 17 ans depuis 2008 (base 100 : 2008)



Source : Insee RP 2008-2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 8 : Habitants de 11 à 17 ans en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nombre	503	35 792	93 594	482 979	5 594 303	552	713	545
Part dans la population (%)	9,0	7,4	8,1	8,2	8,6	10,2	10,5	11,3

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le nombre d'habitants est issu des recensements de population réalisés par l'Insee. La population prise en compte est la population municipale agrégée par territoire.

1.10 Un recul de la population des 18-24 ans



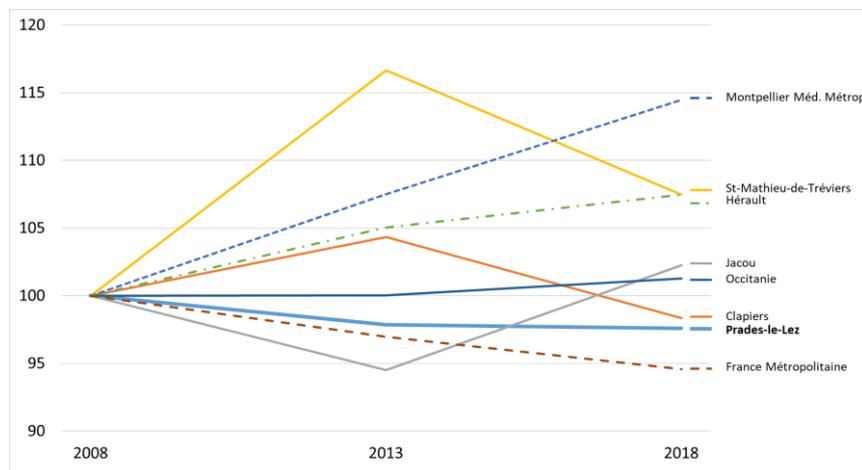
CONSTATS-ENJEU

La part des jeunes de 18 à 24 ans dans la population est identique ou un peu plus élevée à Prades-le-Lez que dans les autres villes de comparaison. Cependant, leur nombre est en recul. Cette population est encore dans ses parcours de formation ou entre dans la vie active, justifiant ainsi une attention particulière à son égard.

Un peu plus de 400 jeunes de 18 à 24 ans habitent à Prades-le-Lez. Cela représente 7,3 % de la population comme à Clapiers et un peu plus qu'à Jacou et St-Mathieu-de-Trévières (6,8 %). La part des 18-24 ans dans la population est nettement plus élevée dans la métropole montpelliéraine, du fait de l'importante population étudiante à Montpellier.

En dix ans, une diminution du nombre des 18-24 ans a été observée à Prades-le-Lez, contrairement à Jacou, Clapiers et Saint-Mathieu-de-Trévières. Cependant, à Jacou et Clapiers, le nombre des 18-24 ans a progressé mais moins vite que l'ensemble de la population.

Figure 12 : Évolution du nombre d'habitants de 18 à 24 ans depuis 2008 (base 100 : 2008)



Source : Insee RP 2008-2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 9 : Habitants de 18 à 24 ans en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nombre	408	69 226	109 551	467 254	5 204 707	395	465	331
Part dans la population (%)	7,3	14,4	9,5	7,9	8,0	7,3	6,8	6,8

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le nombre d'habitants est issu des recensements de population réalisés par l'Insee. La population prise en compte est la population municipale agrégée par territoire.

1.11 Une forte augmentation des 65 ans et plus, mais une part dans la population qui reste limitée



CONSTATS-ENJEUX

Une population âgée qui progresse nettement en dix ans mais qui représente encore une part relativement limitée de la population de la ville. Cette progression nécessite d'adapter l'offre d'accompagnement social aux besoins spécifiques de cette population.

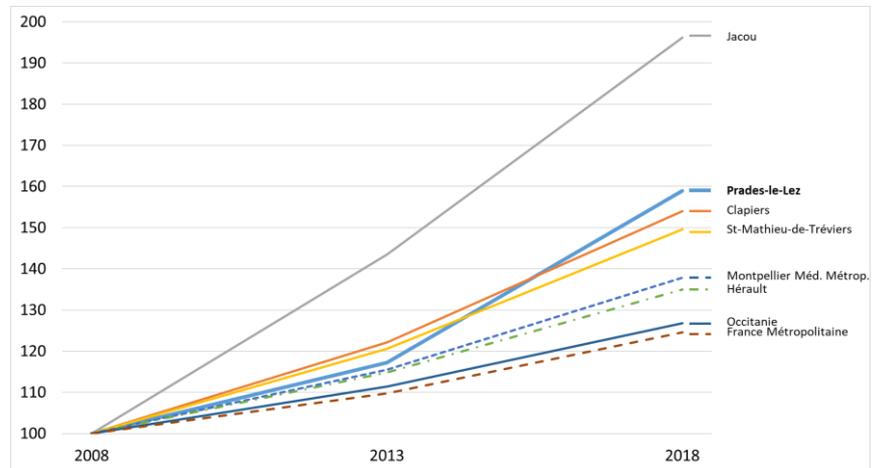
On dénombre plus de 830 personnes âgées de 65 ans et plus dans la population pradéenne.

Elles représentent 14,9 % de la population, proportion inférieure à ce qui est observé dans tous les territoires étudiés.

En dix ans, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus s'est accru de plus de 300 personnes à Prades-le-Lez ; soit une augmentation de 59 %. Après celle observée à Jacou (+ 96 %), c'est la plus élevée dans les territoires étudiés. À titre de comparaison, l'augmentation a été de 25 % au niveau national et de 35 % dans le département.

Le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus a nettement plus progressé que le nombre d'habitants de Prades tous âges confondus : + 59 % versus + 23 %.

Figure 13 : Évolution du nombre d'habitants de 65 ans et plus depuis 2008 (base 100 : 2008)



Source : Insee RP 2008-2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 10 : Habitants de 65 ans et plus en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Tréviers
Nombre	831	80 016	245 230	1 320 157	12 944 755	1 086	1 195	797
Part dans la population (%)	14,9	16,6	21,2	22,4	20,0	20,0	17,6	16,5

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le nombre d'habitants est issu des recensements de population réalisés par l'Insee. La population prise en compte est la population municipale agrégée par territoire.

1.12 Une progression du nombre d'étrangers et d'immigrés limitée et moindre que dans des villes similaires



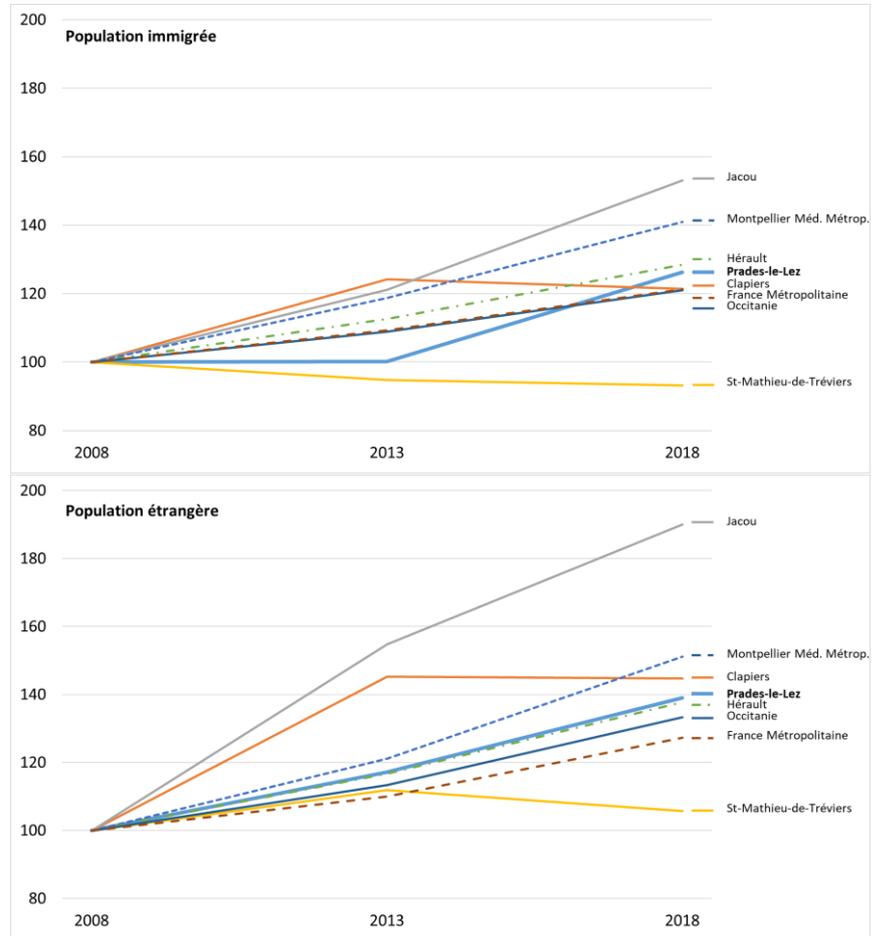
CONSTATS-ENJEUX

Une population immigrée et une population étrangère moins importantes que dans les territoires de comparaison. Ces populations étant plus souvent en situation de fragilité sociale et financière, des réponses adaptées à leurs besoins peuvent être nécessaires.

Un peu plus de 307 personnes immigrées résident à Prades-le-Lez en 2018, soit 5,5 % de la population. Ces personnes nées étrangères à l'étranger, dont certaines ont acquis la nationalité française, sont proportionnellement moins nombreuses à Prades-le-Lez que dans les territoires de comparaison. En dix ans, l'augmentation du nombre d'immigrés a été, comparativement aux autres territoires (+ 26 %), relativement limitée mais un peu plus importante que celle de l'ensemble de la population pradéenne (+ 23 %).

Au même moment, on dénombre 141 personnes de nationalité étrangère dans la population pradéenne. Les mêmes constats que pour la population immigrée peuvent être faits quant à leur part dans la population et à l'augmentation de leur nombre.

Figure 14 : Évolution du nombre d'habitants immigrés et étrangers depuis 2008 (base 100 : 2008)



Source : Insee RP 2008-2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 11 : Habitants immigrés et étrangers en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nb d'immigrés	307	63 545	118 693	532 610	6 353 808	330	560	323
Part d'immigrés	5,5	13,2	10,2	9,0	9,8	6,1	8,2	6,7
Nb d'étrangers	141	46 269	83 013	359 833	4 587 647	165	283	156
Part d'étrangers	2,5	9,6	7,2	6,1	7,1	3,0	4,2	3,2

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France, même si elle a obtenu la nationalité française. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées parmi les immigrés. Un étranger est une personne qui n'a pas la nationalité française. Elle peut être néanmoins être née en France. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent donc pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger car il peut avoir la nationalité française et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs) mais n'ont pas la nationalité. Ces indicateurs sont issus du recensement de population.

2/ LOGEMENTS

LES FAITS MARQUANTS	31
2.1 Un nombre de logements en très nette augmentation	33
2.2 Une grande majorité de résidences principales de type maisons individuelles	34
2.3 Les Pradéens très majoritairement propriétaires de leur logement	35
2.4 Une part importante de grands logements	36
2.5 Une part importante des ménages est installée depuis peu dans son logement.....	37
2.6 Près de la moitié des logements ont moins de 30 ans.....	38
2.7 Un nombre limité de résidences principales « sans confort ».....	39
2.8 Peu de logements suroccupés	40

LES FAITS MARQUANTS

Un nombre de logements en progression, suivant la diminution de la taille des ménages (diminution de la taille des familles donc un besoin plus important de logements)

Une grande majorité de résidences principales de type « maison »

Principalement des ménages propriétaires mais une augmentation de la part des locataires, notamment d'habitations à loyer modéré

40 % des ménages habitent leur logement depuis moins de 4 ans

2.1 Un nombre de logements en très nette augmentation

CONSTATS-ENJEUX

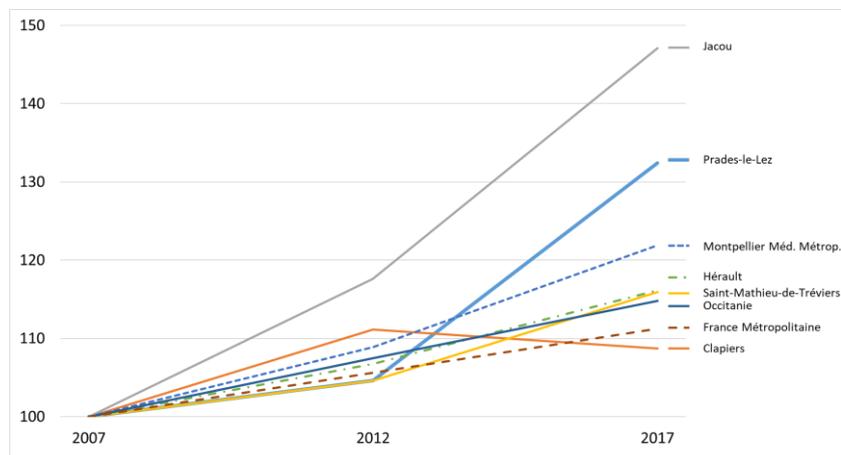
Le nombre de logements à Prades-le-Lez a progressé de 32 % en 10 ans alors que la population augmentait de 23 %, accompagnant ainsi la diminution de la taille des ménages.

La progression démographique et les évolutions des structures familiales doivent inciter à rester attentif à l'évolution du nombre de logements.

Au 1^{er} janvier 2018, on dénombrait un peu plus de 2 400 logements à Prades-le-Lez, dont 94 % de résidences principales, 2 % de résidences secondaires et 4 % de logements vacants.

Prades-le-Lez compte, proportionnellement, un peu moins de résidences principales que Clapiers ou Jacou, mais plus que Saint-Mathieu-de-Trévières, le département, la région ou la France métropolitaine.

Figure 15 : Évolution du nombre de logements depuis 2007 (base 100 : 2007)



Source : Insee RP 2007-2017- Exploitation : CREA-ORS Occitanie

La part de logements vacants à Prades-le-Lez est sensiblement la même que dans les trois villes de comparaison et largement inférieure à ce qui est observé sur l'ensemble de la France métropolitaine.

En dix ans, Prades-le-Lez a gagné près de 600 logements, soit une croissance du nombre de logements (+ 32 %) qui est plus élevée que celle de la population (+ 23 %). C'est, après Jacou (+ 47 %), la plus forte augmentation observée dans les territoires étudiés.

Tableau 12 : Nombre de logements et répartition par catégorie au 1^{er} janvier 2017

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nb de logements	2 426	256 140	718 743	3 553 026	34 980 732	2 340	2 926	2 034
Dont résidences principales	2 276	228 727	533 184	2 695 138	28 734 433	2 208	2 812	1 888
Dont résidences secondaires	44	9 432	132 525	556 126	3 419 926	46	24	55
Dont logements vacants	106	17 982	53 034	301 762	2 826 372	86	89	91
Part Résidences principales (%)	93,8	89,3	74,2	75,9	82,1	94,3	96,1	92,8
Part Résidences secondaires (%)	1,8	3,7	18,4	15,7	9,8	2,0	0,8	2,7
Part Logements vacants (%)	4,4	7,0	7,4	8,5	8,1	3,7	3,1	4,5

Source : Insee RP 2017- Exploitation : CREA-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le nombre de logements est issu des recensements de population réalisés par l'Insee. Les différentes catégories sont :

- les résidences principales : logements occupés de façon habituelle et à titre principal par le ménage ;
- les logements vacants : logements disponibles pour la vente ou la location, logements neufs achevés mais non encore occupés ;
- les logements occasionnels : logements utilisés une partie de l'année pour des raisons professionnelles ;
- les résidences secondaires : logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances.

La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir, c'est pourquoi les deux catégories sont regroupées.

2.2 Une grande majorité de résidences principales de type maisons individuelles



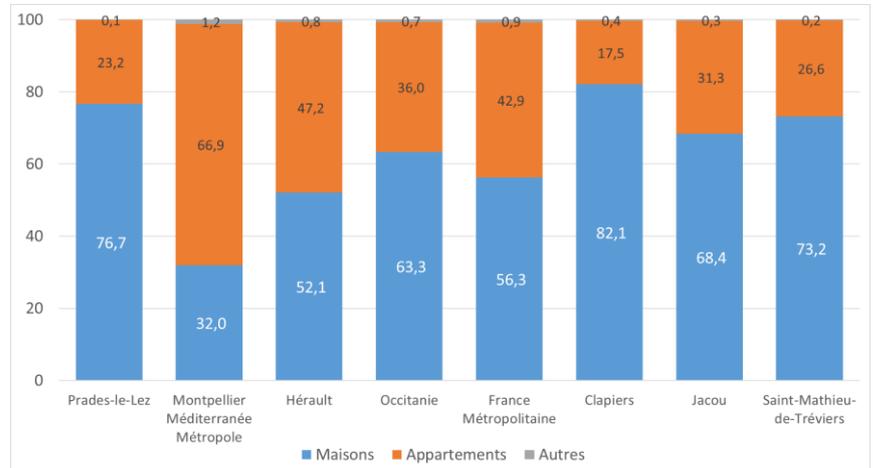
CONSTATS-ENJEUX

Une ville où la proportion de maisons individuelles reste élevée, même si on note une forte progression de la part des appartements.

77 % des résidences principales sont des maisons à Prades-le-Lez. Cette proportion est supérieure à ce qui est observé dans tous les autres territoires de comparaison, à l'exception de Clapiers.

Au cours des dix dernières années, le nombre de résidences principales a augmenté de 526, soit une augmentation de 30 %. Elles se répartissent en 268 maisons et 258 appartements ; ainsi le nombre de maisons a augmenté de 18 % quand le nombre d'appartements a presque doublé (+ 96 %). Au cours de cette période, la part des appartements parmi les résidences principales est ainsi passée de 15 % à 23 %.

Figure 16 : Répartition des résidences principales par type en 2017



Source : Insee RP 2017- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 13 : Nombre de résidences principales et répartition par type au 1^{er} janvier 2017

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nb de résidences principales	2 276	228 727	533 184	2 695 138	28 734 433	2 208	2 812	1 888
maisons (%)	76,7	32,0	52,1	63,3	56,3	82,1	68,4	73,2
appartements (%)	23,2	66,9	47,2	36,0	42,9	17,5	31,3	26,6
autres (%)	0,1	1,2	0,8	0,7	0,9	0,4	0,3	0,2

Source : Insee RP 2017- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le type des résidences principales est issu des recensements de population réalisés par l'Insee. La catégorie « autres » regroupe les logements foyers, les chambres d'hôtel utilisées comme résidences principales, les habitations de fortune et les pièces indépendantes dans des logements.

2.3 Les Pradéens très majoritairement propriétaires de leur logement



CONSTATS-ENJEUX

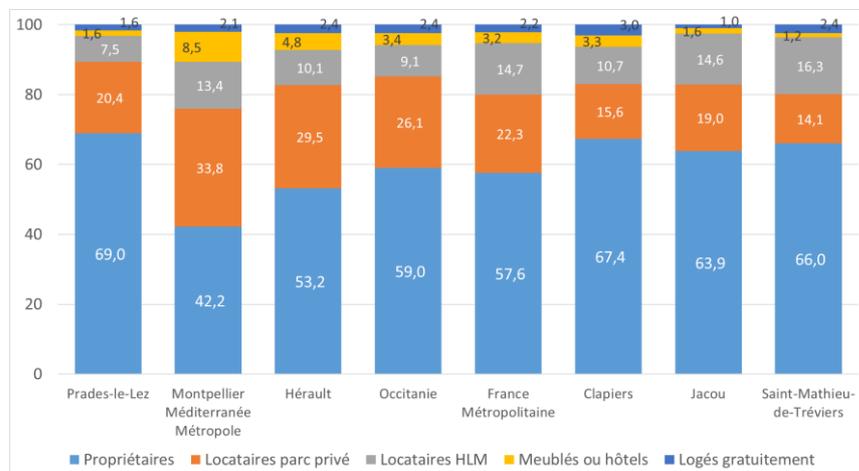
Une répartition entre propriétaires, locataires (HLM et hors HLM) très variable pouvant nécessiter des modalités différenciées d'accompagnement au logement.

À Prades-le-Lez, 69 % des ménages sont propriétaires de leur logement, un taux supérieur à ce qui est observé dans tous les autres territoires. Au niveau national, cette proportion atteint près de 60 % et elle est de 43 % sur la métropole montpellieraine.

Les autres ménages sont le plus souvent locataires de logements vides (non meublés au préalable), hors HLM ; cela concerne près de 480 ménages.

On dénombre, en 2018, 175 ménages locataires de logements en HLM, soit 7,5 % des ménages, proportion moindre que dans les trois villes de comparaison ainsi que dans les autres territoires étudiés.

Figure 17 : Statut d'occupation des résidences principales en 2018



Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

En dix ans, le nombre de ménages locataires (hors HLM) a augmenté de 30 % et celui des locataires en HLM a progressé de 68 %. Ainsi, la part des ménages locataires en HLM est passée de 5,8 % à 7,5 %. Dans le même temps, de nombre de ménages propriétaires a augmenté de 30 %.

Tableau 14 : Nombre de résidences principales et répartition par statut d'occupation au 1^{er} janvier 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nb de résidences principales	2 276	228 727	533 184	2 695 138	28 734 433	2 208	2 812	1 888
Propriétaires (%)	69,0	42,2	53,2	59,0	57,6	67,4	63,9	66,0
Locataires (vide) hors HLM (%)	20,4	33,8	29,5	26,1	22,3	15,6	19,0	14,1
Locataires (vide) en HLM (%)	7,5	13,4	10,1	9,1	14,7	10,7	14,6	16,3
Meublés ou hôtels (%)	1,6	8,5	4,8	3,4	3,2	3,3	1,6	1,2
Logés gratuitement (%)	1,6	2,1	2,4	2,4	2,2	3,0	1,0	2,4

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Les chiffres ne concernent ici que les résidences principales. Le statut d'occupation des résidences principales est issu des recensements de population réalisés par l'Insee.

2.4 Une part importante de grands logements



CONSTATS-ENJEUX

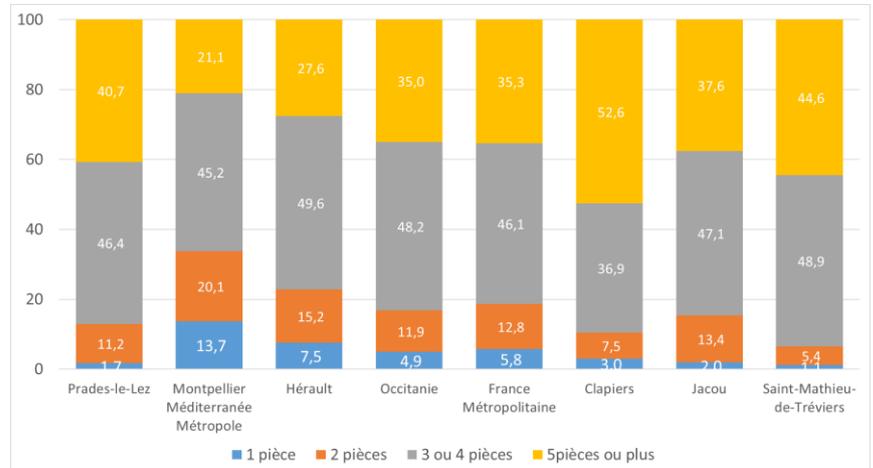
Les logements à Prades-le-Lez sont principalement de grande taille. L'offre en studios et deux pièces reste relativement limitée.

À Prades-le-Lez, 41 % des logements ont 5 pièces ou plus, proportion moins élevée que ce qui est observé à Clapiers ou à Saint-Mathieu-de-Trévières mais plus élevée qu'à Jacou et dans les autres territoires de comparaison.

Ce sont les logements de 3 ou 4 pièces qui sont les plus fréquents, à Prades-le-Lez, représentant près d'une résidence principale sur deux.

Les logements de petite taille, studios ou deux pièces, sont plutôt rares à Prades-le-Lez : ils représentent 13 % des logements alors que cette proportion atteint 34 % dans la métropole montpelliéraine, du fait notamment de l'importance des logements pour les étudiants.

Figure 18 : Nombre de pièces des résidences principales en 2017



Source : Insee RP 2017- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 15 : Nombre de résidences principales et répartition par nombre de pièces au 1^{er} janvier 2017

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nb de résidences principales	2 276	228 727	533 184	2 695 138	28 734 433	2 208	2 812	1 888
1 pièce (%)	1,7	13,7	7,5	4,9	5,8	3,0	2,0	1,1
2 pièces (%)	11,2	20,1	15,2	11,9	12,8	7,5	13,4	5,4
3-4 pièces (%)	46,4	45,2	49,6	48,2	46,1	36,9	47,1	48,9
5 pièces et + (%)	40,7	21,1	27,6	35,0	35,3	52,6	37,6	44,6

Source : Insee RP 2017- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le nombre des pièces des résidences principales est issu des recensements de population réalisés par l'Insee. Sont comptées les pièces d'habitation telles que salle à manger, séjour, salon, chambre, etc., quelle que soit leur surface. La cuisine est prise en compte si sa surface est supérieure à 12 m². Les pièces telles que salle de bains, buanderie, WC, etc. et les pièces à usage exclusivement professionnel ne sont pas comptées.

2.5 Une part importante des ménages est installée depuis peu dans son logement



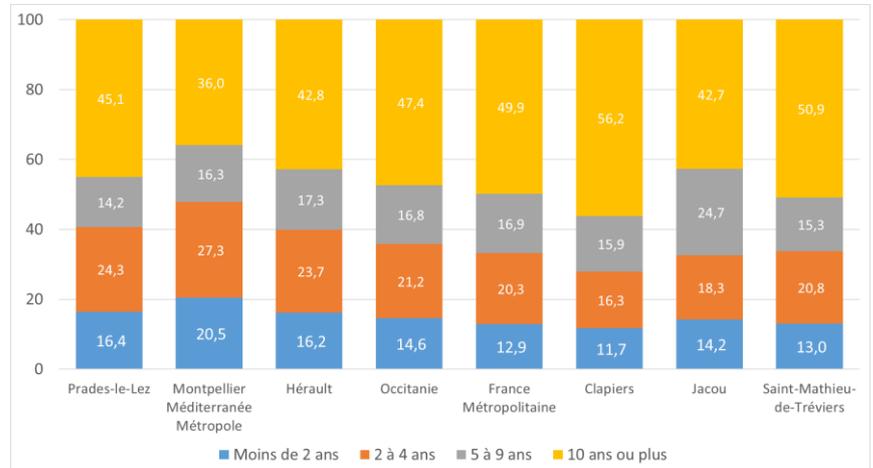
CONSTATS-ENJEUX

Prades-le-Lez se caractérise par une part importante de ménages installés depuis peu dans leur résidence principale. Ce « turn-over » important peut nécessiter un accompagnement social particulier des ménages concernés.

41 % des ménages ont emménagé dans leur résidence principale depuis moins de 4 ans. Cette proportion est inférieure à ce qui est observé sur l'ensemble de la métropole (lié notamment aux logements étudiants sur des périodes courtes) mais plus élevée que dans tous les autres territoires, en particulier les trois villes de comparaison.

À l'opposé, près d'un ménage sur deux occupe son logement depuis 10 ans ou plus, ce qui est plus fréquent qu'à Jacou, dans la métropole ou le département (mais pas à Clapiers et à Saint-Mathieu où la part des personnes résidant dans leur logement depuis plus de 10 ans dépasse les 50 %).

Figure 19 : Ancienneté d'installation dans les résidences principales en 2018



Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 16 : Nombre de résidences principales et ancienneté d'installation au 1^{er} janvier 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nb de résidences principales	2 276	228 727	533 184	2 695 138	28 734 433	2 208	2 812	1 888
Moins de 2 ans (%)	16,4	20,5	16,2	14,6	12,9	11,7	14,2	13,0
2 à 4 ans (%)	24,3	27,3	23,7	21,2	20,3	16,3	18,3	20,8
5 à 9 ans (%)	14,2	16,3	17,3	16,8	16,9	15,9	24,7	15,3
10 ans et plus (%)	45,1	36,0	42,8	47,4	49,9	56,2	42,7	50,9

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'année d'emménagement dans le logement est recueillie lors des recensements de population réalisés par l'Insee.

2.6 Près de la moitié des logements ont moins de 30 ans



CONSTATS-ENJEUX

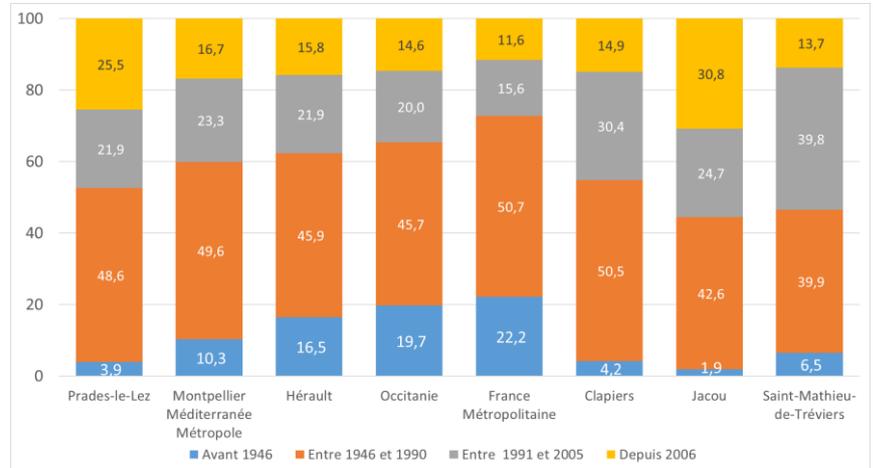
À part quelques logements datant d'avant-guerre, les résidences principales se répartissent pour moitié entre celles datant d'avant 1991 et celles construites depuis. La part de logements potentiellement vétustes est donc limitée.

Près de la moitié des logements ont été construits entre 1946 et 1990, le reste se répartissant pour moitié entre ceux construits entre 1991 et 2005 et ceux construits depuis.

La part de logements les plus anciens, construits avant 1946, est limitée à Prades-le-Lez (4 %).

Par rapport aux villes de comparaison, la part du parc récent (achevé au cours des 15 dernières années) parmi les résidences principales est plus élevée (sauf à Jacou). Dans le même temps, le parc construit entre la fin de la guerre et 1990 est plus importante (sauf à Clapiers).

Figure 20 : Répartition des résidences principales en 2018 selon l'année de construction



Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 17 : Année de construction des résidences principales au 1^{er} janvier 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nombre	2 338	224 385	524 387	2 657 225	28 415 185	2 206	2 720	1 759
Avant 1946 (%)	3,9	10,3	16,5	19,7	22,2	4,2	1,9	6,5
1949 à 1990 (%)	48,6	49,6	45,9	45,7	50,7	50,5	42,6	39,9
1991 à 2005 (%)	21,9	23,3	21,9	20,0	15,6	30,4	24,7	39,8
Depuis 2006 (%)	25,5	16,7	15,8	14,6	11,6	14,9	30,8	13,7

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'année d'achèvement du logement est recueillie lors des recensements de population réalisés par l'Insee.

2.7 Un nombre limité de résidences principales « sans confort »



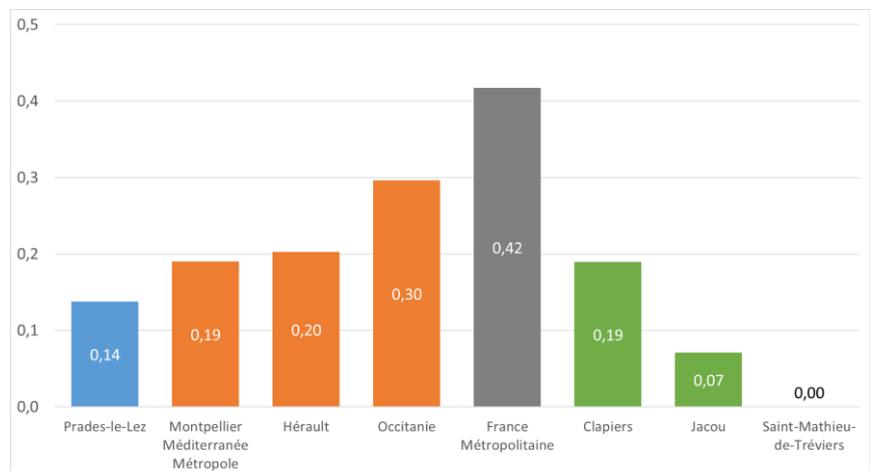
CONSTATS-ENJEUX

La persistance d'un petit nombre de logements dits « sans confort », et plus largement de logements indignes, doit inciter à la vigilance concernant les besoins d'accompagnement social des ménages qui y résident.

Seuls 3 logements sont considérés comme sans confort selon des déclarations de leurs occupants. Il s'agit de logements ne disposant ni de baignoire, ni de douche. Leur part dans l'ensemble des logements est donc très limitée, plutôt basse par rapport à ce qui est généralement observé dans les territoires de comparaison.

Des logements peuvent être également considérés comme indignes, c'est-à-dire dont « l'état, ou celui du bâtiment dans lequel ils sont situés, expose les occupants à des risques manifestes, pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé » (loi n°90-449 du 31 mai 1990). En 2013, dernière année pour laquelle cette information est disponible, 48 logements du parc privé de Prades-le-Lez étaient considérés comme potentiellement indignes, soit 2,7 % d'entre eux. Ce chiffre peut souffrir de biais car la reconnaissance en tant que logement insalubre ou indigne, peut conduire à l'obligation de devoir reloger ses occupants.

Figure 21 : Proportion de résidences principales « sans confort » en 2018



Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 18 : Nombre et proportion de résidences principales « sans confort » en 2017

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nombre	3	435	1 080	7 988	119 941	4	2	0
Part (%)	0,14	0,19	0,20	0,30	0,42	0,19	0,07	0,00

Source : Insee RP 2017- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le confort du logement est apprécié à partir des éléments recueillis lors des recensements de population réalisés par l'Insee. Un logement est considéré sans confort quand il ne dispose ni de baignoire, ni de douche.

2.8 Peu de logements suroccupés



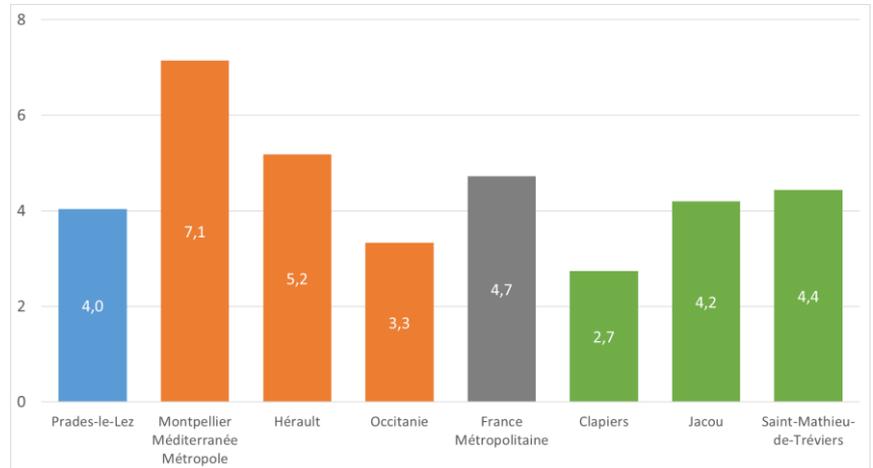
CONSTATS-ENJEUX

Une proportion relativement limitée de ménages vit dans des logements suroccupés.

Ces ménages peuvent nécessiter un accompagnement social spécifique pour faire face aux difficultés engendrées par cette suroccupation.

À Prades-le-Lez, 90 résidences principales sont considérées comme suroccupées, soit 4 % de celles-ci (hors studios occupés par une personne seule). Ce nombre est dans la moyenne nationale. Il est plus élevé que ce qui est observé à Clapiers mais moins élevé que dans les deux autres villes de comparaison. Il est nettement moins élevé que sur l'ensemble de la métropole.

Figure 22 : Proportion de résidences principales suroccupées en 2017



Source : Insee RP 2017- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 19 : Nombre et proportion de résidences principales suroccupées (hors studios occupés par une personne seule) en 2017

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nombre	90	14 264	25 702	85 620	1 287 101	59	115	83
Part (%)	4,0	7,1	5,2	3,3	4,7	2,7	4,2	4,4

Source : Insee RP 2017- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Un logement est considéré comme suroccupé au sens de l'Insee quand il ne dispose pas du nombre de pièces suivantes : une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque personne de référence d'une famille, une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus. Pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant. Cet indicateur est construit à partir des données collectées par l'Insee lors des recensements de population.

3/ MÉNAGES

LES FAITS MARQUANTS	43
3.1 Des ménages de taille relativement importante	45
3.2 Une part limitée des ménages d'une personne mais en augmentation.....	46
3.3 Une part de couples qui décroît.....	47
3.4 Des familles monoparentales nettement plus nombreuses, même si leur part reste limitée 48	
3.5 Une majorité de familles avec un ou deux enfants de moins de 25 ans	49
3.6 Une part limitée de familles monoparentales avec enfants de moins de 25 ans.....	50
3.7 La part d'enfants vivant en famille monoparentale progresse avec l'âge des enfants	51

LES FAITS MARQUANTS

Les familles pradéennes ont majoritairement des enfants (un ou deux dans la plupart des cas).

Des familles monoparentales plus nombreuses (composées à plus de 80 % par des mères seules avec leurs enfants).

Une part limitée des personnes vivant seules mais cela concerne plus de 600 personnes, majoritairement des femmes.

3.1 Des ménages de taille relativement importante



CONSTATS-ENJEUX

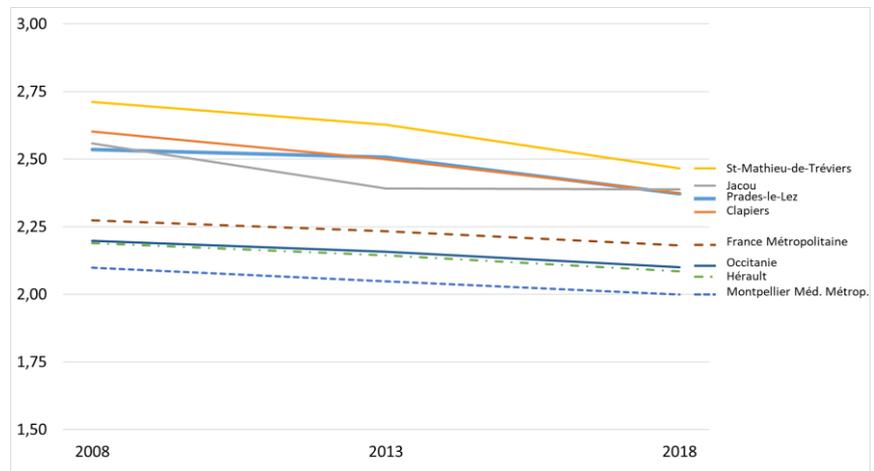
Une taille des ménages supérieure à la valeur nationale ou départementale mais qui continue de baisser, suivant en cela les tendances générales.

Au 1^{er} janvier 2018, on dénombrait près de 2 350 ménages à Prades-le-Lez regroupant 5 576 habitants, pour un total de 5 581 habitants. Ainsi, seules 5 personnes vivent « hors ménage », c'est-à-dire en dehors d'un logement individuel fixe.

En moyenne, la taille des ménages est de 2,37 personnes par ménage à Prades-le-Lez, taille similaire à ce qui est observé à Clapiers et Jacou et un peu inférieure à la taille des ménages à Saint-Mathieu-de-Trévières. La taille des ménages pradéens est supérieure à la valeur de la métropole montpelliéraine (impactée par les ménages étudiants) ainsi que dans l'Hérault, l'Occitanie et la France métropolitaine.

La taille des ménages continue de diminuer progressivement à Prades-le-Lez comme dans tous les territoires étudiés.

Figure 23 : Évolution de la taille des ménages depuis 2008



Source : Insee RP 2008-2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 20 : Nombre de ménages, population des ménages et taille des ménages au 1^{er} janvier 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nb de ménages	2 350	234 844	544 301	2 737 605	29 065 454	2 223	2 816	1 917
Population des ménages	5 576	469 545	1 134 713	5 748 423	63 393 680	5 279	6 728	4 727
Taille des ménages	2,37	2,00	2,08	2,10	2,18	2,37	2,39	2,47

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Au sens de l'Insee, un ménage correspond à l'ensemble des occupants d'une même résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Il peut être constitué d'une seule personne. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les bateliers, les personnes sans-abri ainsi que celles vivant en communauté (maison de retraite, résidence universitaire...) ou étant incarcérées sont considérées « hors ménage ».

3.2 Une part limitée des ménages d'une personne mais en augmentation



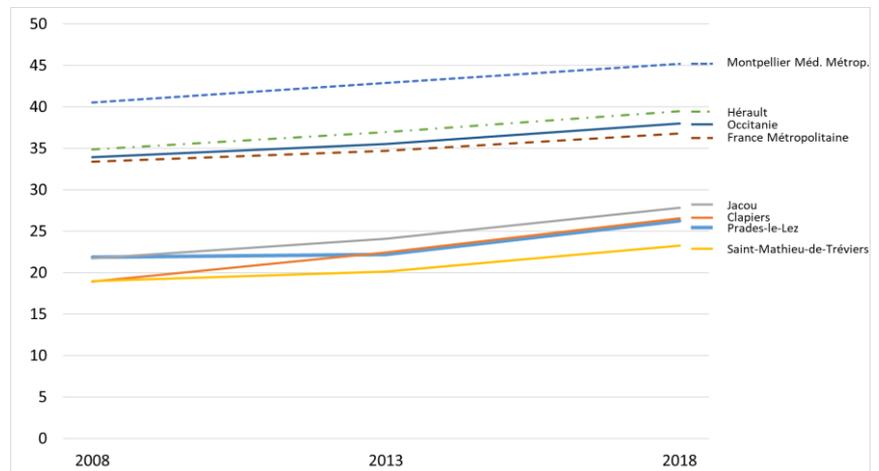
CONSTATS-ENJEUX

Le nombre de ménages constitué par des personnes vivant seules reste relativement limité à Prades-le-Lez. En fonction de l'âge des personnes concernées, les besoins d'accompagnement peuvent être variables.

Près de 620 ménages pradéens sont composés d'une seule personne, c'est-à-dire de personnes vivant seules dans leur résidence principale. Cela représente plus du quart (26,3 %) des ménages. Cette part est proche de celle observée à Clapiers et intermédiaire entre Jacou et St-Mathieu-de-Trévières. Elle est inférieure à celles observées, dans la Métropole, le département, la région ou en France métropolitaine. Comme dans tous les territoires, il s'agit principalement de femmes (à l'exception de Saint-Mathieu-de-Trévières où le nombre de femmes et d'hommes seuls est sensiblement le même).

Au cours des dix dernières années, la part des ménages d'une personne a moins progressé à Prades-le-Lez que dans les trois villes de comparaison. En revanche, elle a plus augmenté que dans la Métropole, le département, la région ou en France métropolitaine.

Figure 24 : Évolution de la part des ménages d'une personne depuis 2008



Source : Insee RP 2008-2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 21 : Nombre et part des ménages d'une personne en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nb de ménages d'1 personne	617	106 079	214 750	1 040 068	10 686 740	590	784	446
dont hommes	219	45 299	91 556	460 607	4 631 257	206	300	203
dont femmes	399	60 779	123 194	579 461	6 055 483	385	484	243
Part des ménages d'1 personne (%)	26,3	45,2	39,5	38,0	36,8	26,6	27,8	23,3

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Les ménages d'une personne correspondent aux personnes qui vivent seules dans leur résidence principale. Cela ne prend pas en compte les personnes vivant dans des habitations mobiles, les bateliers, les personnes sans-abri ainsi que celles vivant en communauté (maison de retraite, résidence universitaire...) ou étant incarcérées.

3.3 Une part de couples qui décroît



CONSTATS-ENJEUX

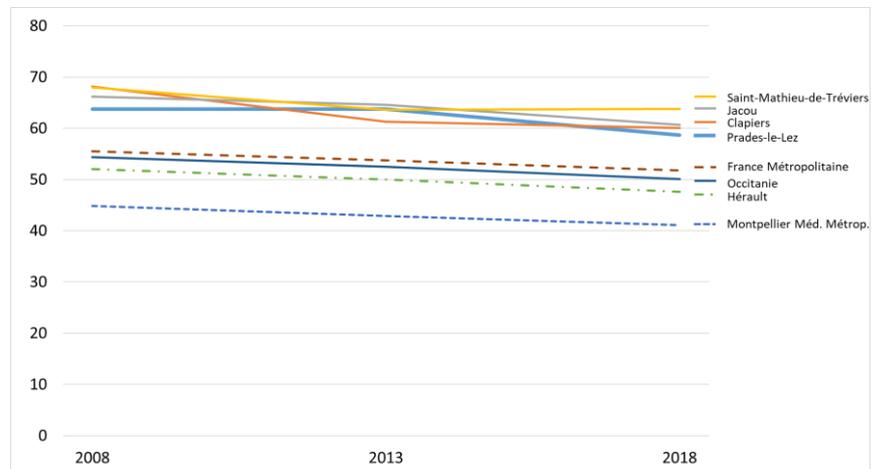
Des couples dont la part diminue lentement. Parmi eux, la part des couples avec enfants reste majoritaire. Selon l'âge des personnes et la présence ou non d'enfants, les besoins d'accompagnement peuvent être variables.

Près de 1 400 couples habitent à Prades-le-Lez. Cela représente 59 % des ménages de la ville, proportion légèrement inférieure à ce qui est observé dans les autres villes de comparaison, mais nettement supérieure aux valeurs de la métropole montpellieraine, du département, de la région et de la France métropolitaine.

Plus de la moitié de ces couples (54 %) vivent avec des enfants (quel que soit l'âge de ceux-ci) comme dans les trois villes de comparaison alors que c'est l'inverse qui est observé (plus de couples sans enfant qu'avec enfants) dans la métropole de Montpellier, le département, la région ou la France métropolitaine.

Au cours des dix dernières années, la part des couples parmi les ménages a diminué dans tous les territoires étudiés. La baisse observée à Prades-le-Lez est un peu plus importante qu'à St-Mathieu-de-Tréviers mais inférieure à ce qui est observé dans les deux autres villes.

Figure 25 : Évolution de la part des couples depuis 2008



Source : Insee RP 2008-2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 22 : Nombre et part des couples en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Tréviers
Nb de couples	1 378	96 602	259 286	1 370 573	15 045 107	1 336	1 708	1 224
dont sans enfants	628	49 240	138 349	747 745	7 675 203	663	764	525
dont avec enfants	750	47 362	120 937	622 827	7 369 904	673	944	699
Part des couples (%)	58,6	41,1	47,6	50,1	51,8	60,1	60,6	63,8

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le nombre de couples parmi les ménages est issu des recensements de population. Les enfants présents dans le foyer sont comptabilisés quel que soit leur âge. Les couples vivant dans des habitations mobiles, les bateliers, les personnes sans-abri ainsi que ceux vivant en communauté (maison de retraite, résidence universitaire...) ou étant incarcérés ne sont pas pris en compte.

3.4 Des familles monoparentales nettement plus nombreuses, même si leur part reste limitée



CONSTATS-ENJEUX

Même si leur part reste limitée, une progression nette du nombre de familles monoparentales, rendant nécessaire l'adaptation de l'offre sociale.

Près de 300 familles monoparentales, c'est-à-dire un parent vivant seul avec ses enfants quel que soit leur âge, habitent à Prades-le-Lez, soit 13 % des ménages de la ville.

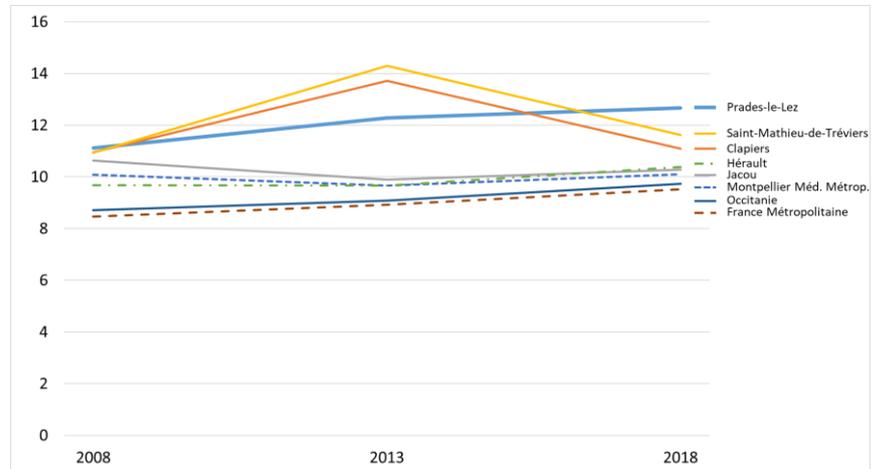
Dans 83 % des cas, il s'agit d'une mère vivant seule avec ses enfants et dans 17 % des cas, d'un père.

La proportion de familles monoparentales parmi les ménages est plus élevée à Prades-le-Lez que dans tous les autres territoires étudiés et c'est là qu'elle a le plus augmenté.

Entre 2008 et 2018, le nombre de familles monoparentales a augmenté de 50 %.

Parmi le nombre total de familles avec enfants de moins de 25 ans de Prades-le-Lez, 29 % d'entre elles sont composées d'un seul parent.

Figure 26 : Évolution de la part des familles monoparentales depuis 2008



Source : Insee RP 2008-2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Élément issu des rencontres :

L'association La Ruche fait part des difficultés des mères seules avec leur(s) enfant(s) à concilier, de manière générale, les temps professionnels et éducatifs. Par exemple, une jeune fille n'a pas pu se rendre à la sortie au zoo prévue en novembre dernier car sa mère travaillait et n'a pas pu la déposer.

Tableau 23 : Nombre et part des familles monoparentales en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nb de familles monoparentales	298	23 723	56 534	266 384	2 770 037	247	290	223
dont hommes	52	4 084	10 041	50 889	515 051	45	55	30
dont femmes	245	19 639	46 494	215 495	2 254 986	201	235	193
Part fam. monoparentales (%)	12,7	10,1	10,4	9,7	9,5	11,1	10,3	11,6

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le nombre de familles monoparentales parmi les ménages est issu des recensements de population. Les enfants présents dans le foyer sont comptabilisés quel que soit leur âge.

3.5 Une majorité de familles avec un ou deux enfants de moins de 25 ans



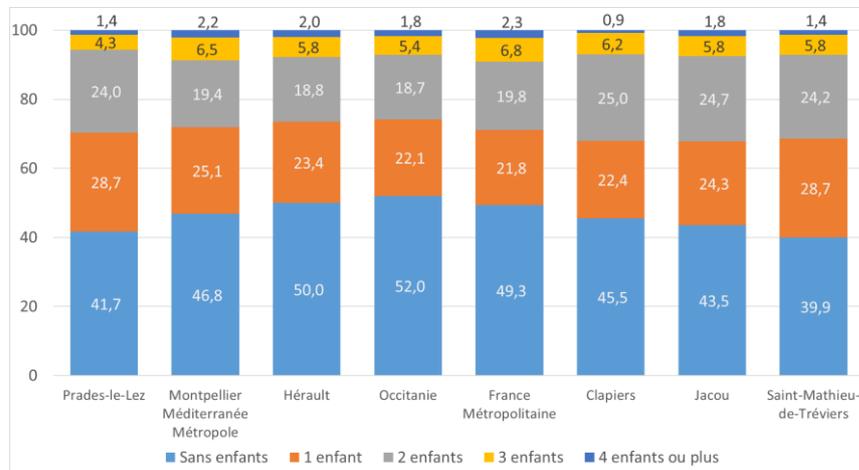
CONSTATS-ENJEUX

La plupart des familles vivent avec des enfants. La part des familles avec 3 enfants ou plus reste limitée. Cette information est à prendre en compte pour adapter l'offre d'accompagnement.

Près de 1 700 familles vivent à Prades-le-Lez. La plupart (58 %) ont au moins un enfant de moins de 25 ans vivant avec elles. Cette proportion est plus élevée qu'à Clapiers ou Jacou et un peu moins élevée qu'à Saint-Mathieu-de-Trévières. Elle est également plus grande que dans les autres territoires de comparaison.

Parmi l'ensemble des familles, on note une part relativement élevée de familles avec un seul enfant. Les familles avec deux enfants sont un peu moins nombreuses que dans les trois villes de comparaison, mais plus nombreuses que dans les autres territoires. En revanche, les familles de trois enfants sont moins nombreuses à Prades-le-Lez que dans tous les autres territoires. Le même phénomène est observé pour les familles de quatre enfants ou plus (à l'exception de Clapiers et Saint-Mathieu-de-Trévières).

Figure 27 : Répartition des familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans vivant avec elles en 2018



Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 24 : Nombre de familles et répartition selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nb de familles	1 681	120 909	317 189	1 643 267	17 884 216	1 587	1 997	1 452
Aucun enfant	41,7	46,8	50,0	52,0	49,3	45,5	43,5	39,9
Un enfant	28,7	25,1	23,4	22,1	21,8	22,4	24,3	28,7
Deux enfants	24,0	19,4	18,8	18,7	19,8	25,0	24,7	24,2
Trois enfants	4,3	6,5	5,8	5,4	6,8	6,2	5,8	5,8
Quatre enfants +	1,4	2,2	2,0	1,8	2,3	0,9	1,8	1,4

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Une famille est composée soit d'un couple avec ou sans enfant(s), soit un adulte seul avec enfant(s). Seule la présence d'un ou plusieurs enfants de moins de 25 ans est prise en compte. Ces données sont extraites des recensements de population.

3.6 Une part limitée de familles monoparentales avec enfants de moins de 25 ans



CONSTATS-ENJEUX

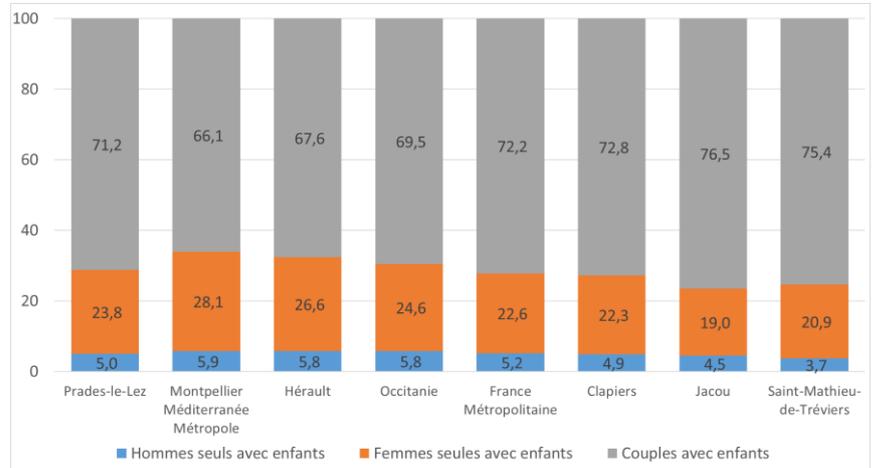
Une part de familles monoparentales avec enfants qui reste limitée à Prades-le-Lez mais qui progresse, principalement composées d'un parent femme. Ces familles peuvent nécessiter des aides spécifiques.

À Prades-le-Lez, 1 052 familles vivent avec des enfants de moins de 25 ans. 71 % d'entre elles sont des couples (sans préjuger du lien de parenté entre adultes et enfants) et 29 % sont formées d'adultes seuls vivant avec des enfants de moins de 25 ans. Dans ces familles monoparentales, l'adulte est le plus souvent une femme.

Si la proportion de familles monoparentales à Prades-le-Lez est légèrement supérieure à ce qui est observé dans les trois villes de comparaison et en particulier à Jacou, elle reste néanmoins nettement moins importante que dans la Métropole, et le département.

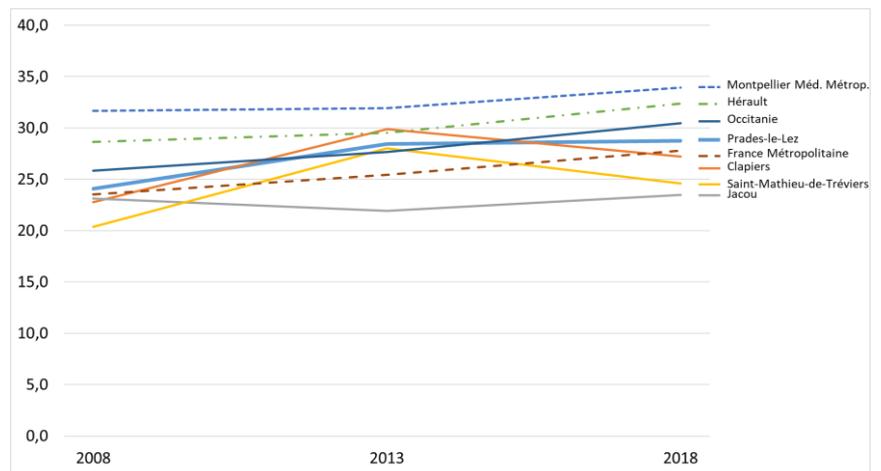
Au cours des dix dernières années, la part des familles monoparentales avec enfants de moins de 25 ans a progressé à Prades-le-Lez sur le même rythme qu'à Clapiers ou Saint-Mathieu de Trévières mais de manière plus rapide que dans les autres territoires de comparaison.

Figure 28 : Répartition par type des familles avec enfants de moins de 25 ans en 2018



Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 29 : Évolution du nombre de familles monoparentales avec enfants de moins de 25 ans depuis 2008 (base 100 : 2007)



Source : Insee RP 22008-2018018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 25 : Nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans et répartition par type en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nb de familles	1 052	71 669	178 840	895 521	10 209 013	925	1 233	926
Hommes seuls	5,0	5,9	5,8	5,8	5,2	4,9	4,5	3,7
Femmes seules	23,8	28,1	26,6	24,6	22,6	22,3	19,0	20,9
Couples	71,2	66,1	67,6	69,5	72,2	72,8	76,5	75,4

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans est issu des recensements de population. Le lien de parenté entre les adultes et les enfants n'est pas pris en compte. Pour les couples, il peut s'agir de familles recomposées.

3.7 La part d'enfants vivant en famille monoparentale progresse avec l'âge des enfants



CONSTATS-ENJEUX

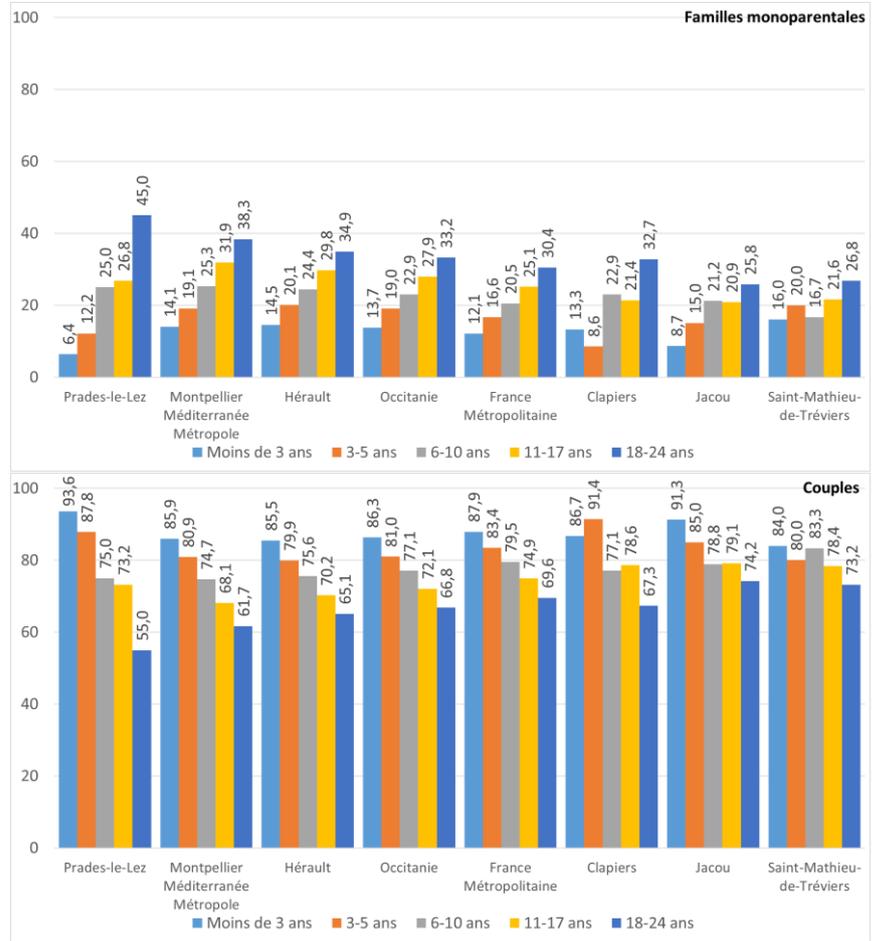
Plus de 130 enfants de moins de 11 ans vivent en famille monoparentale. Leur proportion parmi les enfants de même âge reste limitée mais peut nécessiter une attention particulière en matière d'accompagnement social.

À Prades-le-Lez comme ailleurs, plus les enfants sont âgés, plus ils sont nombreux, proportionnellement, à vivre dans des familles monoparentales : 6 % des enfants de moins de 3 ans, 27 % des 11-17 ans et 45 % des 18-24 ans vivant en famille.

Les proportions, aux plus jeunes âges (moins de 3 ans et 3-5 ans), des enfants vivant en familles monoparentales observées à Prades sont inférieures aux autres territoires. En revanche, les enfants pradéens de 6-10 ans et de 18-24 ans sont proportionnellement plus nombreux à vivre en familles monoparentales.

Au total, près 360 enfants de moins de 25 ans vivent dans une famille monoparentale ; parmi eux, une quarantaine a moins de 6 ans et plus de 130 ont moins de 11 ans.

Figure 30 : Répartition des enfants par âge selon le type de famille en 2018



Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 26 : Nombre d'enfants en famille monoparentale par âge en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Moins de 3 ans	15	2 257	5 162	23 458	250 711	20	20	20
3 à 5 ans	26	2 982	7 488	35 425	373 761	15	45	30
6 à 10 ans	93	6 579	15 882	76 487	803 670	85	90	59
11 à 17 ans	140	10 983	26 838	130 186	1 361 588	95	145	119
18 ans et plus	114	7 768	16 623	71 067	836 858	120	80	74

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Une famille est composée soit d'un couple avec ou sans enfants, soit un adulte seul avec enfants. Seule la présence d'un ou plusieurs enfants de moins de 25 ans vivant dans le même logement est prise en compte. Ces données sont extraites des recensements de population

4/ REVENUS ET PRESTATIONS SOCIALES

LES FAITS MARQUANTS	55
4.1 Un revenu disponible élevé.....	57
4.2 Un taux de pauvreté des ménages limité	58
4.3 Une proportion limitée de foyers fiscaux ne paye pas d'impôt.....	59
4.4 Une augmentation du nombre d'allocataires adultes handicapés.....	60

LES FAITS MARQUANTS

Un revenu disponible élevé :
La moitié de la population
au-dessus de 2 088 euros par mois
(pour une personne seule)

Près de 170 ménages pradéens (7 %)
vivent en dessous du seuil de pauvreté
(1 063 euros par mois en 2018).

Un faible taux de
foyers fiscaux ne paye
pas d'impôts

Un nombre limité de ménages
percevant des prestations sociales

4.1 Un revenu disponible élevé



CONSTATS-ENJEUX

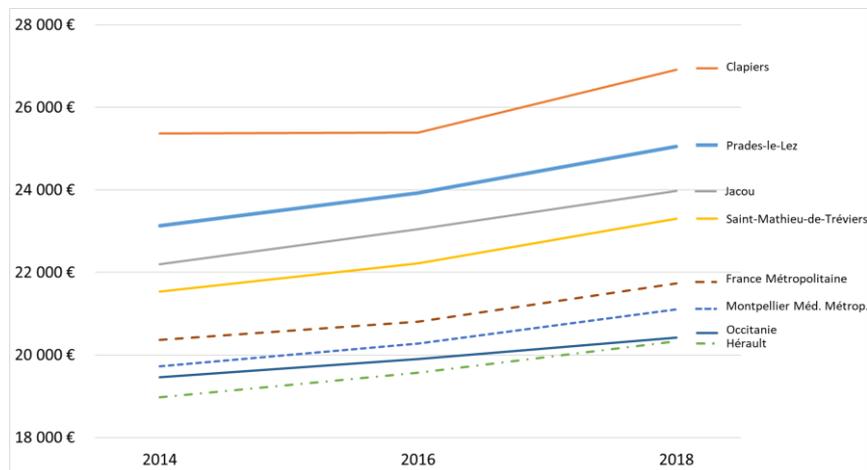
Le revenu disponible des Pradéens est relativement élevé et a progressé au cours des dernières années.

La moitié des ménages à Prades-le-Lez ont un revenu médian annuel disponible inférieur à 25 050 €. Ce revenu disponible correspond à l'ensemble des revenus perçus (y compris les indemnités chômage et pensions de retraite) et les prestations sociales après impôt. Cela correspond à un montant de 2 088 € par mois pour une personne seule, 3 131 € pour un couple sans enfant et 4 384 € pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans.

Après Clapiers, ce revenu médian annuel disponible est le plus élevé de tous les territoires étudiés.

Entre 2014 et 2018, le revenu médian disponible annuel a augmenté de plus de 1 900 € à Prades-le-Lez (soit 160 €/mois). Cette augmentation de plus de 8 % est la plus forte observée dans tous les territoires étudiés.

Figure 31 : Évolution du revenu médian disponible depuis 2014



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 27 : Revenu annuel médian disponible par unité de consommation en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Revenu annuel	25 050 €	21 100 €	20 000 €	20 740 €	21 730 €	26 910 €	23 980 €	23 300 €

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le revenu disponible comprend les revenus d'activité (salariee et indépendante et revenus de remplacement tels que le chômage, la préretraite, la retraite et la pension d'invalidité, ainsi que les pensions alimentaires et revenus du patrimoine) auxquels sont ajoutés les prestations sociales reçues, moins les impôts versés. Il est ensuite divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) du ménage pour évaluer le niveau de vie d'un ménage. Les unités de consommation sont calculées selon l'échelle de l'OCDE qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

4.2 Un taux de pauvreté des ménages limité



CONSTATS-ENJEUX

Le taux de pauvreté des ménages est, à Prades, deux fois moins élevé qu'au niveau national. Il est en diminution au cours des dernières années. Néanmoins, 7 % des ménages pradéens vivent en dessous du seuil de pauvreté. Cette population nécessite de lui proposer des services sociaux adaptés.

Près de 170 ménages pradéens vivent en dessous du seuil de pauvreté (1 063 euros par mois en 2017). Cela représente 7 % d'entre eux.

Ce taux est le plus faible de tous les territoires étudiés : sa valeur est moitié moindre que celle observée au niveau national et près de 3 fois plus faible que celui observé au niveau de la métropole montpelliéraine ou du département.

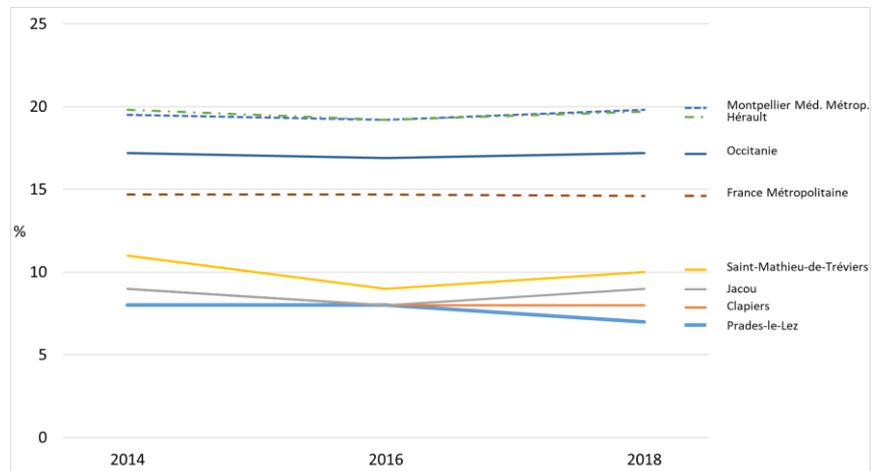
Entre 2014 et 2016, le taux de pauvreté est resté stable à Prades-le-Lez avant de diminuer légèrement pendant les deux années suivantes. Sur quatre ans, la baisse observée à Prades-le-Lez est, proportionnellement, la plus forte de tous les territoires étudiés.

Tableau 28 : Taux de pauvreté des ménages en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Tx de pauvreté (%)	7	19,8	19,7	17,2	14,6	8	9	10

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 32 : Évolution du taux de pauvreté des ménages depuis 2014



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le taux de pauvreté est déterminé chaque année au niveau national par l'Insee à partir du revenu disponible (cf. définition page précédente). Quand un ménage dispose, par unité de consommation, de moins de 60 % du revenu annuel médian France entière, il est considéré comme étant en situation de pauvreté. En 2018, dernière valeur connue, ce seuil est de 12 750 € par an (1 063 € par mois)..

4.3 Une proportion limitée de foyers fiscaux ne paye pas d'impôt



CONSTATS-ENJEUX

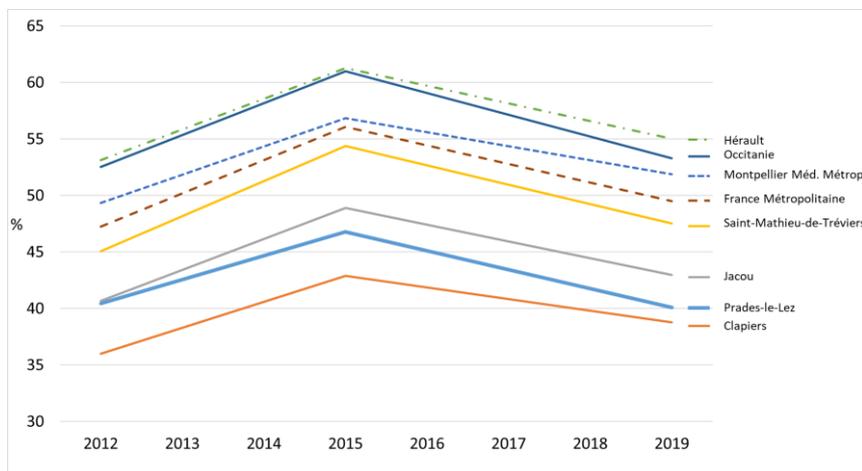
La proportion de foyers fiscaux non imposables est relativement faible à Prades-le-Lez.

Moins de la moitié (46 %) des foyers fiscaux pradéens ne payent pas d'impôt sur le revenu.

Cette proportion est supérieure à ce qui est observé à Clapiers, mais inférieure à ce qui est observé dans les deux autres villes de comparaison. Ce taux est nettement inférieur à celui observé dans le département ou la région (61 %) ou au niveau de la métropole ou de la France métropolitaine (56 %).

Au cours des sept dernières années, la proportion de foyers fiscaux non imposés a commencé par augmenter avant de diminuer dans tous les territoires étudiés. Sur l'ensemble des territoires étudiés, seul Prades-le-Lez présente une part de foyers non imposés inférieure en 2019 à ce qui était observé en 2012.

Figure 33 : Évolution de la part des foyers fiscaux non imposés depuis 2012



Source : Insee-DGFIP-Exploitation : CREA-ORS Occitanie

Tableau 29 : Part des foyers fiscaux non imposés en 2017

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Part des foyers fiscaux non imposés (%)	45,6	56,1	60,7	60,6	55,7	43,7	49,1	52,7

Source : Insee-DGFIP- Exploitation : CREA-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Un foyer fiscal correspond à l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus. Il peut y avoir plusieurs foyers fiscaux dans un seul ménage : par exemple, un couple non marié où chacun remplit sa propre déclaration de revenus compte pour deux foyers fiscaux. Un foyer fiscal est dit non imposé quand, du fait du niveau de revenu ou des réductions et crédits d'impôts, il n'a pas d'impôt sur le revenu à acquitter.

4.4 Une augmentation du nombre d'allocataires adultes handicapés



CONSTATS-ENJEUX

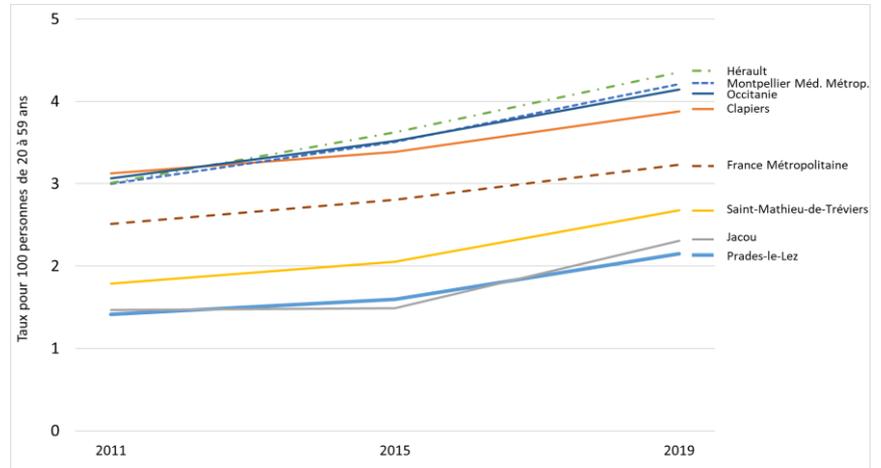
Les allocataires de l'AAH sont proportionnellement peu nombreux à Prades-le-Lez, mais leur nombre augmente. Ces personnes dont les ressources financières sont limitées peuvent nécessiter un accompagnement spécifique.

Un peu plus de 70 habitants de Prades-le-Lez perçoivent l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Cela correspond à 2,1 % de la population adulte (20-59 ans) de la ville.

Ce taux est le plus faible de tous les territoires étudiés.

Entre 2011 et 2019, le taux d'allocataires de l'AAH a progressé dans tous les territoires étudiés. Après Jacou (+ 57 %), c'est à Prades-le-Lez que la progression de ce taux a été la plus élevée (+ 52 %).

Figure 34 : Évolution du taux d'allocataires (CAF+MSA) de l'AAH depuis 2011



Source : Cnaf-CCMSA-Insee - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 30 : Nombre d'allocataires de l'AAH (CAF + MSA) et taux pour 100 personnes de 20 à 59 ans en décembre 2019

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nombre	72	12 099	28 056	134 168	1 174 509	116	88	73
Taux	2,1	4,2	4,4	4,1	3,2	3,9	2,3	2,7

Source : Cnaf-CCMSA-Insee - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'allocation aux adultes handicapés (AAH) est une aide financière qui garantit un minimum de ressources. Elle est attribuée sous réserve de respecter des critères d'incapacité, d'âge, de résidence et de ressources. Elle est accordée sur décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Son montant vient compléter d'éventuelles autres ressources. Elle est versée par la CAF ou la MSA.

5/ ÉDUCATION ET EMPLOI

LES FAITS MARQUANTS	63
5.1 Une progression de la scolarisation des 2-5 ans en dix ans.....	65
5.2 De moins en moins de personnes sans diplôme ou faiblement diplômées	66
5.3 La part des personnes les plus diplômées (Bac+2 ou supérieur) en nette progression	67
5.4 Un taux d'activité élevé des 15-64 ans	68
5.5 Un écart de taux d'activité limité entre hommes et femmes	69
5.6 Beaucoup de cadres et peu d'ouvriers chez les hommes	70
5.7 Les professions intermédiaires prépondérantes chez les femmes.....	71
5.8 Un chômage limité	72
5.9 Un taux de chômage identique entre les hommes et les femmes	73
5.10 La grande majorité des Pradéens en emploi travaillent en dehors de la ville	74
5.11 Les deux tiers des personnes travaillant à Prades-le-Lez résident en dehors de la ville	75

LES FAITS MARQUANTS

Une population de plus en plus diplômée, notamment du supérieur

Trois quarts des Pradéens entre 15 et 64 ans sont actifs (*travaillent ou recherchent un emploi*)

Des hommes principalement cadres et professions intellectuelles supérieures ou exerçant une profession intermédiaire

Des femmes exerçant principalement une profession intermédiaire ou d'employée

Un taux de chômage limité (10 %)

85 % des Pradéens qui ont un emploi travaillent en dehors de la ville

5.1 Une progression de la scolarisation des 2-5 ans en dix ans



CONSTATS-ENJEUX

Plus des trois quarts des 2 à 5 ans sont scolarisés.

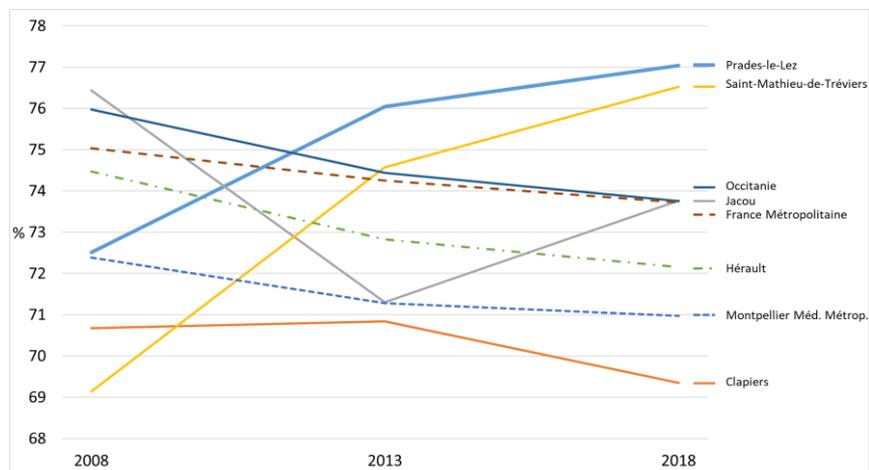
Ce taux continue à progresser alors qu'il diminue dans presque tous les autres territoires de comparaisons.

Cette évolution est à prendre en compte dans l'offre d'accueil scolaire et périscolaire.

Près de 200 Pradéens âgés de 2 à 5 ans sont scolarisés, soit 77 % des enfants de cet âge habitant la commune. Ce taux de scolarisation est supérieur à ceux observés dans tous les territoires de comparaison.

Au cours des dix dernières années, le taux de scolarisation entre 2 et 5 ans a augmenté à Prades-le-Lez, gagnant 4,5 points. Une progression des taux de scolarisation des 2-5 ans est observé dans un seul des autres territoires étudiés, Saint-Mathieu-de-Trévières, avec un gain de 7,4 points qui ne lui permet pas cependant de dépasser le niveau de Prades-le-Lez. Dans tous les autres territoires, y compris au niveau national, on observe une baisse du taux de scolarisation des 2-5 ans entre 2008 et 2018.

Figure 35 : Évolution du taux de scolarisation des 2-5 ans depuis 2008



Source : Insee RP 2008-2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 31 : Nombre d'enfants de 2 à 5 ans scolarisés et taux de scolarisation en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nombre	198	15 143	36 203	184 705	2 221 699	164	239	174
Taux (%)	77,0	71,0	72,1	73,8	73,7	69,4	73,8	76,5

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'instruction est obligatoire pour tous les enfants, français et étrangers, à partir de 3 ans et jusqu'à l'âge de 16 ans révolus. Les enfants peuvent être accueillis en école maternelle dès 2 ans. La tranche 2-5 ans correspond à l'âge de scolarisation pré-élémentaire.

5.2 De moins en moins de personnes sans diplôme ou faiblement diplômées



CONSTATS-ENJEUX

Parmi les personnes de 15 ans et plus sorties du système scolaire, 17 % ont au plus le brevet des collèges comme dernier diplôme.

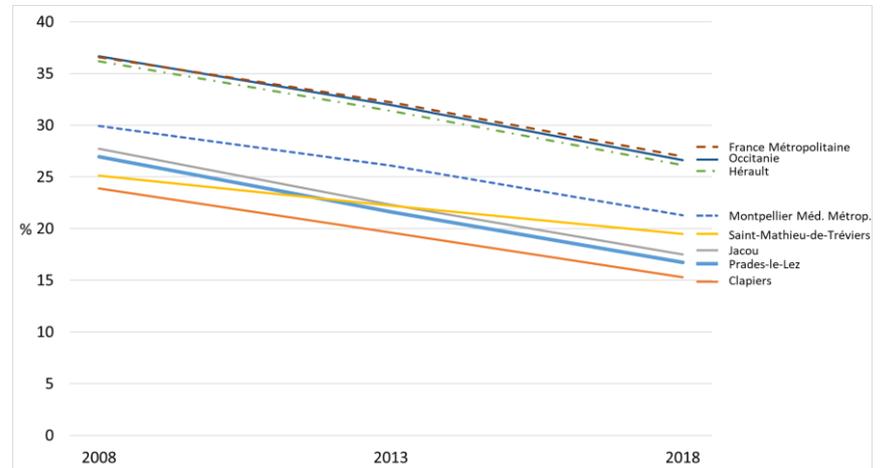
L'absence de diplôme étant un facteur de vulnérabilité sociale, une attention particulière doit être portée à ces personnes.

La très grande majorité des Pradéens (83 %) est diplômée (au-dessus du brevet des collèges). Néanmoins, plus de 670 Pradéens de 15 ans et plus sortis du système scolaire sont peu ou pas diplômés (au plus le brevet des collèges). Cela représente 17 % des personnes sorties du système scolaire.

Ce taux est le plus bas de tous les territoires étudiés, à l'exception de Clapiers.

Cette proportion est en baisse importante au cours des dix dernières années par le remplacement des générations les plus âgées, peu diplômées, par des générations plus jeunes, plus diplômées. La baisse observée à Prades-le-Lez est la plus marquée de l'ensemble des territoires, notamment par rapport à ce qui est observé à Clapiers, Saint-Mathieu-de-Trévières ou Montpellier Méditerranée Métropole.

Figure 36 : Évolution de la part de personnes peu ou pas diplômées depuis 2008



Source : Insee RP 2008-2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 32 : Nombre et part de personnes de 15 ans et plus sorties du système scolaire et peu ou pas diplômées en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nombre	671	69 068	220 221	1 169 708	12 806 548	600	855	668
Part (%)	16,7	21,3	26,1	26,6	27,0	15,3	17,5	19,5

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le niveau du diplôme le plus élevé obtenu est recueilli lors des recensements de population. Cette information est analysée uniquement pour les personnes qui ont quitté le système scolaire et qui sont âgées d'au moins 15 ans. Les personnes n'ayant pas de diplôme ou au plus le brevet des collèges sont considérées comme peu ou pas diplômées.

5.3 La part des personnes les plus diplômées (Bac+2 ou supérieur) en nette progression



CONSTATS-ENJEUX

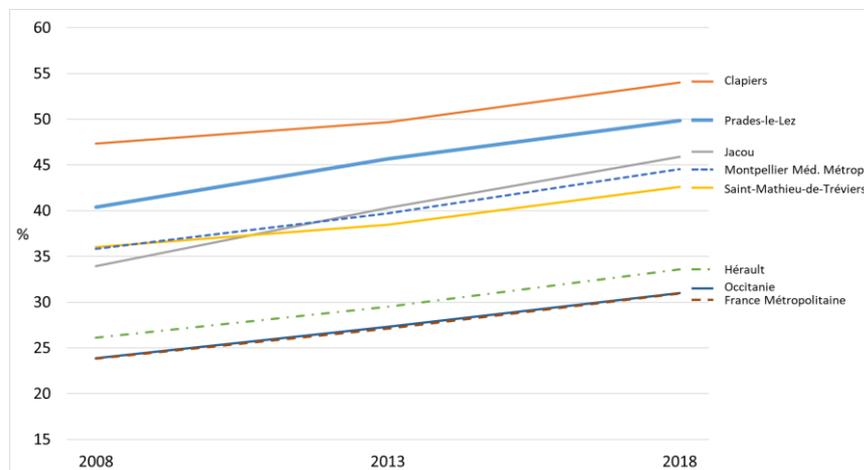
Comme ailleurs, la part des personnes les plus diplômées est élevée et progresse nettement à Prades-le-Lez.

Près de la moitié des Pradéens de 15 ans et plus et sortis du système scolaire ont un niveau Bac+2 ou supérieur : 49,8 % soit plus de 2 000 habitants.

Seule Clapiers présente un taux supérieur atteignant 54 %.

Au cours des dix dernières années, la part des personnes ayant un niveau Bac+2 ou supérieur a progressé dans tous les territoires. Après Jacou (+ 12 points), c'est à Prades-le-Lez que cette progression a été la plus marquée (+ 9,5 points).

Figure 37 : Évolution de la part des Bac+2 et plus depuis 2008



Source : Insee RP 2008-2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 33 : Nombre et part des personnes de 15 ans et plus sorties du système scolaire ayant un diplôme niveau Bac+2 ou supérieur en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nombre	2 001	144 589	283 161	1 360 391	14 698 528	2 118	2 240	1 461
Part (%)	49,8	44,6	33,6	31,0	30,9	54,0	45,9	42,6

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le niveau du diplôme le plus élevé obtenu est recueilli lors des recensements de population. Cette information est analysée uniquement pour les personnes qui ont quitté le système scolaire et qui sont âgées d'au moins 15 ans.

5.4 Un taux d'activité élevé des 15-64 ans



CONSTATS-ENJEUX

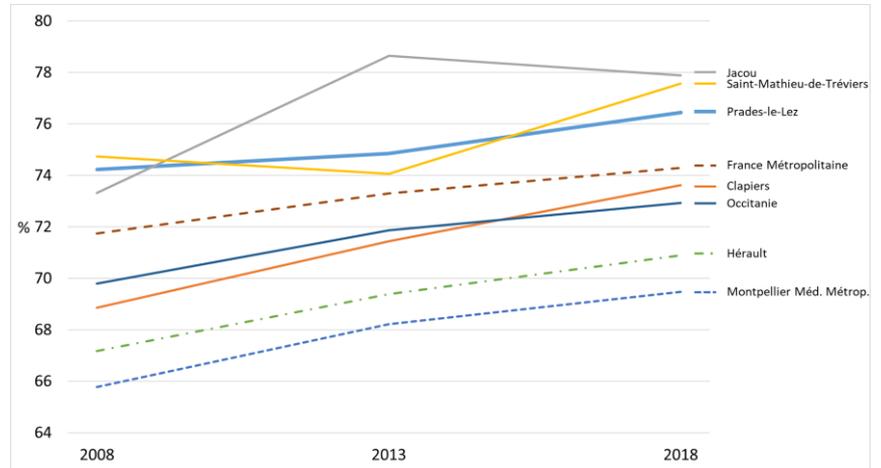
Plus des trois quarts des Pradéens sont actifs mais le taux d'activité y a moins progressé entre 2008 et 2018 que dans les autres territoires.

Près de 2 850 Pradéens âgés de 15 à 64 ans sont « actifs » (ils occupent ou sont à la recherche d'un emploi). Cela représente 65,4 % de cette population.

Le taux d'activité des 15-64 ans à Prades-le-Lez est inférieur à ceux observés à Jacou ou Saint-Mathieu-de-Trévières (mais supérieur aux taux de la métropole montpelliéraine, départemental, régional et national hors départements et territoires d'Outre-mer).

Au cours des dix dernières années, le taux d'activité des 15-64 ans a progressé à Prades-le-Lez, gagnant 2,2 points. Cette progression est la plus faible parmi l'ensemble des territoires étudiés et, en particulier, plus faible qu'à Clapiers ou Jacou (respectivement + 4,8 et + 4,6 points).

Figure 38 : Évolution du taux d'activité des 15-64 ans depuis 2008



Source : Insee RP 2008-2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 34 : Nombre de personnes de 15 à 64 ans actives et part dans la population en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nombre	2 827	223 973	508 421	2 616 596	29 946 345	2 477	3 329	2 397
Part (%)	76,4	69,5	70,9	72,9	74,3	73,6	77,9	77,6

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et celle à la recherche d'un emploi. Ces données sont issues du recensement.

5.5 Un écart de taux d'activité limité entre hommes et femmes



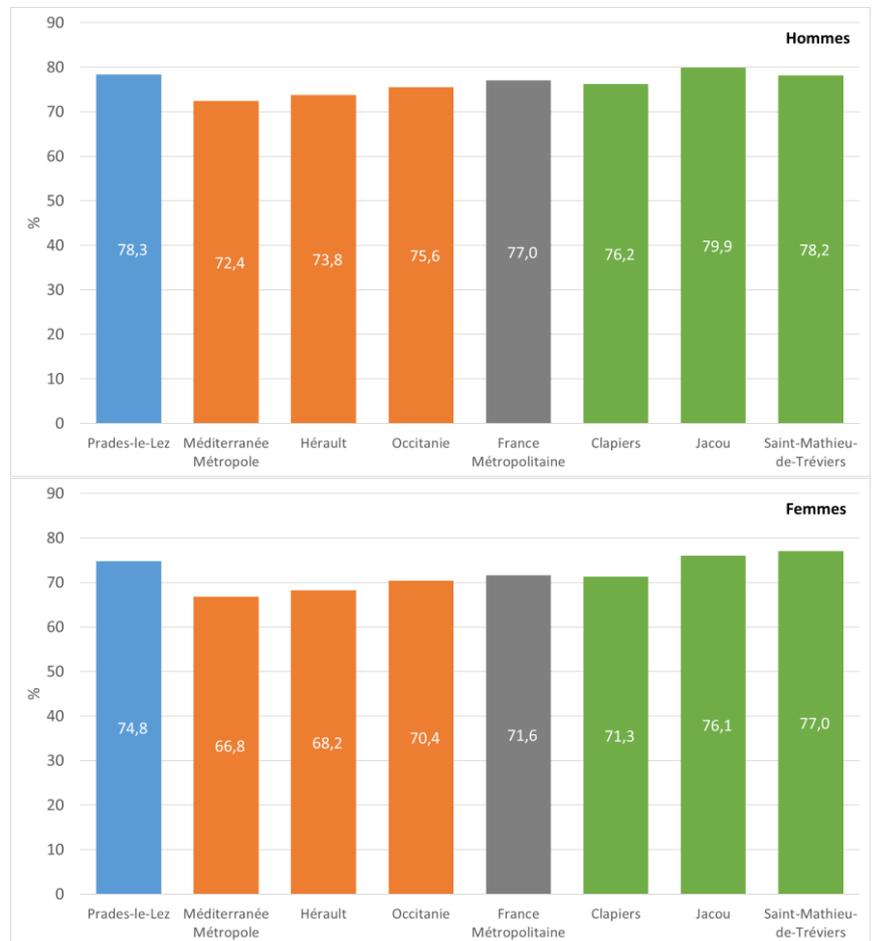
CONSTATS-ENJEUX

Un écart de taux d'activité entre les hommes et les femmes persiste à Prades-le-Lez mais il est plus limité que dans la plupart des autres territoires.

78% des hommes et 75% des femmes à Prades-le-Lez sont actifs, c'est-à-dire qu'ils ont une activité professionnelle ou sont à la recherche d'un emploi.

L'écart de taux d'activité entre les hommes et les femmes est de 3,5 points à Prades-le-Lez. Il est inférieur dans un seul des autres territoires étudiés : Saint-Mathieu-de-Trévières (1,2 point). À Jacou, l'écart est un peu supérieur (3,8 points) et il est plus marqué à Clapiers (4,9 points). C'est sur le territoire de la Métropole montpelliéraine et dans le département de l'Hérault que l'écart le plus important est observé (5,6 points pour ces deux territoires).

Figure 39 : Taux d'activité des 15-64 ans en 2018



Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 35 : Taux d'activité des 15 à 64 ans par genre en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Hommes	78,3	72,4	73,8	75,6	77,0	76,2	79,9	78,2
Femmes	74,8	66,8	68,2	70,4	71,6	71,3	76,1	77,0

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et celle à la recherche d'un emploi. Ces données sont issues du recensement.

5.6 Beaucoup de cadres et peu d'ouvriers chez les hommes



CONSTATS-ENJEUX

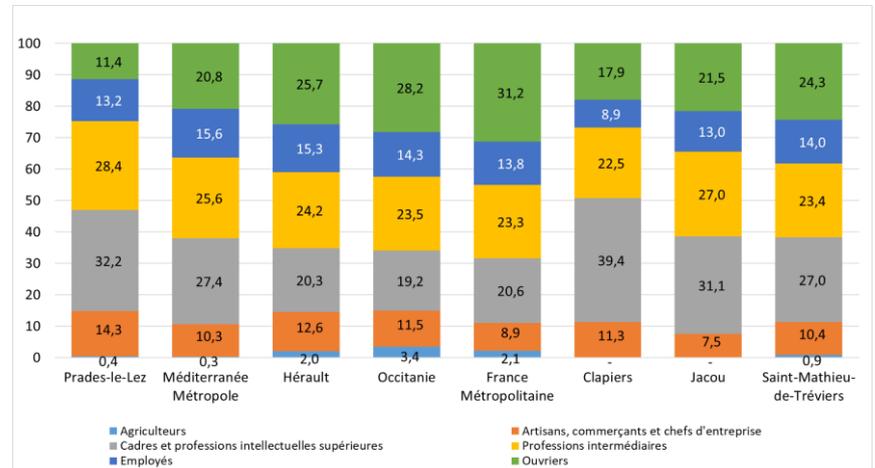
Une répartition des actifs reflétant une part prépondérante des catégories les plus favorisées.

La catégorie socio-professionnelle la plus représentée chez les hommes à Prades-le-Lez est celle des cadres ou professions intellectuelles supérieures, soit 32,2 % des actifs, pourcentage le plus élevé dans tous les territoires de comparaison à l'exception de Clapiers (39,4 %).

Les professions intermédiaires forment la 2^e catégorie sociale la plus représentée chez les hommes à Prades-le-Lez, plus présente que dans tous les autres territoires étudiés. On observe également une part plus élevée à Prades-le-Lez que dans les autres territoires des artisans, commerçants et chefs d'entreprises.

Les employés sont relativement peu nombreux à Prades-le-Lez. La part des ouvriers est particulièrement limitée, la plus faible de tous les territoires pris en compte.

Figure 40 : Répartition de la population active masculine de 15 à 64 ans par principale catégorie sociale en 2018



Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 36 : Répartition (%) de la population active masculine de 15 à 64 ans par principale catégorie sociale en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Agriculteurs	0,4	0,3	2,0	3,4	2,1	-	-	0,9
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	14,3	10,3	12,6	11,5	8,9	11,3	7,5	10,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	32,2	27,4	20,3	19,2	20,6	39,4	31,1	27,0
Professions intermédiaires	28,4	25,6	24,2	23,5	23,3	22,5	27,0	23,4
Employés	13,2	15,6	15,3	14,3	13,8	8,9	13,0	14,0
Ouvriers	11,4	20,8	25,7	28,2	31,2	17,9	21,5	24,3

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et celle à la recherche d'un emploi. Ces données sont issues du recensement.

5.7 Les professions intermédiaires prépondérantes chez les femmes



CONSTATS-ENJEUX

Les actives pradéennes exercent principalement une profession intermédiaire. La part des cadres reste limitée.

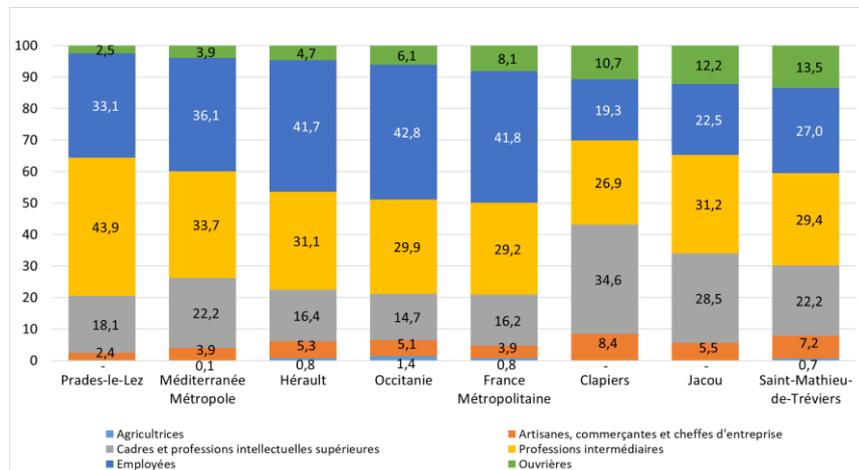
43,9 % des actives pradéennes font partie des professions intermédiaires. Cette proportion est la plus élevée de tous les territoires de comparaison.

On constate également la part importante des employées, un tiers des actives pradéennes. Elles sont proportionnellement moins nombreuses que dans les trois villes de comparaison mais plus nombreuses que dans la métropole montpelliéraine et aux niveaux départemental, régional et national (hors départements et territoires d’Outre-mer).

La part des femmes de la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures demeure limitée : moins d’une sur cinq. Cette proportion est moindre que dans les trois villes de comparaison, mais plus élevée que dans les autres territoires.

La part des ouvrières comme celle des artisanes, commerçantes et cheffes d’entreprise est particulièrement faible à Prades-le-Lez.

Figure 41 : Répartition de la population active féminine de 15 à 64 ans par principales catégories sociales en 2018



Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 37 : Répartition (%) de la population active féminine de 15 à 64 ans par principales catégories sociales en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Agricultrices	0,0	0,1	0,8	1,4	0,8	0,0	0,0	0,7
Artisanes, commerçantes et cheffes d'entreprise	2,4	3,9	5,3	5,1	3,9	8,4	5,5	7,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	18,1	22,2	16,4	14,7	16,2	34,6	28,5	22,2
Professions intermédiaires	43,9	33,7	31,1	29,9	29,2	26,9	31,2	29,4
Employées	33,1	36,1	41,7	42,8	41,8	19,3	22,5	27,0
Ouvrières	2,5	3,9	4,7	6,1	8,1	10,7	12,2	13,5

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et celle à la recherche d’un emploi. Ces données sont issues du recensement.

5.8 Un chômage limité



CONSTATS-ENJEUX

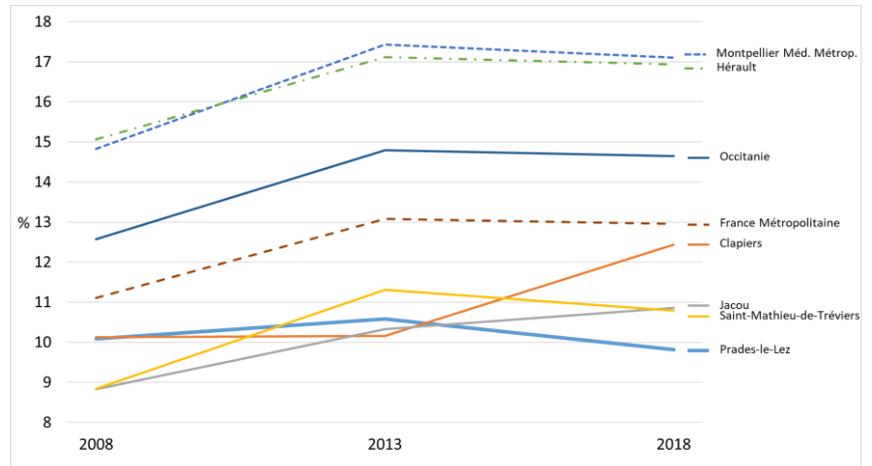
Le taux de chômage à Prades-le-Lez est relativement limité : près de 10 % des actifs se disent au chômage lors du recensement. Ce taux est en légère baisse sur dix ans, contrairement aux autres territoires.

Lors du recensement, près de 280 Pradéens de 15 à 64 ans se déclarent comme chômeurs, soit près de 10 % de la population active de cet âge.

Le taux de chômeurs (au sens du recensement) est le plus faible de l'ensemble des territoires de comparaison. Il est ainsi 7,3 points en dessous du taux observé dans la métropole montpelliéraine.

Au cours des dix dernières années (2008-2018), le taux de chômage a légèrement diminué à Prades-le-Lez (-0,3 point) alors qu'il a progressé dans tous les autres territoires, jusqu'à +2,3 points à Clapiers comme à Montpellier Méditerranée Métropole.

Figure 42 : Évolution du taux de chômage au sens du recensement des 15-64 ans depuis 2008



Source : Insee RP 2008-2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 38 : Nombre et part de personnes de 15 à 64 ans au chômage au sens du recensement en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nombre	278	38 298	86 095	383 154	3 880 154	308	362	259
Part (%)	9,8	17,1	16,9	14,6	13,0	12,4	10,9	10,8

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Les chômeurs au sens du recensement sont les personnes qui se sont déclarées chômeurs (inscrites ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

5.9 Un taux de chômage identique entre les hommes et les femmes

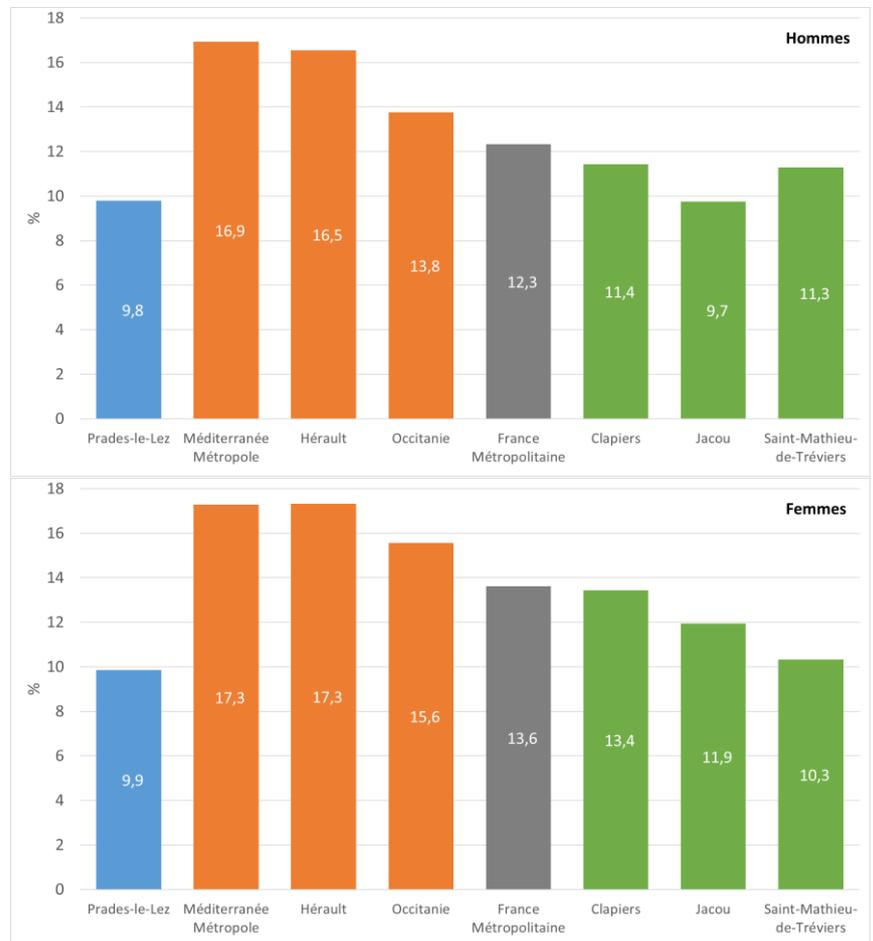


CONSTATS-ENJEUX

À Prades-le-Lez, les taux de chômage des hommes et des femmes sont quasi identiques.

La part de la population active se déclarant au chômage lors du recensement est presque identique chez les hommes et chez les femmes à Prades-le-Lez. Ce n'est pas le cas dans les autres territoires où des écarts sont notés : l'écart atteint 2,2 points à Jacou et 2,0 points à Clapiers. Saint Mathieu-de-Trévières est le seul lieu où le taux de chômage des femmes est moins élevé que celui des hommes (1,0 point d'écart).

Figure 43 : Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans en 2018



Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 39 : Taux de chômeurs (au sens du recensement) parmi les 15-64 ans par genre en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Hommes	9,8	16,9	16,5	13,8	12,3	11,4	9,7	11,3
Femmes	9,9	17,3	17,3	15,6	13,6	13,4	11,9	10,3

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Les chômeurs au sens du recensement sont les personnes qui se sont déclarées chômeurs (inscrites ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

5.10 La grande majorité des Pradéens en emploi travaillent en dehors de la ville



CONSTATS-ENJEUX

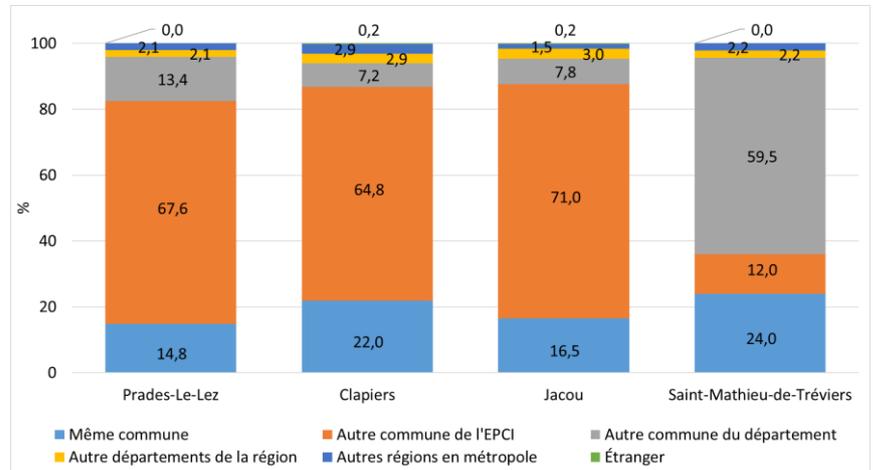
Une très grande majorité des Pradéens qui travaillent ont leur emploi dans la Métropole montpelliéraine posant la question des déplacements longs entre le domicile et le travail.

Près de 2 500 Pradéens exercent une activité professionnelle. Seuls 15 % d'entre eux l'exercent à Prades-le-Lez. Cette part est la plus faible des trois villes étudiées.

Dans plus des deux tiers des cas (68 %), l'activité professionnelle des Pradéens s'exerce dans une autre commune de la Montpellier Méditerranée Métropole. Cela représente près de 1 700 personnes. Cette proportion est plus importante qu'à Clapiers mais moindre qu'à Jacou.

Parmi les 2 230 habitants de Saint-Mathieu-de-Trévières qui travaillent, plus de 900 ont leur emploi à Montpellier et plus de 300 dans une autre commune de Montpellier Méditerranée Métropole. La plupart de ces personnes transitent par Prades-le-Lez pour se rendre sur leur lieu de travail.

Figure 44 : Répartition des personnes en emploi selon leur lieu de travail en 2018



Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 40 : Répartition des personnes en emploi selon leur lieu de travail en 2018

	Prades-le-Lez	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nombre total de personnes en emploi	2 465	2 250	3 016	2 229
Dans la même commune (%)	14,8	22,0	16,5	24,0
Dans une autre commune du même EPCI (%)	67,6	64,8	71,0	12,0
Dans une autre commune du même département (%)	13,4	7,2	7,8	59,5
Dans un autre département de la même région (%)	2,1	2,9	3,0	2,2
Dans une autre région (%)	2,1	2,9	1,5	2,2
À l'étranger (%)	0,0	0,2	0,2	0,0

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Lors du recensement de population, la commune de résidence comme la commune où est exercée l'activité professionnelle sont collectées, permettant de décrire les migrations professionnelles.

5.11 Les deux tiers des personnes travaillant à Prades-le-Lez résident en dehors de la ville



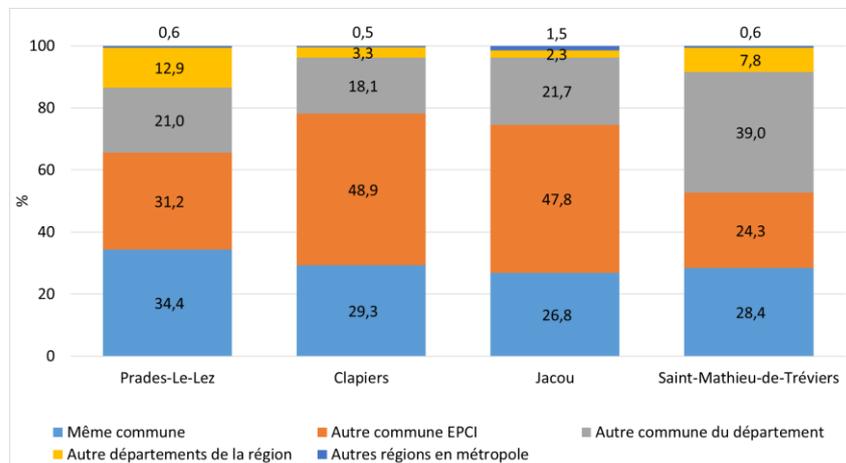
CONSTATS-ENJEUX

Seul un tiers des personnes en emploi à Prades-le-Lez résident dans la ville posant également la question des trajets domicile-travail longs avec un impact sur leur insertion sociale.

Un peu plus de 1 000 personnes exercent une activité professionnelle à Prades-le-Lez. Plus du tiers sont des habitants de la commune, proportion plus importante que dans les villes de comparaison.

Plus de trois personnes sur dix (31 %) travaillant à Prades-le-Lez résident dans une autre commune de la métropole montpelliéraine, soit une proportion moindre qu'à Clapiers ou Jacou.

Figure 45 : Répartition des personnes en emploi selon leur lieu de résidence en 2018



Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 41 : Répartition des personnes en emploi selon leur lieu de résidence

	Prades-le-Lez	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières	Clapiers
Nombre total de personnes en emploi	1 062	1 688	1 861	1 886
Dans la même commune (%)	34,4	29,3	26,8	28,4
Dans une autre commune du même EPCI (%)	31,2	48,9	47,8	24,3
Dans une autre commune du même département (%)	21,0	18,1	21,7	39,0
Dans un autre département de la même région (%)	12,9	3,3	2,3	7,8
Dans une autre région (%)	0,6	0,5	1,5	0,6

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Lors du recensement de population, la commune de résidence comme la commune où est exercée l'activité professionnelle sont collectées, permettant de décrire les migrations professionnelles.

6/ TISSU ÉCONOMIQUE

LES FAITS MARQUANTS	79
6.1 Le commerce et les services, principal secteur d'activité à Prades-le-Lez.....	81
6.2 La plupart des établissements ont moins de dix salariés.....	82
6.3 650 salariés pradéens, majoritairement dans l'administration ou dans le commerce	83
6.4 Les deux tiers des salariés dans des établissements de moins de 50 salariés	84

LES FAITS MARQUANTS

Une activité économique limitée, centrée sur les commerces et les services

Une majorité d'établissements de petite taille (moins de 10 salariés)

90 % des salariés dans le commerce, l'administration et les services

Les deux tiers des salariés dans des établissements d'au moins 50 salariés

6.1 Le commerce et les services, principal secteur d'activité à Prades-le-Lez



CONSTATS-ENJEUX

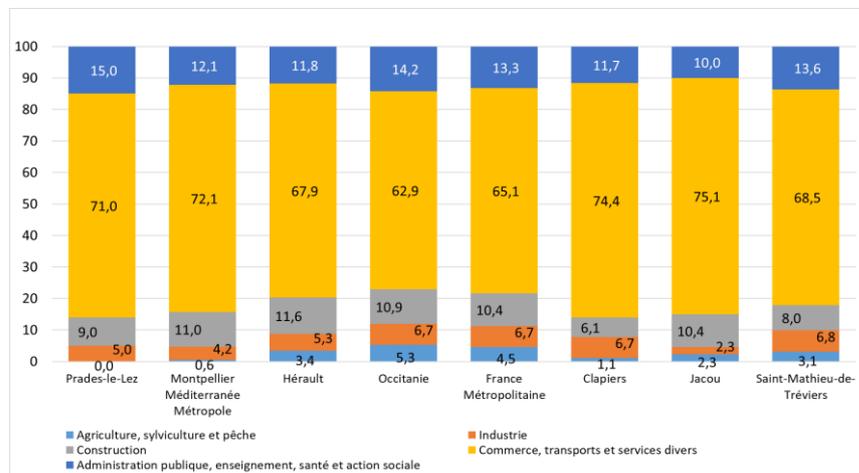
Le secteur tertiaire est le principal pourvoyeur d'emplois à Prades-le-Lez (commerce, services, administration, santé, action sociale). Le secteur de la construction a tendance à être un peu est plus important que dans les villes de comparaison.

100 établissements, publics ou privés, étaient actifs à Prades-le-Lez fin 2018. Le secteur d'activité le plus représenté est celui du commerce, des transports et des services divers (71,0 %) tout comme dans les villes de comparaison. Le secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale représente 15 % des établissements, proportion supérieure aux autres villes de comparaison.

Le secteur de la construction représente près d'un établissement sur dix, comme à Jacou mais moins qu'à Clapiers ou à Saint-Mathieu-de-Trévières que dans les autres villes.

Le secteur de l'industrie est très peu représenté à Prades-le-Lez.

Figure 46 : Répartition des établissements actifs au 31 décembre 2018 par secteur d'activité



Source : Insee Flores- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 42 : Nombre total d'établissements actifs au 31 décembre 2018 et répartition par secteur d'activité

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nombre	100	17 416	41 075	200 957	2 119 700	180	221	162
Agriculture, sylviculture, pêche	0,0	0,6	3,4	5,3	4,5	1,1	2,3	3,1
Industrie	5,0	4,2	5,3	6,7	6,7	6,7	2,3	6,8
Construction	9,0	11,0	11,6	10,9	10,4	6,1	10,4	8,0
Commerce, transports et services divers	71,0	72,1	67,9	62,9	65,1	74,4	75,1	68,5
Admin. publique, enseignement, santé, action sociale	15,0	12,1	11,8	14,2	13,3	11,7	10,0	13,6

Source : Insee RP 2017- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le dispositif Flores (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié) couvre les établissements publics (sauf Armée) ou privés (y compris particuliers employeurs) ayant employé au moins un salarié pendant l'année. Les données correspondent aux établissements actifs en fin d'année (dernière semaine de décembre), ce qui exclut les établissements qui ont cessé leur activité en cours d'année. L'effectif salarié en fin d'année correspond au nombre de postes présents la dernière semaine de décembre dans l'établissement employeur. L'effectif en fin d'année de certains établissements peut donc être nul, si la ou les personnes salariées pendant l'année n'étaient plus en emploi fin décembre.

6.2 La plupart des établissements ont moins de dix salariés



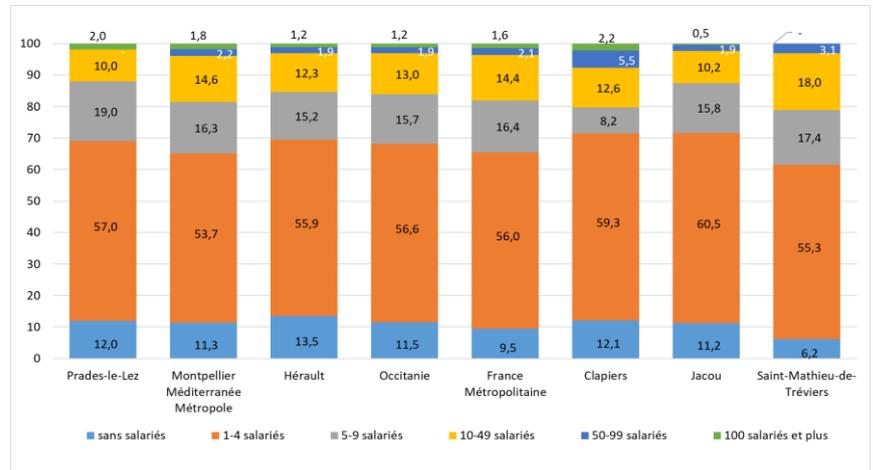
CONSTATS-ENJEUX

Plus de la moitié des établissements compte entre 1 et 4 salariés et 2,0 % ont plus de 50 salariés. La quasi-totalité des établissements pradéens ne bénéficient donc pas des avantages d'un comité d'entreprise.

La très grande majorité (88 %) des établissements pradéens emploient moins de 10 salariés : 12 % aucun, 57 % entre 1 et 4, 16 % entre 5 et 9. La part des entreprises de plus de 10 salariés est plus importante dans tous les autres territoires de comparaison.

Toutefois, après Clapiers, c'est à Prades-le-Lez que l'on trouve le pourcentage le plus élevé (bien que limité, 2 %) d'établissements de 100 salariés et plus.

Figure 47 : Répartition des établissements actifs au 31 décembre 2018 par nombre de salariés



Source : Insee Flores- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 43 : Nombre total d'établissements actifs au 31 décembre 2018 et répartition par nombre de salariés

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nombre	100	17 416	41 075	200 957	2 119 700	180	221	162
Sans salariés	12,0	11,3	13,5	11,5	9,5	12,1	11,2	6,2
1-4 salariés	57,0	53,7	55,9	56,6	56,0	59,3	60,5	55,3
5-9 salariés	19,0	16,3	15,2	15,7	16,4	8,2	15,8	17,4
10-49 salariés	10,0	14,6	12,3	13,0	14,4	12,6	10,2	18,0
50-99 salariés	0,0	2,2	1,9	1,9	2,1	5,5	1,9	3,1
100 salariés et +	2,0	1,8	1,2	1,2	1,6	2,2	0,5	0,0

Source : Insee RP 2017- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le dispositif Flores (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié) couvre les établissements publics (sauf Armée) ou privés (y compris particuliers employeurs) ayant employé au moins un salarié pendant l'année. Les données correspondent aux établissements actifs en fin d'année (dernière semaine de décembre), ce qui exclut les établissements qui ont cessé leur activité en cours d'année. L'effectif salarié en fin d'année correspond au nombre de postes présents la dernière semaine de décembre dans l'établissement employeur. L'effectif en fin d'année de certains établissements peut donc être nul, si la ou les personnes salariées pendant l'année n'étaient plus en emploi fin décembre.

6.3 650 salariés pradéens, majoritairement dans l'administration ou dans le commerce



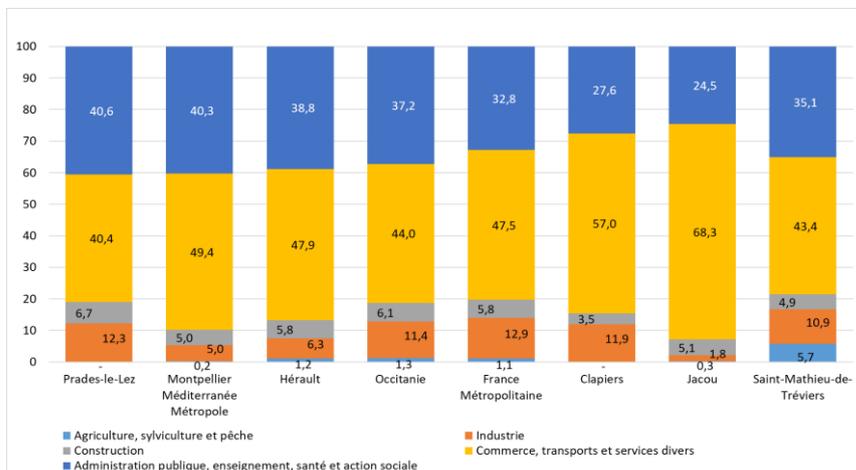
CONSTATS-ENJEUX

La très grande majorité des salariés pradéens exercent dans le secteur tertiaire : commerce, services d'une part et administration, enseignement, santé et action sociale, d'autre part.

Plus de 650 personnes étaient employées dans des établissements sur la commune de Prades-le-Lez fin 2018.

C'est dans les établissements du secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale que les salariés sont les plus nombreux (40,6 %) alors que ces établissements représentent seulement 15 % des établissements pradéens. Les salariés travaillant dans ce secteur sont proportionnellement plus nombreux à Prades-le-Lez que dans les trois villes de comparaison.

Figure 48 : Répartition des salariés au 31 décembre 2018 par secteur d'activité de leur établissement



Source : Insee Flores- Exploitation : CREA-ORS Occitanie

Bien que représentant près des trois quarts des établissements pradéens, le secteur du commerce, des transports et des services divers rassemble 40,4 % des salariés. Cette proportion est inférieure à ce qui est observé dans les trois villes de comparaison.

Les autres secteurs d'activité ne représentent que 19 % des salariés pradéens, plus qu'à Clapiers ou Jacou mais moins qu'à Saint-Mathieu-de-Trévières.

Tableau 44 : Nombre de salariés dans les établissements actifs au 31 décembre 2018 et répartition par secteur d'activité

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nombre	653	218 054	388 012	1 941 987	24 030 100	1 419	1 671	1 557
Agriculture, sylviculture, pêche	0,0	0,2	1,2	1,3	1,1	0,0	0,3	5,7
Industrie	12,3	5,0	6,3	11,4	12,9	11,9	1,8	10,9
Construction	6,7	5,0	5,8	6,1	5,8	3,5	5,1	4,9
Commerce, transports et services divers	40,4	49,4	47,9	44,0	47,5	57,0	68,3	43,4
Admin. publique, enseignement, santé, action sociale	40,6	40,3	38,8	37,2	32,8	27,6	24,5	35,1

Source : Insee RP 2017- Exploitation : CREA-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le dispositif Flores (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié) couvre les établissements publics (sauf Armée) ou privés (y compris particuliers employeurs) ayant employé au moins un salarié pendant l'année. Les données correspondent aux établissements actifs en fin d'année (dernière semaine de décembre), ce qui exclut les établissements qui ont cessé leur activité en cours d'année. L'effectif salarié en fin d'année correspond au nombre de postes présents la dernière semaine de décembre dans l'établissement employeur. L'effectif en fin d'année de certains établissements peut donc être nul, si la ou les personnes salariées pendant l'année n'étaient plus en emploi fin décembre.

6.4 Les deux tiers des salariés dans des établissements de moins de 50 salariés



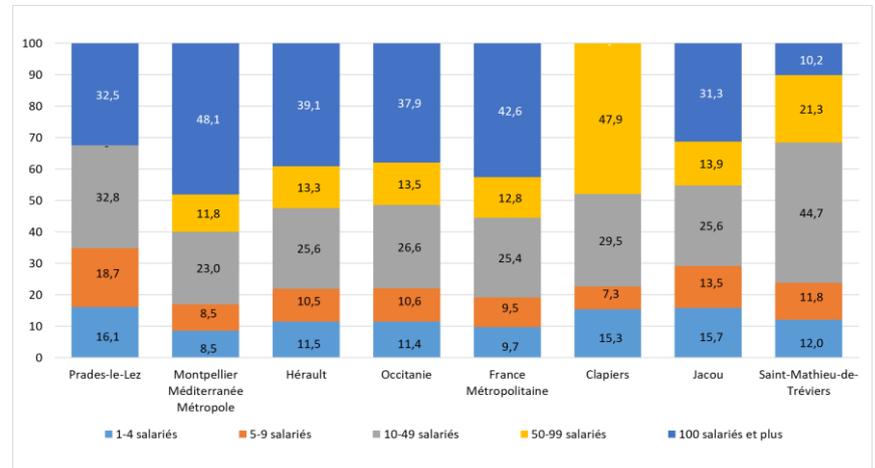
CONSTATS-ENJEUX

Un tiers des salariés travaillent dans des établissements pradéens de plus de 100 salariés, les deux autres tiers dans des établissements de moins de 50 salariés où ils n'ont pas, pour la plupart, accès aux avantages d'un comité d'entreprise.

Les salariés des entreprises pradéennes travaillent pour environ un tiers d'entre eux (34,8 %) dans des entreprises de moins de 10 salariés, pour un autre tiers (32,8 %) dans des entreprises de 10 à 49 salariés et pour le dernier tiers (32,5 %) dans des entreprises d'au moins 100 salariés.

Ainsi, à Prades-le-Lez, les entreprises de moins de 10 salariés, qui représentent 88 % des entreprises, emploient un tiers des salariés travaillant dans la commune, tout comme les entreprises de 100 salariés et plus qui représentent seulement 2 % des entreprises.

Figure 49 : Répartition des établissements actifs au 31 décembre 2018 par nombre de salariés



Source : Insee Flores- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Ils sont ainsi plus nombreux, proportionnellement, à travailler dans des « grandes » entreprises qu'à Clapiers ou Saint Mathieu-de-Trévières et moins nombreux qu'à Jacou. À l'autre extrême, ils sont plus nombreux que dans les trois autres villes à travailler dans des entreprises de moins de 10 salariés.

Tableau 45 : Nombre de salariés dans les établissements actifs au 31 décembre 2018 et répartition par taille d'établissement

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nombre	653	218 054	388 012	1 941 987	24 030 100	1 419	1 671	1 527
1-4 salariés	16,1	8,5	11,5	11,4	9,7	15,3	15,7	12,0
5-9 salariés	18,7	8,5	10,5	10,6	9,5	7,3	13,5	11,8
10-49 salariés	32,8	23,0	25,6	26,6	25,4	29,5	25,6	44,7
50-99 salariés	0,0	11,8	13,3	13,5	12,8	47,9	13,9	21,3
100 salariés et +	32,5	48,1	39,1	37,9	42,6	0,0	31,3	10,2

Source : Insee RP 2017- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le dispositif Flores (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié) couvre les établissements publics (sauf Armée) ou privés (y compris particuliers employeurs) ayant employé au moins un salarié pendant l'année. Les données correspondent aux établissements actifs en fin d'année (dernière semaine de décembre), ce qui exclut les établissements qui ont cessé leur activité en cours d'année. L'effectif salarié en fin d'année correspond au nombre de postes présents la dernière semaine de décembre dans l'établissement employeur. L'effectif en fin d'année de certains établissements peut donc être nul, si la ou les personnes salariées pendant l'année n'étaient plus en emploi fin décembre.

7/ UN VILLAGE DEvenu VILLE, FACE À DE NOUVEAUX DÉFIS

Lors du groupe focal « Adolescents et jeunes adultes », une discussion a porté sur des dynamiques concernant la population pradéenne en général et dépassant de loin les seuls jeunes. Nous choisissons donc de rapporter ces éléments à la suite du portrait socio-démographique de la ville.

7.1 Un accroissement de population qui transforme la morphologie sociale de la ville

Ces dernières années, de nombreuses constructions de bâtiments ont entraîné un accroissement de la population. Cette augmentation s'est accompagnée d'un changement de la morphologie sociale des Pradéens.

La construction de logements sociaux a offert la possibilité à certaines familles de s'installer à Prades-le-Lez. Elles semblent diversifier le profil social de la population.

Certains modes de vie peuvent parfois surprendre. Par exemple, des enfants de 7-8 ans restent le soir dehors jusqu'à 21h s'étonne une participante au groupe focal. Une autre, ayant travaillé pendant 20 ans en quartiers populaires, explique que ce n'est pas nécessairement un désintérêt de la part des parents mais un mode de vie : « *c'est très quartier populaire* ». Les mères, lorsqu'elles sont femmes au foyer, s'accordent aussi des moments de répit lorsque les enfants jouent à l'extérieur.

De même, l'arrivée de familles d'origine maghrébine dont les femmes étaient voilées ont choqué certains habitants du centre de la ville. Ces dernières ont pu, en retour, se sentir jugées voire rejetées ce qui pourrait expliquer le reproche fait à leur encontre de rester « entre elles ».

7.2 Une inquiétude d'appauvrissement dans certains quartiers

Si cette diversité, tant générationnelle que sociale et culturelle, favorise la mixité de la population ; dans les faits, cette mixité peut être relative, notamment si l'inscription dans la cité n'est pas facilitée.

Il semble que l'augmentation de la population ne se soit pas accompagnée de services permettant d'intégrer chaque habitant dans la vie collective. Il n'existe pour le moment aucune démarche d'« aller vers » qui permettrait d'aller à la rencontre de ces nouveaux habitants et de favoriser le lien social entre eux et entre eux et le reste de la ville.

Pour l'instant, seul le carnaval semble remplir un peu cette fonction de fédérateur à l'échelle de la ville.

Le risque est, à l'instar des autres villes, de créer progressivement des zones d'habitat appauvries. Celles et ceux qui le pourront déménageront et laisseront les familles les plus en difficulté entre elles.

Les mères au foyer dont la vie se concentre uniquement sur la gestion de la maison risquent également de ne plus avoir envie de sortir de chez elles, dans une sorte de repli sur soi.

Certains habitants semblent déjà éprouver des difficultés à se rendre dans le centre-ville, craignant parfois les regards des habitants « du centre ».

8/ FOCUS "SÉNIORS"

LES FAITS MARQUANTS	89
8.1 Des séniors dont le nombre augmente fortement	91
8.2 La grande majorité des nouveaux séniors viennent de l’Hérault	92
8.3 Chez les séniors, une nette progression des plus âgés	93
8.4 Une part limitée des séniors reçoivent des prestations sociales, mais en augmentation.....	94
8.5 Un tiers des séniors de 80 ans et plus vit seul	95
8.6 Les séniors pradéens vivent tous à domicile.....	96
8.7 Une capacité limitée en places d’hébergement en EHPAD ou USLD.....	97
8.8 Peu de places d’hébergement pour les séniors les plus autonomes.....	98
8.9 Les résultats du questionnaire du CCAS.....	99
8.9.1 Méthode et échantillon.....	99
8.9.2 Résultats : des soutiens majoritaires et un faible sentiment d’isolement.....	99
8.10 Les éléments qualitatifs issus des rencontres.....	101
8.10.1 Faits marquants.....	101
8.10.2 Logement : des EHPAD peu accessibles et des aides illisibles	102
8.10.3 Mobilité : des services de proximité, mais une prégnance de la voiture et un cheminement piéton à améliorer	102
8.10.4 Santé : un accès facilité mais une insuffisance des visites à domicile des médecins	102
8.10.5 Démarches administratives : une dématérialisation qui nécessite l’informatique	102
8.10.6 Activités pour les séniors : le club des aînés, le CCAS et l’offre culturelle pradéenne	103
8.10.7 Repérer la fragilité : un défi.....	103
8.11 Synthèse focus « Séniors ».....	105

LES FAITS MARQUANTS

Des séniors dont le nombre augmente fortement, notamment des plus âgés

Les séniors emménageant à Prades-le-Lez proviennent majoritairement de l'Hérault

Un tiers des séniors de 80 ans et plus vit seul, principalement des femmes

Les séniors à Prades-le-Lez vivent tous à domicile

Une offre limitée d'établissements d'hébergement pour les séniors sur le territoire de la métropole montpelliéraine

8.1 Des séniors dont le nombre augmente fortement



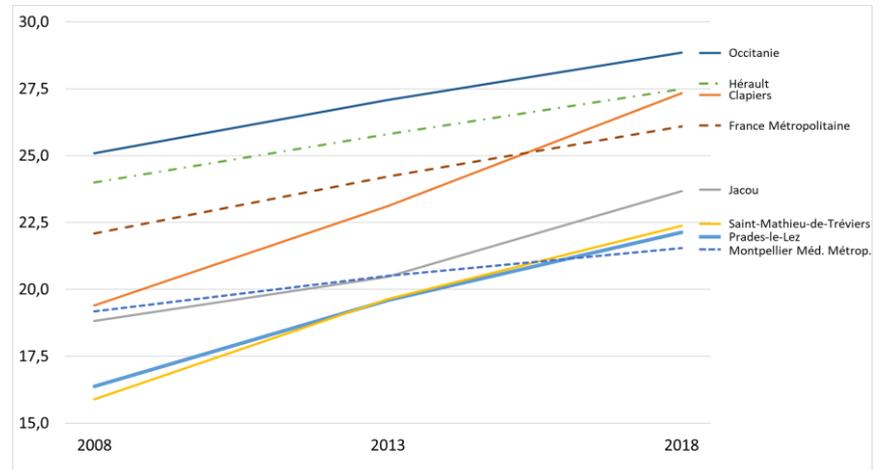
CONSTATS-ENJEUX

Bien que la part des personnes âgées dans la population pradéenne reste encore relativement limitée, leur nombre progresse rapidement. Une offre de services adaptée s'avère donc nécessaire pour répondre à leurs besoins sociaux.

Plus de 1 630 habitants âgés de 60 ans et plus résident à Prades-le-Lez au 1^{er} janvier 2018. Parmi eux, 54 % sont des femmes, proportion la plus faible de tous les territoires étudiés.

Ils représentent 22,1 % des habitants de la ville. Il n'y a qu'au niveau de la métropole montpelliéraine que cette proportion est plus faible, en raison notamment de la forte population étudiante à Montpellier. L'écart avec certains des territoires de comparaison peut être important : la part des 60 ans et plus dans la population de Prades-le-Lez est 6,7 points de moins que la valeur régionale, 5,4 points de moins que la valeur départementale, et 5,2 points de moins que la valeur à Clapiers.

Figure 50 : Évolution de la part des personnes âgées de 60 ans et plus dans la population depuis 2008



Source : Insee RP 2008-2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus est en progression : elles sont près de 500 de plus qu'il y a dix ans, soit une augmentation d'une cinquantaine de personnes par an en moyenne (+ 67 %). Il n'y a qu'à Jacou qu'une progression plus forte est observée (+ 75 %). Ainsi, en dix ans, la part des 60 ans et plus dans la population pradéenne est passée de 16,4 % à 22,1 %.

Tableau 46 : Nombre d'hommes et de femmes de 60 ans et plus au 1^{er} janvier 2018 et part dans la population totale

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Tréviers
Hommes	564	43 889	140 154	756 480	7 454 951	666	699	490
Femmes	671	59 841	178 520	941 144	9 465 609	819	910	592
Part des 60 ans dans la population	22,1	21,6	27,5	28,8	26,1	27,3	23,7	22,4

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le nombre d'habitants est issu des recensements de population réalisés par l'Insee. La population prise en compte est la population municipale agrégée par territoire.

8.2 La grande majorité des nouveaux séniors viennent de l'Hérault



CONSTATS-ENJEUX

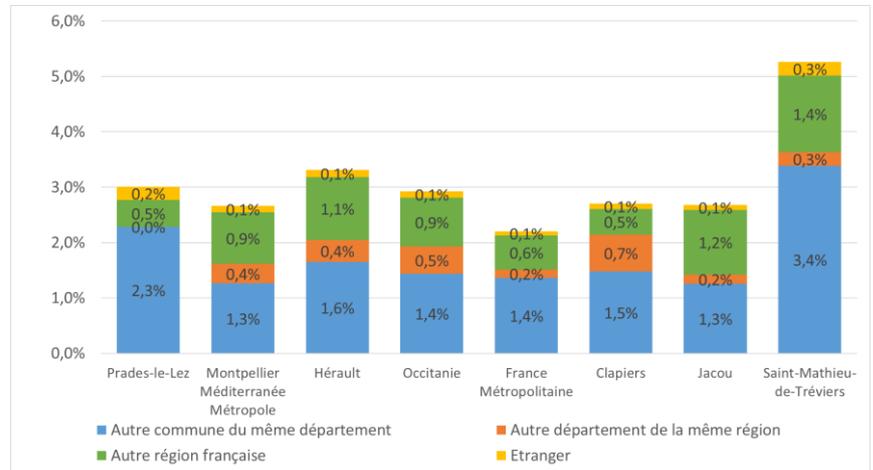
Les séniors emménageant à Prades-le-Lez viennent majoritairement du département de l'Hérault. Cette population est moins marquée par la nécessité de reconstruire des liens sociaux localement que celle arrivant d'autres régions.

3,25 % des séniors pradéens ont déménagé au cours de l'année précédant le recensement. Cela concerne une quarantaine de personnes et, parmi elles, très peu habitaient déjà à Prades-le-Lez.

Ces séniors qui emménagent à Montpellier viennent principalement d'une autre commune de l'Hérault : une petite trentaine par an. Prades-le-Lez attire plus fortement les séniors du département que les autres territoires étudiés, à l'exception de Saint-Mathieu-de-Trévières.

Les autres nouveaux habitants viennent pour les deux tiers d'autres régions françaises et pour un tiers de l'étranger.

Figure 51 : Lieu de résidence de l'année précédente des personnes de plus de 60 ans



Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 47 : Part (%) des habitants de 60 ans et plus selon leur lieu de résidence l'année précédente

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
A déménagé dans l'année	3,25 %	4,42 %	4,99 %	4,36 %	3,50 %	3,53 %	6,10 %	6,14 %
Même commune	0,24 %	1,76 %	1,68 %	1,43 %	1,30 %	0,83 %	3,43 %	0,88 %
Même département	2,29 %	1,26 %	1,65 %	1,44 %	1,36 %	1,47 %	1,25 %	3,38 %
Autre dép. de la région	0,00 %	0,35 %	0,40 %	0,49 %	0,15 %	0,67 %	0,17 %	0,25 %
Autre région de métropole	0,48 %	0,90 %	1,11 %	0,86 %	0,61 %	0,46 %	1,17 %	0,88 %
Outre-mer	0,00 %	0,03 %	0,03 %	0,02 %	0,01 %	0,00 %	0,00 %	0,50 %
Étranger	0,24 %	0,12 %	0,13 %	0,12 %	0,07 %	0,09 %	0,08 %	0,25 %

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Lors du recensement de population, les habitants de chaque logement sont interrogés sur leur lieu de résidence un an avant. Cela permet de définir les migrations résidentielles au sein des communes, des départements et entre départements et hors métropole.

8.3 Chez les séniors, une nette progression des plus âgés



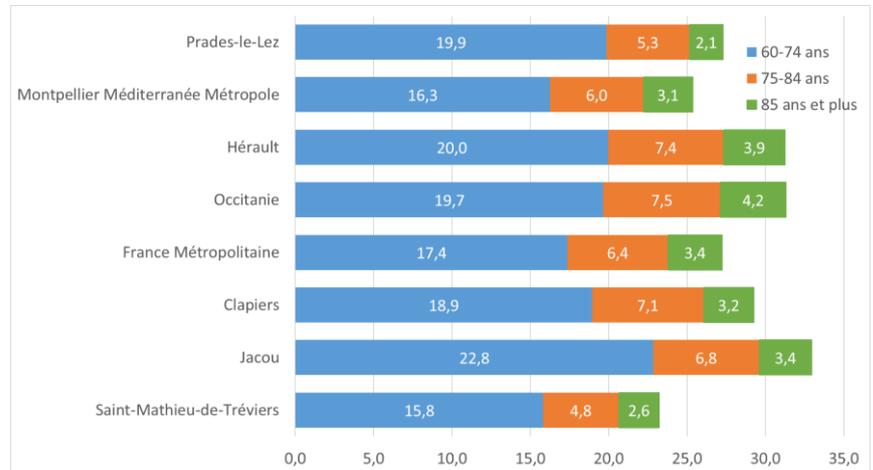
CONSTATS-ENJEUX

L'augmentation du nombre de séniors concerne surtout ceux âgés de 85 ans et plus. Cela souligne la nécessité de développer une offre de services sociaux de proximité adaptée à leur grand âge.

Dans la ville, 5,3 % des habitants ont entre 75 et 84 ans et 2,1 % plus de 85. Ces parts sont globalement moins élevées que celles observées dans les villes de comparaison ainsi que dans les autres territoires de comparaison. Il n'y a qu'à Saint-Mathieu-de-Trévières que la part des 75-84 ans est inférieure à ce qui est observé à Prades-le-Lez.

Entre 2007 et 2017, le nombre de personnes âgées de 85 ans et plus a augmenté de 115 % à Prades-le-Lez alors que la population totale augmentait de 37 % dans le même temps. Cette augmentation est supérieure à ce qui est observé dans tous les autres territoires (à l'exception de Saint-Mathieu-de-Trévières : + 245 %).

Figure 52 : Part (%) par tranches d'âge des 60 ans et plus dans la population totale en 2018



Source : Insee RP 2017- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 48 : Nombre de personnes de 60 ans et plus au 1^{er} janvier 2018 par âge

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
60-74 ans	898	66 483	203 667	1 065 556	10 797 645	961	1 116	737
75-84 ans	240	24 427	75 134	404 713	3 982 547	361	330	225
85 ans et plus	97	12 820	39 873	227 355	2 140 368	163	164	121

Source : Insee RP 2017- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le nombre d'habitants est issu des recensements de population réalisés par l'Insee. La population prise en compte est la population municipale agrégée par territoire.

8.4 Une part limitée des séniors reçoivent des prestations sociales, mais en augmentation



CONSTATS-ENJEUX

Une part limitée de séniors perçoivent des prestations sociales de la CAF ou de la MSA à Prades-le-Lez. Ce taux est cependant en augmentation ces dernières années, soulignant la précarisation progressive d'une partie des personnes âgées.

Un peu plus de 50 Pradéens âgés de 60 ans ou plus perçoivent des prestations sociales (hors allocation personnalisée à l'autonomie) qui leur sont versées par la Caisse d'Allocations Familiales ou la Mutualité Sociale Agricole. Cela représente 4,2 % des séniors, valeur la plus faible de tous les territoires de comparaison. Le taux observé à Prades est ainsi entre 2,5 et 2,7 fois moins élevé que ceux observés dans le département, la région ou la France métropolitaine.

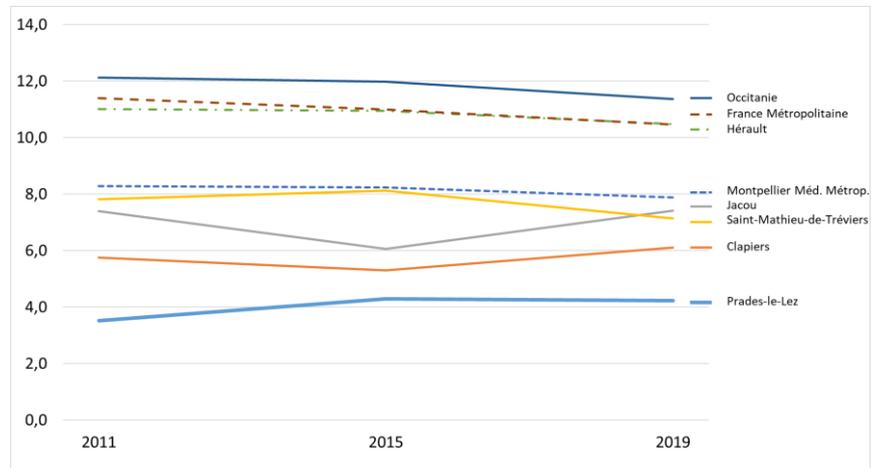
Cependant, entre 2011 et 2019, la part des séniors percevant des prestations sociales a augmenté de 21 % alors qu'elle a diminué dans les villes de comparaison ou dans Montpellier Méditerranée Métropole. La hausse observée à Prades-le-Lez est supérieure à ce qui est observé dans les autres territoires.

Tableau 49 : Allocataires de prestations versées par la CAF ou la MSA de 60 ans et plus et taux pour 100 habitants de 60 ans et plus en 2019

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nombre d'allocataires	52	11 583	31 444	156 236	1 428 236	61	93	65
Taux d'allocataires	4,2	7,9	10,5	11,4	10,5	6,1	7,4	7,1

Sources : CNAF-CCMSA 2019 – Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 53 : Évolution du taux d'allocataires de prestations sociales versées par la CAF ou la MSA parmi les 60 ans ou plus depuis 2011



Sources : CNAF-CCMSA 2011-2019 – Insee RP 2011-2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Les séniors peuvent percevoir des allocations versées par la CAF ou la MSA. Il s'agit principalement de prestations liées au logement.,

8.5 Un tiers des séniors de 80 ans et plus vit seul



CONSTATS-ENJEUX

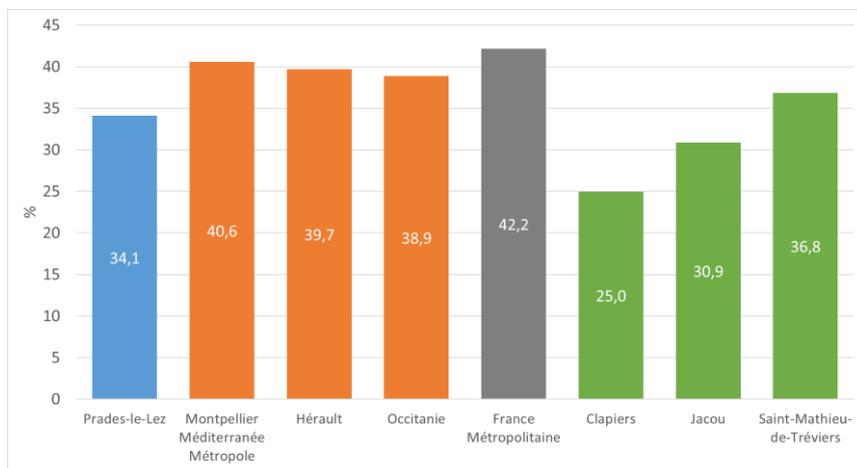
Plus d'une personne sur trois de 80 ans et plus vit seule.
Leur nombre a augmenté de 70 % en dix ans pour atteindre 220.
Cela nécessite de développer les services sociaux en appui à ces personnes de manière adaptée.

La part de personnes qui vivent seules augmente avec l'âge : 24 % des 65 ans et plus vivent seuls (220 personnes, des femmes à 83 %) contre 34,1 % des 80 ans et plus (65 personnes, des femmes à 75 %).

La proportion de personnes de 80 ans et plus vivant seules à Prades-le-Lez est inférieure à ce qui est observé à Saint-Mathieu-de-Trévières mais supérieure à ce qui est observé à Clapiers ou Jacou. Elle est également inférieure à la part de personnes vivant seules de cet âge dans les autres territoires.

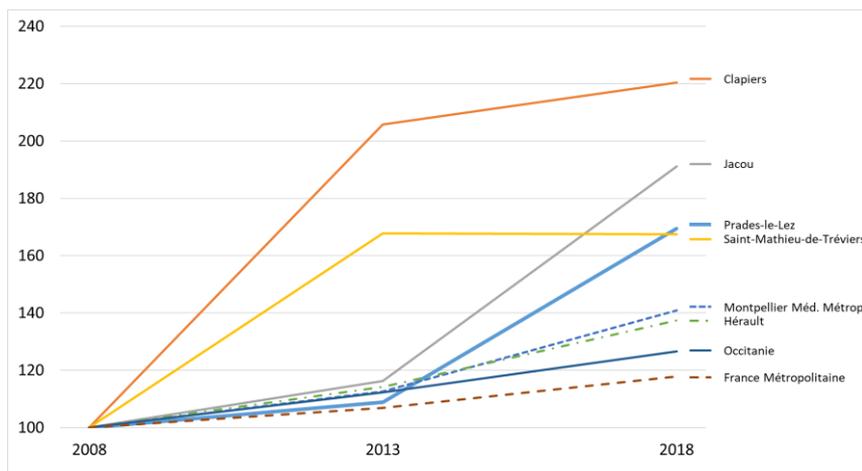
Au cours des 10 dernières années, le nombre de personnes de 80 ans et plus vivant seules a augmenté de 70 % à Prades-le-Lez, soit plus que dans les trois villes de comparaison et que dans la métropole Montpellieraine.

Figure 54 : Part (%) des personnes de 80 ans et plus vivant seules en 2018



Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 55 : Évolution du nombre de personnes âgées de 80 ans et plus vivant seules depuis 2008 (base 100 : 2008)



Source : Insee RP 2017- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 50 : Part de la population vivant seule selon l'âge en 2018

Âge	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
65-79 ans	24,0	30,9	28,0	26,8	27,2	15,3	20,4	16,6
80 ans et plus	34,1	40,6	39,7	38,9	42,2	25,0	30,9	36,8

Source : Insee RP 2017- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Lors du recensement de population, les caractéristiques des « ménages », c'est-à-dire des personnes vivant sous un même toit, sont collectées. Il est ainsi possible de décrire la taille des ménages selon l'âge des personnes et comptabiliser les personnes vivant seules.

8.6 Les séniors pradéens vivent tous à domicile



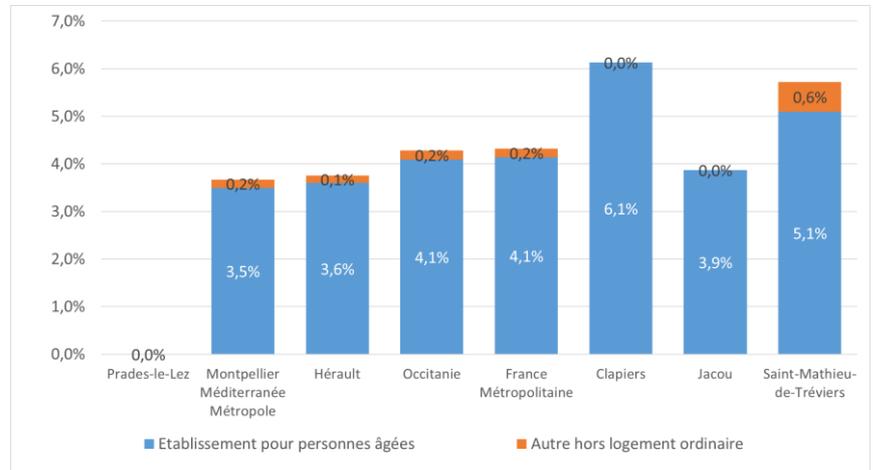
CONSTATS-ENJEUX

La plupart des séniors, même parmi les plus âgés, vivent à domicile. Cela nécessite une attention particulière pour tous les services qui concourent au maintien à domicile.

Du fait de l'absence d'établissement d'hébergement pour personnes âgées à Prades-le-Lez, la totalité de la population pradéenne vit à domicile. Il n'existe pas de système d'information permettant de connaître le nombre de personnes en établissement qui habitaient à Prades-le-Lez avant leur admission.

Il faut cependant noter que, dans tous les territoires étudiés, la part des personnes âgées en établissement reste limitée, atteignant au plus 0,6 %. En effet, même aux âges les plus élevés et jusqu'aux centenaires, on observe que la majorité des personnes âgées sont à domicile.

Figure 56 : Lieu de vie (hors logement ordinaire) des personnes âgées de 60 ans et plus en 2018



Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 51 : Nombre de personnes âgées de 60 ans et plus selon leur lieu de vie en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
En logement ordinaire	1 235	99 930	306 675	1 624 943	16 189 093	1 394	1 547	1 821
En établissement	0	3 616	11 522	69 415	700 255	91	62	55
Autres	0	184	477	3 266	31 212	0	0	7

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

La population « hors ménages », c'est-à-dire habitant hors d'un logement ordinaire (maison ou appartement) fait objet d'un décompte particulier lors du recensement. Il est ainsi possible de dénombrer les personnes vivant en établissement social ou médico-social et, en particulier dans les établissements pour personnes âgées (unités de long séjour, EHPAD, maisons de retraite, foyers logements, résidences pour personnes âgées...).

8.7 Une capacité limitée en places d’hébergement en EHPAD ou USLD



CONSTATS-ENJEUX

Une offre relativement limitée en places d’EHPAD et d’USLD aux alentours de Prades-le-Lez. Cette situation requiert une attention particulière concernant l’offre en services à domicile, d’autant plus qu’une part importante des séniors les plus âgés vivent seuls à domicile.

Comme Prades-le-Lez ne dispose d’aucune place en établissement d’hébergement pour personnes âgées, nous nous sommes intéressés à l’équipement de Montpellier et de villes similaires. Ainsi, Montpellier dispose de 1 700 places en établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ou en unité de soins de longue durée (USLD), pour accueillir les personnes âgées les plus dépendantes. L’ensemble de la métropole montpelliéraine en compte 3 163.

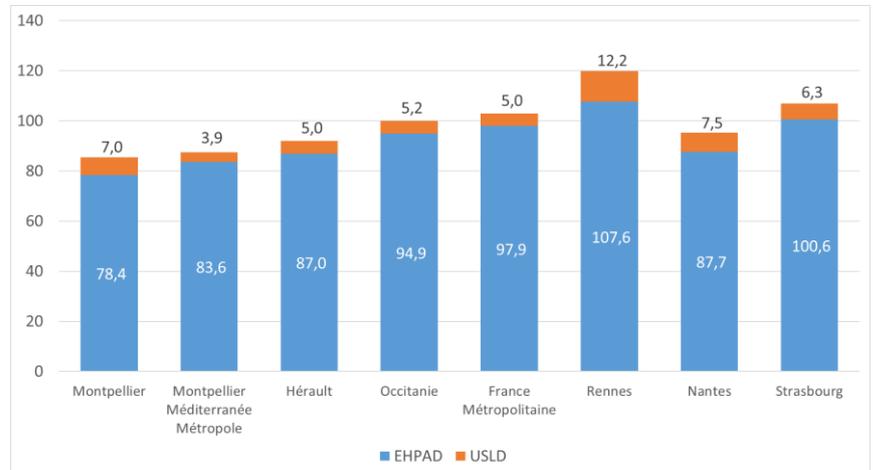
Rapporté à la population des Montpelliérains âgés de 75 ans ou plus, cela correspond à 85,4 places pour 1 000 habitants. Ce taux est légèrement inférieur à celui observé sur la Métropole, le département ou la ville de Nantes et nettement moins élevé que le taux régional national ou ceux des villes de Rennes ou Strasbourg.

Tableau 52 : Places d’hébergement permanent en EHPAD ou USLD en 2021 et taux d’équipement pour 1 000 personnes de 75 ans et plus

	Montpellier	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Rennes	Nantes	Strasbourg
Places en EHPAD	1 560	3 023	9 770	59 281	595 910	1 759	1 980	1 986
Places en USLD	140	140	560	3 274	30 485	200	170	124
Taux d’équipement en EHPAD	78,4	83,6	87,0	94,9	97,9	107,6	87,7	100,6
Taux d’équipement en USLD	7,0	3,9	5,0	5,2	5,0	12,2	7,5	6,3

Sources : Drees-Finess 2021 – Insee RP 2017 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 57 : Places d’hébergement en EHPAD et USLD pour 1 000 habitants de 75 ans et plus en 2021



Sources : Drees-Finess 2021 – Insee RP 2017 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Ce nombre limité de places est particulièrement marqué, par rapport aux villes de comparaison, pour les places en EHPAD mais concerne aussi les places en USLD.

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Les établissements d’hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) hébergent des personnes âgées à temps complet ou partiel, de manière permanente ou temporaire, proposent des soins médicaux et paramédicaux adaptés, des actions de prévention et d’éducation à la santé et apportent une aide à la vie quotidienne adaptée. Il s’agit d’établissements médico-sociaux financés par le Département et l’Assurance maladie. Une personne âgée très dépendante, se trouvant dans l’incapacité d’effectuer elle-même les actes de la vie courante et dont l’état de santé nécessite une surveillance médicale constante, peut être accueillie en unité de soins de longue durée (USLD) dans un établissement sanitaire.

8.8 Peu de places d'hébergement pour les séniors les plus autonomes



CONSTATS-ENJEUX

Les structures d'hébergement pour les séniors autonomes forment une offre limitée à dans la métropole montpelliéraine. C'est un élément important à prendre en compte dans la construction d'une offre diversifiée et articulée pour accompagner les séniors faisant face à l'avancée en âge.

Au-delà des places en EHPAD et USLD pour les personnes les plus dépendantes, des places d'hébergement en résidences autonomie ou en établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) sont proposées : elles sont au nombre de 137 sur la ville. Douze places supplémentaires sont disponibles sur la Métropole.

Le taux d'équipement en structures de ce type à Montpellier est voisin de celui observé à Rennes mais il est trois fois moins élevé que celui qui est observé à Nantes, à Rennes ou au niveau national.

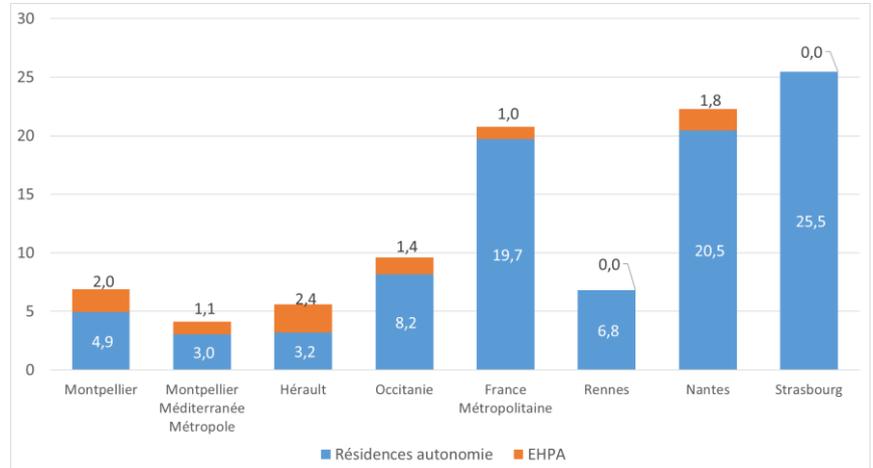
Ce constat peut sans doute être mis en relation avec le taux de pauvreté monétaire important chez les séniors montpelliérains, les places dans ces établissements étant peu souvent agréées à l'aide sociale.

Tableau 53 : Places d'hébergement permanent en Résidences autonomie et EHPA en 2021 et taux d'équipement pour 1 000 personnes de 75 ans et plus

	Montpellier	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Rennes	Nantes	Strasbourg
Places en Résidences autonomie	98	110	360	5 107	119 960	111	462	503
Places en EHPA	39	39	270	888	6273	0	41	0
Taux d'équipement en Résidences autonomie	4,9	3,0	3,2	8,2	19,7	6,8	20,5	25,5
Taux d'équipement en EHPA	2,0	1,1	2,4	1,4	1,0	0,0	1,8	0,0

Sources : Drees-Finess 2021 – Insee RP 2017 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

Figure 58 : Places d'hébergement en Résidences autonomie et EHPA pour 1 000 habitants de 75 ans et plus en 2021



Sources : Drees-Finess 2021 – Insee RP 2017 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Une personne âgée capable d'effectuer elle-même les actes de la vie courante peut être accueillie en résidence autonomie (ex logement-foyer). Il s'agit de structures non médicalisées proposant la location de chambres ou d'appartements et bénéficiant d'équipements et de prestations collectives (par exemples, blanchisserie, restauration, services ménagers).

L'accueil peut également se faire en établissements pour personnes âgées qui correspondent à des maisons de retraite n'offrant pas de soins médicalisés pour répondre à la perte d'autonomie.

8.9 Les résultats du questionnaire du CCAS

En plus du portrait sociodémographique et du groupe focal dédiés aux seniors (à suivre dans la partie 7.10), les résultats d'un questionnaire réalisé par le CCAS auprès des Pradéens de 80 ans et plus en 2020 sont ici mobilisés.

8.9.1 Méthode et échantillon

Le CCAS offre traditionnellement un cadeau aux personnes de plus de 80 ans résidant sur la commune. Un questionnaire conçu par l'équipe municipale a été administré à cette occasion, en porte à porte par une quinzaine d'élus mi-décembre 2020.

Au total, ce sont 131 réponses qui ont été recueillies auprès des Pradéens de 80 ans et plus (au nombre total de 220 en 2018). Elles concernent 56 femmes et 44 hommes (l'information est manquante pour 29 personnes).

Les résultats de ce questionnaire sont à interpréter avec prudence. En effet, l'échantillonnage n'est pas représentatif. Les conclusions ne peuvent donc pas prétendre représenter l'ensemble des Pradéens de 80 ans et plus.

8.9.2 Résultats : des soutiens majoritaires et un faible sentiment d'isolement

10 personnes n'ont pas de visites, soit 8 % des répondants. La grande majorité en reçoit.

Figure 59 : Enquête CCAS - Visites des amis et voisins



Sources : CCAS Prades-le-Lez 2020

Tableau 54 : Enquête CCAS – Fréquence des visites

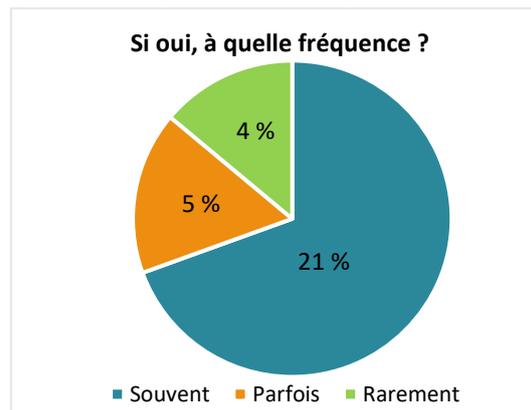
Si oui, à quelle fréquence	Effectif	%
1 : Vit avec membre de sa famille	6	20,0
2 : Tous les jours	11	36,7
3 : Souvent	4	13,3
4 : Régulièrement	4	13,3
5 : Plusieurs fois par semaine	2	6,7
6 : 1 fois par semaine	3	10,0
7 : Toutes les semaines	1	3,3
8 : Tous les 15 jours	3	10,0
9 : Pas beaucoup	2	6,7
Total	36	100,0

Sources : CCAS Prades-le-Lez 2020

36 personnes ont précisé la fréquence de ces visites.

Si l'on regroupe les réponses en trois grandes catégories – « souvent » (n°1 à 4) ; « parfois » (n°5 à 7) ; « rarement » (n°8 et 9), on voit que la majorité des personnes ayant précisé la fréquence des visites de leur entourage en reçoit « souvent ».

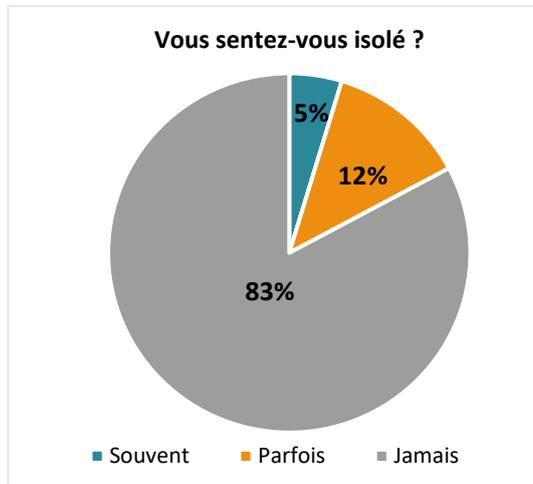
Figure 60 : Enquête CCAS – Fréquence des visites



Sources : CCAS Prades-le-Lez 2020

La grande majorité des répondants ne se sent pas isolée (83 %). Néanmoins, 6 personnes se sentent « souvent » isolées (5 %) et 16 personnes « parfois » (12 %).

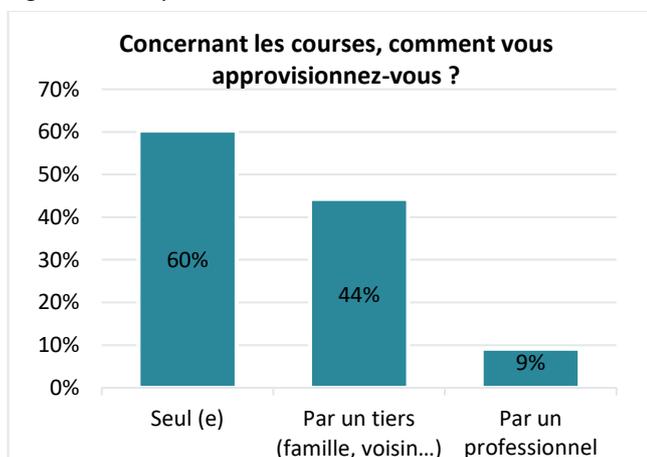
Figure 61 : Enquête CCAS – Sentiment d'isolement



Sources : CCAS Prades-le-Lez 2020

La majorité des séniors interrogés font leurs courses seuls, mais peuvent être accompagnés par des proches et, plus rarement par des professionnels de l'aide à la personne. Sur les 149 réponses⁶, 53 % ont répondu « seul », 39 % par un tiers et 8 % par un professionnel.

Figure 62 : Enquête CCAS – Modalités des courses

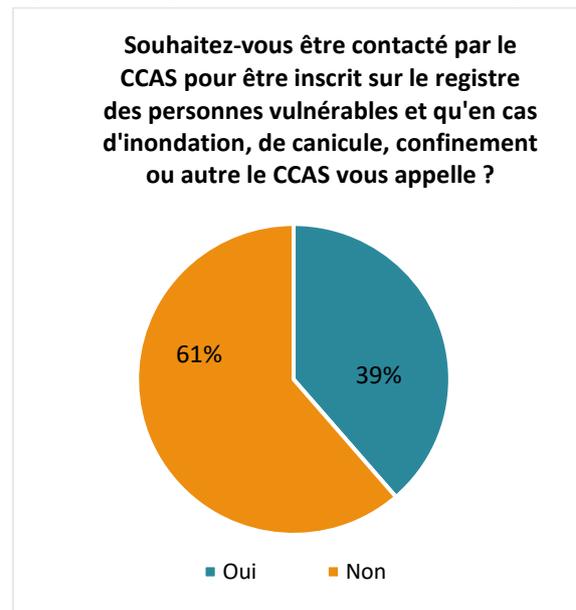


Sources : CCAS Prades-le-Lez 2020

43 personnes font appel à une ou plusieurs sociétés de service (un tiers des répondants).

La majorité des répondants (73 personnes) ne souhaitait pas être inscrite sur le registre des personnes vulnérables. 46 personnes l'ont fait (39 %).

Figure 63 : Enquête CCAS – Souhait de contact par le CCAS



Sources : CCAS Prades-le-Lez 2020

Si la majorité des répondants ne semblent donc pas avoir de besoins sociaux qui ne puissent être satisfaits par eux-mêmes ou leurs proches, une minorité de séniors âgés de 80 ans et plus se sent isolée.

⁶ Le total des réponses à la question « Concernant les courses, comment vous approvisionnez-vous ? » est de 149 et non de 131 car les réponses pouvaient être multiples.

8.10 Les éléments qualitatifs issus des rencontres

Un groupe focal, rassemblant une bénévole du Club des aînés, une retraitée de 78 ans (véhiculée, habitant Prades, à proximité de ses deux filles) et une personne chargée du développement autonomie, de la prévention Séniors au département de l'Hérault en lien avec la Métropole de Montpellier, s'est tenu le 28 septembre 2021 dans les

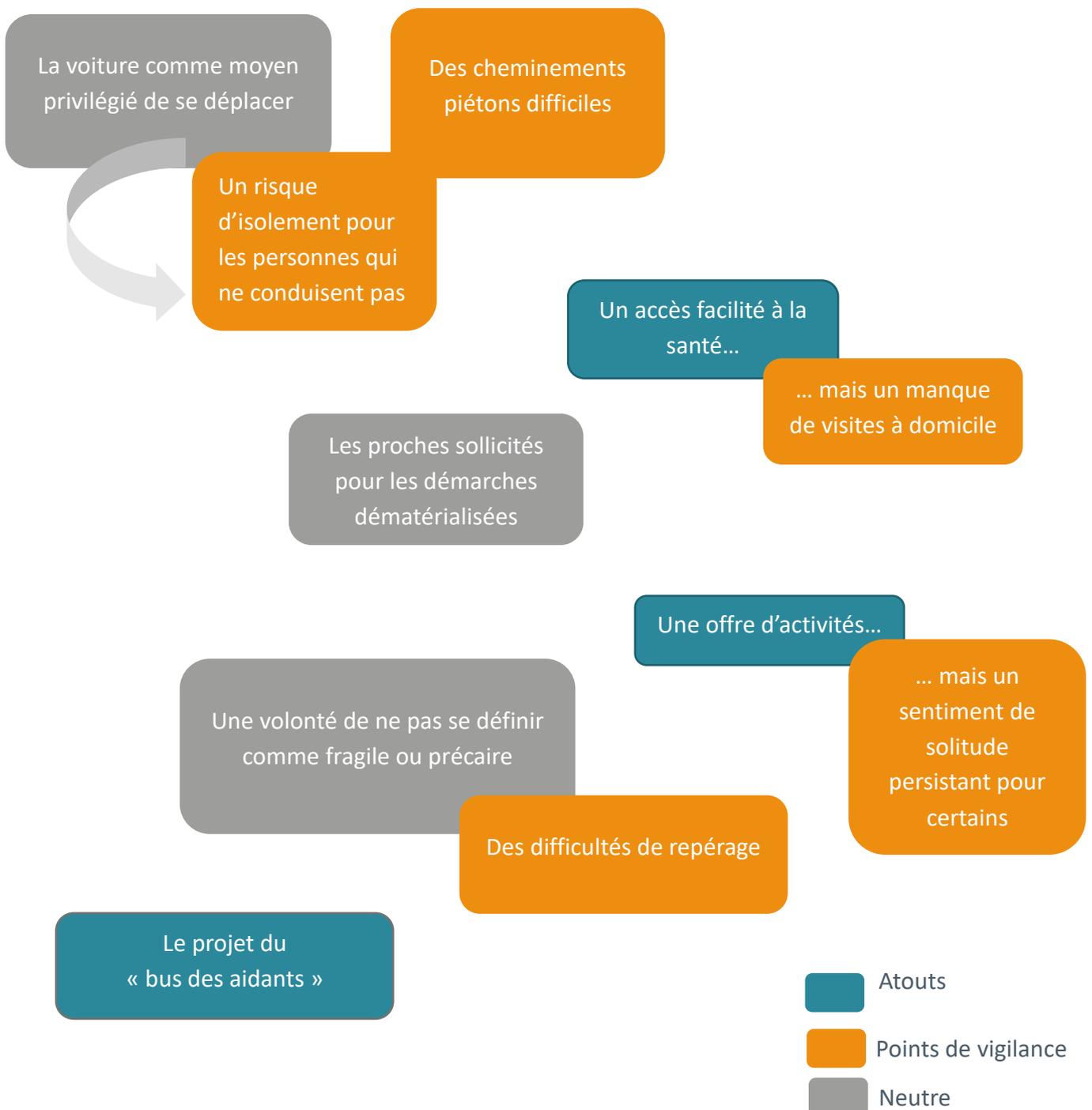
locaux du CCAS. À ce groupe, se rajoute le témoignage en réponse à un questionnaire envoyé par mail d'un bénévole au Secours pradéen.

Des éléments complémentaires issus des réunions de pilotage sont ajoutés par ce logo.



8.10.1 Faits marquants

Ci-dessous, est présentée une synthèse rapide des principaux éléments développés dans les parties suivantes.



8.10.2 Logement : des EHPAD peu accessibles et des aides illisibles

Les problématiques des séniors pradéens relatives au logement concernent l'(in)accessibilité financière des EHPAD à Montpellier et l'illisibilité des aides pour l'aménagement du logement.

Face au prix élevé des EHPAD ou autres résidences autonomie, certains séniors restent à leur domicile. D'autres s'éloignent de la ville, ce qui ne facilite pas la régularité des visites de leurs proches.

Concernant les aides pour l'adaptation du logement, elles restent compliquées à identifier et à mettre en place. Les renseignements manquent et les personnes ne savent pas où s'adresser.

Il existe un organisme « Urbanis », payé par la métropole, qui se charge d'accompagner gratuitement les personnes (résidant dans la métropole) dans le montage de leurs dossiers. Toutefois, même par leur intermédiaire, les délais restent excessivement longs.

Il existe donc un risque de maintien à domicile par défaut pouvant entraîner des problématiques de santé non prises en charge.

8.10.3 Mobilité : des services de proximité, mais une prégnance de la voiture et un cheminement piéton à améliorer

Les séniors apprécient les commerces de proximité. L'Intermarché s'avère loin à pied, mais il existe des bus pour s'y rendre. Il manque toutefois un magasin de vêtements.

Cela oblige à se déplacer en voiture. Ce mode de déplacement reste indispensable dans de nombreux cas, notamment les courses en hypermarché ou les rendez-vous chez des spécialistes médicaux. Ils nécessitent de mobiliser un proche lorsque la personne ne conduit plus. Une sorte d'adage cité lors du groupe focal mentionne « on ne sort plus quand on n'a plus de voiture ».

De plus, lors des déplacements en voiture, les places de parking pour les personnes handicapées sont insuffisantes. La limitation de durée sur les places de parking n'incite pas non plus à se déplacer.

La gratuité des transports en commun pour les plus de 65 ans est vue comme une réelle avancée bien que la lenteur du raccordement au tram soit évoquée (contrairement à Jacou).

Pour celles et ceux qui sortent à pied, la voirie n'est pas toujours adaptée. Les trottoirs restent étroits. « *Je ne sors pas à pied, parce que c'est dangereux* » témoigne une séniore présente lors du groupe. « *Il y a des trous et trop de circulation* ».

L'accès aux bâtiments publics n'est pas non plus toujours aisé. Ceux-ci ont été construits pour partie alors que les aménagements pour l'accès pour les personnes à mobilité réduite n'était pas pensé. L'accès à la médiathèque se fait par un escalier en colimaçon ou un ascenseur dont il faut demander la clé car il a été vandalisé à plusieurs reprises.

Pour tenter de réduire l'isolement des séniors qui ne peuvent plus se déplacer, le club des aînés se rend au domicile de leurs adhérents.

8.10.4 Santé : un accès facilité mais une insuffisance des visites à domicile des médecins

Il n'y a pas de difficulté majeure d'accès à la santé. Les soins à domicile sont également facilement assurés grâce au réseau efficace des infirmières. L'accès aux dentistes et aux orthophonistes ne pose pas non plus souci. La municipalité s'est déplacée pour vacciner les personnes âgées contre le Covid.

Toutefois, lorsque la situation l'exige (que la personne est trop faible pour se rendre au cabinet médical), il est très rare qu'un médecin se déplace au domicile. Cela conduit à faire appel aux services d'urgence. De plus, la tendance contemporaine à dématérialiser la prise de rendez-vous ne permet plus un premier contact où la gravité de la situation pouvait être jaugée.

En revanche, les kinésithérapeutes se déplacent facilement à Prades.

8.10.5 Démarches administratives : une dématérialisation qui nécessite l'informatique

Face à la nécessité de recourir de plus en plus aux outils numériques notamment pour les démarches administratives, il y a 15 ans, le club des aînés proposait deux cours d'informatique par semaine de deux heures. Une liste d'attente avait été établie car l'atelier rencontrait beaucoup de succès. Toutefois, les personnes étant montées en compétence, l'atelier n'a plus lieu d'être, ou simplement de

manière ponctuelle, par exemple pour les impôts ou pour le compte Ameli.

Le CCAS propose néanmoins des ateliers informatique pour les 60 ans et plus, en partenariat avec l'ADMR qui peut prêter du matériel. Le premier a pour objectif d'« *apprendre à créer et utiliser une adresse mail et manier les outils de communication à distance* »⁷. Quatre personnes sont actuellement inscrites. Le deuxième vise à se familiariser aux démarches en ligne et compte deux inscrits.

Les proches jouent également un rôle très important pour l'aide aux démarches administratives.

8.10.6 *Activités pour les séniors : le club des aînés, le CCAS et l'offre culturelle pradéenne*

C'est le CCAS et le club des aînés qui proposent les principales activités pour les séniors à Prades-le-Lez. De nombreux séniors ne s'y rendent pas car ils n'en n'éprouvent pas le besoin.

Pour celles et ceux qui le souhaitent, le club des aînés assure des activités tous les jours de la semaine. Sa proximité des commerces, des professionnels de santé et des écoles est très appréciée. Elle permet de récupérer les petits-enfants facilement. Le club des aînés assure un relais d'information pour le CCAS et inversement.

L'association « Ma vie », en partenariat avec le CCAS, anime des ateliers d'activité physique adaptée, intégralement financés par le CCAS. Trois groupes de quinze personnes sont constitués et une liste d'attente d'une petite dizaine de personnes témoigne de l'intérêt pour cette activité. Le CCAS propose également des ateliers mémoire qui bénéficient eux aussi d'une forte fréquentation (deux groupes de dix personnes).

Dans le cadre de la Semaine Bleue⁸, rassemblant depuis 2020 les séniors de Prades-le-Lez, Clapiers et Jacou, quatorze séniors ont participé à une balade botanique organisée par les écologistes de l'Euzière. Les séniors ont pu assister à une pièce de théâtre à Jacou et quatre se sont inscrits à un atelier « prévention des arnaques » à Clapiers ayant pour but d'informer sur leurs différents types (vols, démarchage téléphonique, porte à porte...) et comment s'en prémunir.

Les séniors pradéens utilisent également l'offre culturelle de la ville. Une association permet d'allonger les heures d'accueil à la bibliothèque. Le cinéma, municipal désormais, projette des films trois samedis par mois.

Ces différentes activités n'empêchent pas toujours un sentiment de solitude. L'Intermarché peut parfois servir de lieu de rencontre informel.

8.10.7 *Repérer la fragilité : un défi*

Le sentiment de solitude peut participer d'une fragilité sociale. Celle-ci peut intervenir de manière insidieuse. Une chute, par exemple, qui entraîne une impossibilité de se déplacer (ou plus lentement) et un isolement peut être le point de départ d'un retrait social progressif.

La difficulté est de pouvoir repérer les personnes en situation de fragilité. Ces dernières n'en sont pas toujours conscientes en pensant aller bien alors que certains signes peuvent laisser entrevoir le contraire. Par exemple, la perte d'un être cher ou même d'un animal de compagnie auquel est très attachée la personne peut provoquer un bouleversement profond et conduire à une dynamique de retrait social plus ou moins progressif.

À ce titre, le département travaille avec la CTA (coordination territoriale d'appui) : un gériatre propose une consultation spécifique au repérage de la fragilité. L'objectif est de réinscrire la personne dans une dynamique plus positive.

Le CCAS se rapproche régulièrement du club des aînés pour identifier les personnes en situation de fragilité.

La difficulté du repérage de la fragilité vient aussi du fait qu'il reste difficile de se définir ainsi. Rappelons que 60 % des répondants ne souhaitaient pas être inscrits sur le registre des personnes vulnérables. Au-delà des aides fournies par leurs proches, c'est peut-être aussi la réticence à se définir comme tel qui peut freiner les personnes à être perçues comme « vulnérables » ou « fragiles ». C'est peut-être ainsi que l'on peut expliquer le report de l'atelier « Prévention des chutes » proposé par l'ADMR lors de la Semaine Bleue, faute de participants.

De même, est-ce ainsi que l'on peut interpréter que le dispositif « Mona Lisa » (visites et appels téléphoniques pour les personnes isolées) ait été mis en place par le CCAS

⁷ Extrait d'un procès-verbal du CCAS. Les informations concernant les différents types d'atelier et les nombres d'inscrits sont issus de ce document ainsi que celles relatives à la Semaine Bleue.

⁸ La Semaine Bleue est une politique publique nationale datant de 1951. Durant sept jours, divers événements sont organisés en faveur des personnes âgées.

mais n'ait pas été pérennisé, faute de participants et non de bénévoles ?

La fragilité peut également toucher les aidants, concernés progressivement par un phénomène d'usure.



À ce titre, la municipalité a le projet d'un « bus des aidants » qui viserait à mieux les informer des possibilités de soutien et de répit.

De même, pour les personnes en situation de précarité, il est difficile de les repérer car il demeure rare que les personnes demandent elles-mêmes de l'aide. Le CCAS octroie des moyens pour 5-6 personnes via la présidente du club des aînés pour permettre à celles et ceux y étant inscrits de ne pas payer les activités, voire les sorties.

8.11 Synthèse focus « Séniors »

À la suite du portrait socio-démographique, du questionnaire du CCAS et du groupe focal, nous proposons quelques éléments de synthèse.

Même si les 60 ans et plus représentent seulement 22 % des Pradéens, le nombre de séniors augmente : 500 de plus qu'il y a dix ans. Cette augmentation concerne surtout les 85 ans et plus (+ 115 % en dix ans). Aucun établissement d'hébergement ne peut les accueillir à Prades-le-Lez et cette offre existe peu aux alentours car elle demeure limitée sur le territoire montpelliérain. Tous les séniors pradéens vivent donc à domicile, certains seuls : un tiers des 80 ans et plus (65 personnes), principalement des femmes. Le fait de vivre seul n'est pas nécessairement synonyme de solitude. Parmi les 131 séniors de plus de 80 ans interrogés par questionnaire à la mi-décembre 2020, la très grande majorité (83 %) ne se sent pas isolée. D'ailleurs, la plupart ne souhaitait pas s'inscrire sur le registre des personnes vulnérables (61 %). La majorité reçoit de la visite, fait ses courses de manière autonome. Lors du groupe focal, il est également relevé que les proches jouent un rôle de soutien dans les démarches administratives. Des ateliers informatiques sont également proposés.

La mobilité semble constituer le principal frein à l'autonomie des séniors. La voiture reste le principal moyen de transport et, sans l'aide d'un proche, les déplacements se raréfient. Les cheminements piétons restent compliqués pour les séniors éprouvant des difficultés à marcher.

On peut toutefois noter que si la majorité des séniors semblent pourvoir à ses besoins (parfois avec l'aide de professionnels et de leurs proches), le sentiment de solitude persiste pour certains (élément évoqué lors du groupe focal). Un biais, que l'on nomme parfois « désirabilité sociale », consiste à vouloir se montrer sous le jour le plus favorable. Se reconnaître comme « vulnérable » peut représenter une identité dévalorisante. Ainsi, les personnes auront tendance à réfuter ce qualificatif et répondre au questionnaire (ou à d'autres sollicitations) sans prendre en compte leurs ressentis mais en cherchant à mobiliser des identités positives, notamment celle d'être autonome. Le sentiment de solitude peut donc potentiellement concerner plus de personnes que ne le laisse penser les résultats au questionnaire.

9/ FOCUS "ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES"

LES FAITS MARQUANTS	109
9.1 Un taux élevé de scolarisation des 15-17 ans	111
9.2 Le taux de scolarisation des 18-24 ans à Prades-le-lez en recul	112
9.3 La majorité des 15-24 ans sont élèves ou étudiants	113
9.4 45 personnes de 25 à 34 ans sont peu ou pas diplômées, un nombre en baisse.....	114
9.5 La majorité des 25-34 ans avec un Bac+2	115
9.6 La moitié des actifs de 15-24 ans qui travaillent sont en CDI	116
9.1 Éléments qualitatifs issus des rencontres	117
9.1.1 Les faits marquants	117
9.1.2 Diversité des « jeunes ».....	118
9.1.3 Une mixité sociale entre jeunes, relative, mais existante et à entretenir	118
9.1.4 L'impact de la crise sanitaire sur le risque de décrochage scolaire	119
9.1.5 Besoins et pistes d'action	119
9.1.6 Les jeunes adultes	121
9.2 Synthèse focus « Adolescents et jeunes adultes »	122

LES FAITS MARQUANTS

Un taux élevé de
scolarisation des 15-17 ans

La majorité des 25-34 ans
sont diplômés du supérieur
(minimum Bac+2)

150 Pradéens âgés de
15 à 24 ans sont actifs
dont la moitié est en
emploi à contrat à
durée indéterminée

Une cinquantaine de
personnes de 25-34 ans
peu ou pas diplômées

9.1 Un taux élevé de scolarisation des 15-17 ans



CONSTATS-ENJEUX

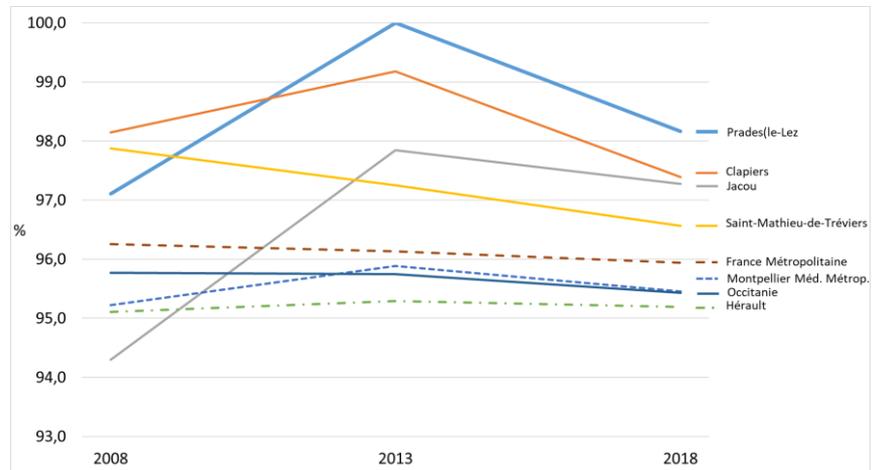
La population d'âge « Lycée » de Prades-le-Lez est fortement scolarisée. Se pose la question des transports pour se rendre sur les lieux de scolarisation, aucun dédié à cette population n'étant présent sur la ville.

Plus de 200 jeunes pradéens, âgés entre 15 et 17 ans (ce qui correspond généralement au lycée) sont scolarisés, soit 98 % d'entre eux.

Ce taux est le plus élevé parmi l'ensemble des territoires étudiés et supérieur de 2,3 à la valeur observée en France métropolitaine.

Sur dix ans (2008-2018), le taux de scolarisation des Pradéens ayant entre 15 et 17 ans a progressé, gagnant 1,1 point, passant par un taux de 100 % en milieu de période. Une progression plus forte (+ 3,0 points) est observée sur un seul territoire, Jacou. Les autres territoires sont quasi stables ou en baisse comme à Saint-Mathieu-de-Trévières (- 1,3 point), mais à des taux eux aussi très élevés.

Figure 64 : Évolution du taux de scolarisation des 15-17 ans depuis 2008



Source : Insee RP 2008-2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 55 : Nombre de jeunes de 15 à 17 ans scolarisés et taux de scolarisation en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nombre	213	14 835	38 528	199 728	2 309 580	223	292	237
Taux (%)	98,2	95,5	95,2	95,4	95,9	97,4	97,3	96,6

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'instruction est obligatoire pour tous les enfants, français et étrangers, à partir de 3 ans et jusqu'à l'âge de 16 ans révolus. La tranche 15-17 ans correspond, pour l'enseignement général, à l'âge de scolarisation en lycée.

9.2 Le taux de scolarisation des 18-24 ans à Prades-le-lez en recul



CONSTATS-ENJEU

Quatre jeunes pradéens de 18-24 ans sur dix ne poursuivent pas d'études. Le suivi de ces publics pour s'assurer de leur insertion professionnelle doit être particulièrement attentif.

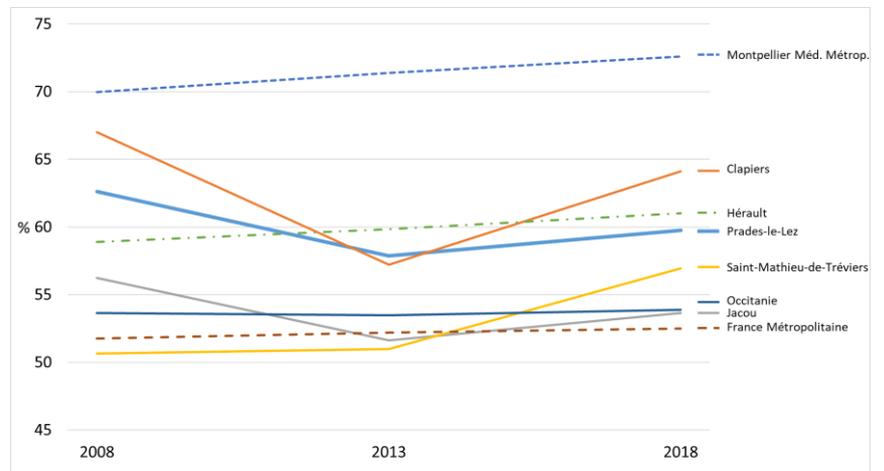
Près de 250 Pradéens de 18 à 24 ans poursuivent des études, soit 60 % d'entre eux. À l'inverse, quatre jeunes pradéens sur dix ne poursuivent pas d'études.

Ce taux est intermédiaire, en comparaison avec les trois autres villes étudiées. Il est supérieur à la valeur régionale ou métropolitaine. En revanche, il est plus bas que celui observé dans le département ou la métropole montpelliéraine, le taux de celle-ci étant fortement marqué par la forte population étudiante à Montpellier.

Au cours des dix dernières années, le taux de scolarisation des 18-24 ans a reculé à Prades-le-Lez (-2,8 points) comme à Clapiers ou Jacou alors qu'il progressait dans tous les autres territoires.

Ces éléments soulignent le fait que les jeunes pradéens souhaitant poursuivre des études, sans doute nombreux à la vue du taux de scolarisation des 15-17 ans, quittent pour un certain nombre d'entre eux Prades-le-Lez, pour s'installer à proximité des établissements d'enseignement supérieur.

Figure 65 : Évolution du taux de scolarisation des 18-24 ans depuis 2008



Source : Insee RP 2008-2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 56 : Nombre personnes de 18 à 24 ans scolarisées et taux de scolarisation en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nombre	244	50 265	66 830	251 756	2 731 872	254	250	188
Taux (%)	59,8	72,6	61,0	53,9	52,5	64,1	53,7	56,9

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

L'instruction est obligatoire pour tous les enfants, français et étrangers, à partir de 3 ans et jusqu'à l'âge de 16 ans révolus. La tranche 18-24 ans concerne, pour la plupart des personnes scolarisées, les études supérieures.

9.3 La majorité des 15-24 ans sont élèves ou étudiants



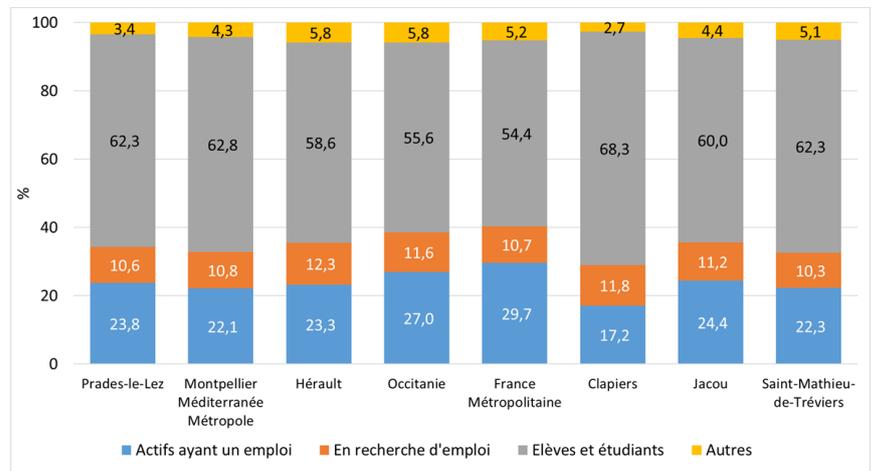
CONSTATS-ENJEUX

Parmi les 15-24 ans, plus du tiers sont actifs (en emploi ou en recherche d'emploi) et près des deux tiers poursuivent leurs études.

Plus de 200 Pradéens âgés entre 15 et 24 ans sont actifs, c'est-à-dire qu'ils ont une activité professionnelle ou sont en recherche d'emploi, soit plus du tiers d'entre eux (34,4 %). Cette proportion des actifs parmi les 15-24 ans est plus élevée qu'à Clapiers, Saint-Mathieu-De-Trévières ou que dans la métropole montpelliéraine mais moins élevée que dans les autres territoires étudiés.

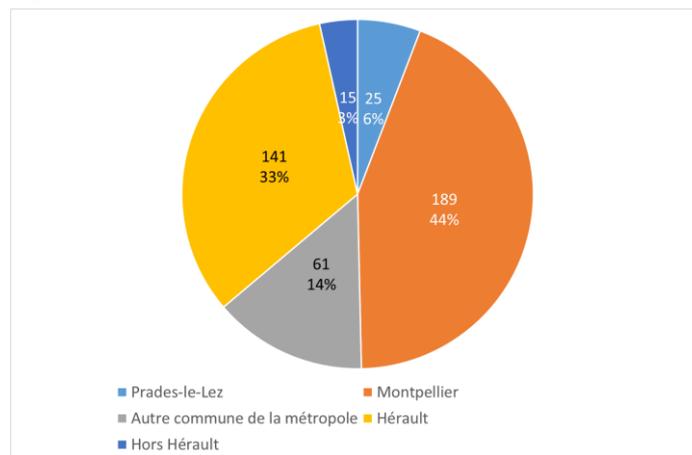
Près des deux tiers des 15-24 ans poursuivent leurs études, soit près de 400 Pradéens. Cette proportion est moindre qu'à Jacou mais est, avec Saint-Mathieu-de-Trévières, plus élevée que dans les autres territoires. Ils étudient principalement à Montpellier ainsi qu'à Saint-Clément-de-Rivière ou à Montferrier-sur-Lez.

Figure 66 : Type d'activité des 15-24 ans en 2018



Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 67 : Lieu de formation des élèves et étudiants pradéens en 2018



Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 57 : Nombre de personnes de 15 à 24 ans actives et part dans la population en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nombre	624	84 767	150 024	676 543	7 612 072	624	766	576
Actifs ayant un emploi (%)	23,8	22,1	23,3	27,0	29,7	17,2	24,4	22,3
En recherche d'emploi (%)	10,6	10,8	12,3	11,6	10,7	11,8	11,2	10,3
Élèves et étudiants (%)	62,3	62,8	58,6	55,6	54,4	68,3	60,0	62,3
Autres (%)	3,4	4,3	5,8	5,8	5,2	2,7	4,4	5,1

Source : Insee RP 2017- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Lors du recensement, le type d'activité des personnes est recueilli et permet de savoir si elles sont en emploi, à la recherche d'un emploi, élèves ou étudiantes...

9.4 45 personnes de 25 à 34 ans sont peu ou pas diplômées, un nombre en baisse



CONSTATS-ENJEUX

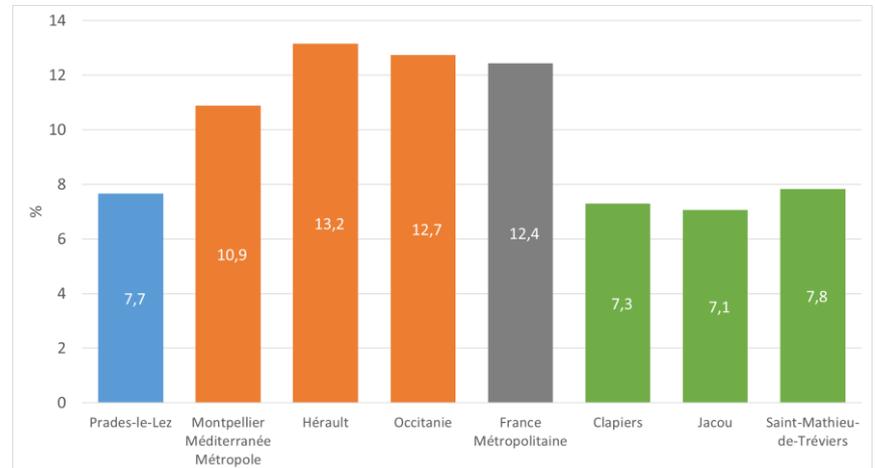
Un nombre relativement limité de personnes de 25 à 34 ans peu ou pas diplômées.
Une attention particulière est nécessaire quant à l'insertion professionnelle de ces personnes.

À Prades-le-Lez, parmi les 25-34 ans sortis du système scolaire, une petite cinquantaine sont peu ou pas diplômés (au plus le brevet des collèges). Cela représente 8 % d'entre eux.

Ce taux est un assez proche de ce qui est observé dans les trois villes de comparaison mais inférieur à ce qui est observé dans les autres territoires étudiés.

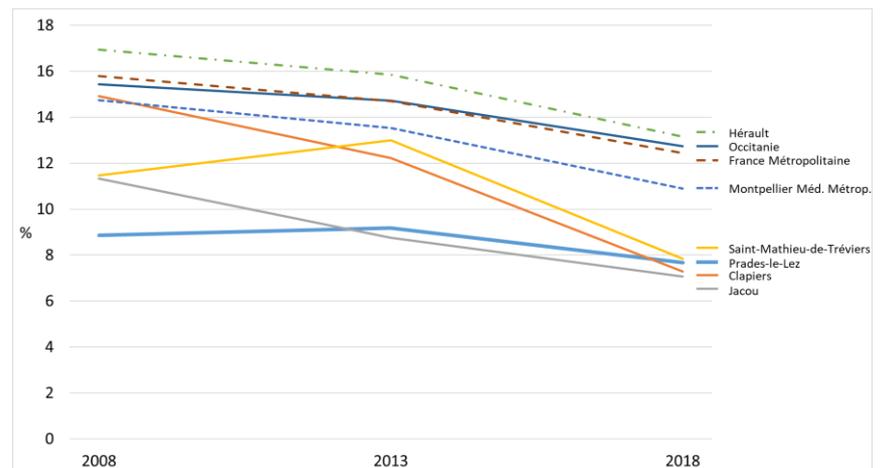
Cet indicateur est en baisse sur les dix dernières années dans tous les territoires, de manière plus ou moins marquée. C'est à Prades-le-Lez qu'elle est la moins marquée (- 1,2 point) alors qu'elle peut atteindre jusqu'à - 7,6 points à Clapiers.

Figure 68 : Part de personnes de 25-34 ans sorties du système scolaire et peu ou pas diplômées en 2018



Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 69 : Évolution de la part des 25-34 ans peu ou pas diplômés depuis 2007



Source : Insee RP 2008-2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 58 : Nombre et part de personnes de 25-34 ans sorties du système scolaire et peu ou pas diplômées en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nombre	45	6 826	16 358	77 290	903 154	31	47	37
Part (%)	7,7	10,9	13,2	12,7	12,4	7,3	7,1	7,8

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le niveau du diplôme le plus élevé obtenu est recueilli lors des recensements de population. Cette information est analysée uniquement pour les personnes qui ont quitté le système scolaire et qui sont âgées d'au moins 15 ans. Les personnes n'ayant pas de diplôme ou au plus le brevet des collèges sont considérées comme peu ou pas diplômées.

9.5 La majorité des 25-34 ans avec un Bac+2



CONSTATS-ENJEUX

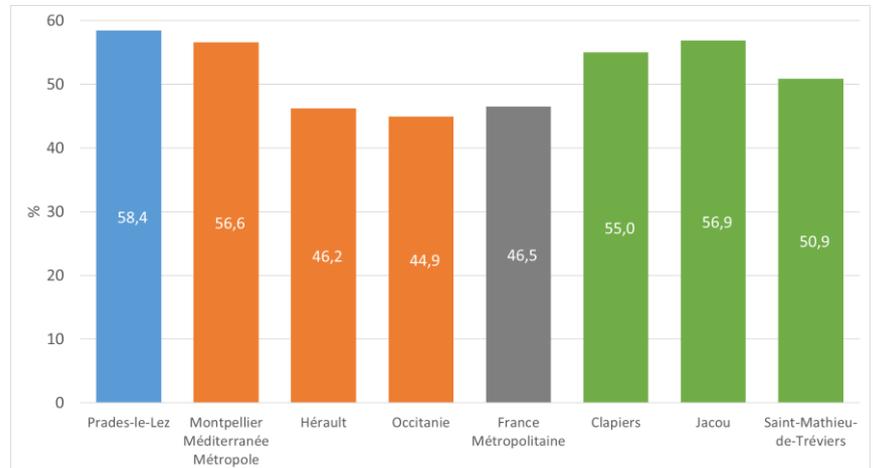
La majorité des personnes de 25 à 34 ans a au moins un niveau Bac+2.

Près de 350 Pradéens âgés entre 25 et 34 ans et sortis du système scolaire ont un diplôme de niveau Bac+2 ou supérieur, soit 58 % des personnes sorties du système scolaire et ayant le même âge.

Ce taux est le plus élevé de tous les territoires étudiés et est près de 14 points au-dessus de la valeur la plus basse, celle de l'Occitanie.

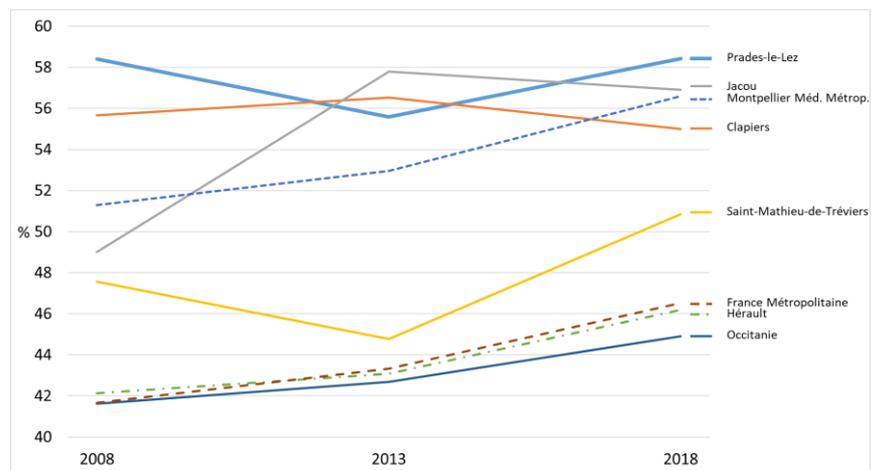
La proportion des 25-34 ans ayant un niveau Bac+2 ou supérieur est stable à Prades-le-Lez au cours des dix dernières années alors qu'elle diminue légèrement à Clapiers et progresse dans tous les autres territoires. La progression la plus forte est observée à Jacou : + 7,9 points en dix ans.

Figure 70 : Part de personnes de 25-34 ans sorties du système scolaire ayant un niveau Bac+2 ou supérieur en 2017



Source : Insee RP 2017- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 71 : Évolution du taux des Bac+2 et plus parmi les 25-34 ans depuis 2008



Source : Insee RP 2008-2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 59 : Nombre et part de personnes de 25-34 ans sorties du système scolaire et peu ou pas diplômées en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nombre	344	35 488	57 415	272 642	3 377 727	231	378	238
Part (%)	58,4	56,6	46,2	44,9	46,5	55,0	56,9	50,9

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le niveau du diplôme le plus élevé obtenu est recueilli lors des recensements de population. Cette information est analysée uniquement pour les personnes qui ont quitté le système scolaire et qui sont âgées d'au moins 15 ans.

9.6 La moitié des actifs de 15-24 ans qui travaillent sont en CDI



CONSTATS-ENJEUX

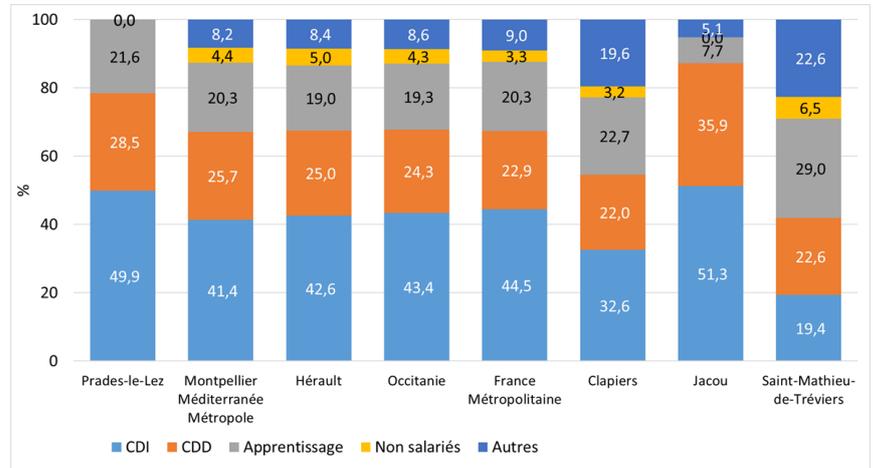
Parmi les 15-24 ans, plus du tiers sont actifs (en emploi ou en recherche d'emploi) et près des deux tiers poursuivent leurs études.

Près de 150 Pradéens âgés entre 15 et 24 ans travaillent. Parmi eux, la moitié a un emploi à durée indéterminée, 29 % d'entre eux sont en contrat à durée déterminée et 22 % en apprentissage.

La proportion de jeunes actifs en CDD est plus élevée à Prades-le-Lez que dans tous les territoires étudiés (à l'exception de Jacou).

L'apprentissage est également assez fréquemment retrouvé : moins qu'à Saint-Mathieu-de-Trévières et qu'à Clapiers mais plus que dans les autres territoires étudiés.

Figure 72 : Conditions d'emploi des actifs de 15-24 ans en 2018



Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 60 : Nombre d'actifs occupés de 15 à 24 ans et répartition par type d'emploi en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nombre	148	18 764	34 893	182 500	2 257 696	107	187	128
CDI (%)	49,9	41,4	42,6	43,4	44,5	32,6	51,3	19,4
CDD (%)	28,5	25,7	25,0	24,3	22,9	22,0	35,9	22,6
Apprentissage (%)	21,6	20,3	19,0	19,3	20,3	22,7	7,7	29,0
Non-salariés (%)	0,0	4,4	5,0	4,3	3,3	3,2	0,0	6,5
Autres (%)	0,0	8,2	8,4	8,6	9,0	19,6	5,1	22,6

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Lors du recensement, le type d'activité des personnes est recueilli et permet de savoir si elles sont en emploi, à la recherche d'un emploi, élèves ou étudiantes...

9.1 Éléments qualitatifs issus des rencontres

Un groupe focal rassemblant l'équipe d'animateurs et une retraitée, auto-entrepreneuse proposant des ateliers pour la recherche d'emploi, de stage et d'accompagnement à Parcours Sup en lien avec le CCAS s'est tenu le 30 septembre 2021 dans les locaux du CCAS. Certains points concernant les jeunes ont été évoqués dans les entretiens

complémentaires et ont été compilés dans cette partie les concernant.

Des éléments issus des réunions de pilotage sont ajoutés par ce logo.



9.1.1 Les faits marquants

Ci-dessous est présentée une synthèse rapide des principaux éléments développés dans les parties suivantes.



9.1.2 Diversité des « jeunes »

Parler de la « jeunesse » peut prêter à confusion. Un seul terme recouvre des réalités très différentes⁹.

Les « jeunes » pradéens sont des jeunes filles et des jeunes garçons, ont des âges différents, ne vivent pas tous dans des contextes économiques, sociaux, culturels identiques. Cela conduit à des besoins sociaux distincts.

Selon l'âge

Les activités proposées aux « jeunes » s'adressent aux 11-17 ans. Or, dans les faits, des sous-groupes se créent afin de se rassembler entre pairs d'âge plus rapproché (11-14 ans ; 15-17 ans).

Les questions et les défis auxquels sont confrontés les jeunes évoluent selon les âges, notamment sur la vie affective et sexuelle, sur les projections vers l'avenir.

Ainsi, lorsqu'une activité est majoritairement utilisée par les plus jeunes, les plus grands ne viendront pas et *vice versa* : « un groupe chasse l'autre »¹⁰.

Bien que certains projets cherchent à mobiliser les jeunes de tous âges en même temps (par exemple lors de la buvette du carnaval où les plus grands ont pu accompagner les plus petits), cela reste exceptionnel.

Selon les ressources économiques, sociales, culturelles

Les jeunes accueillis en accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) proviennent majoritairement des familles où les ressources économiques sont moindres (déduites de l'indication du quotient familial sur les fiches d'inscription) alors que ce n'est pas le cas des jeunes profitant du multi-activités-Xtrêmes.

De nombreux travaux montrent une corrélation entre la faiblesse des ressources économiques (revenus, patrimoine), sociales (relations sociales pouvant faciliter un stage, un emploi...) et culturelles (niveau de diplôme, connaissances de la culture dite « légitime » c'est-à-dire valorisée socialement).

Ces différents indicateurs peuvent en partie expliquer les différences entre les jeunes « passionnés », ne remettant pas en question le cadre que les animateurs rencontrent lors du multi-activités-Xtrêmes et les jeunes plus « revendicatifs », « moins passionnés » fréquentant l'ALSH qui peuvent se retrouver plus fréquemment dans des situations où leurs ressources (économiques, sociales, scolaires) ne leur permettent de répondre favorablement aux attentes des différentes institutions d'accompagnement de la jeunesse (école, activités parascolaires).

Les contextes de vie étant différents, les comportements le seront également. Ces différences de comportement ne doivent pas conduire à adopter une posture déterministe. Cette remarque a pour seul but de rappeler la diversité des jeunes et d'éloigner le piège englobant de la catégorie prise au sens premier. Comme nous le verrons plus loin, des jeunes moins « passionnés » s'avèrent enthousiastes et force de proposition.

Selon le genre

Les différences de genre peuvent s'avérer cruciales dans la conception des projets pour la jeunesse, notamment dans le choix des équipements. Par exemple, l'aménagement d'un terrain de foot peut être essentiel, mais répond-t-il aux besoins de tous les jeunes et notamment de ceux des filles ?

Le recrutement d'animatrices pour les groupes adolescents reste très difficile, or cela pourrait faciliter la venue des jeunes filles dans les activités.

Sans proposer nécessairement des activités différenciées qui renforceraient les stéréotypes de genre, il s'agit de garder à l'esprit la diversité de la catégorie de la « jeunesse » et la multiplicité de leurs besoins.

9.1.3 Une mixité sociale entre jeunes, relative, mais existante et à entretenir

Le contexte social dans lequel vit la jeunesse pradéenne influence nécessairement ses besoins sociaux. Une

⁹ Pour aller plus loin, on peut se référer à un article de Pierre Bourdieu « La jeunesse n'est qu'un mot » dans son ouvrage *Questions de sociologie* et à sa discussion dans un article de Gérard Mauger disponible gratuitement en ligne : Gérard Mauger, « La jeunesse n'est qu'un mot ». À propos d'un entretien avec Pierre Bourdieu, *Agora débats/jeunesses*, 26, 2001. Les jeunes dans la société de l'information. pp. 137-142. https://www.persee.fr/doc/agora_1268-5666_2001_num_26_1_1924

¹⁰ Les citations en italique entre guillemets sont extraites des échanges tenus lors du groupe focal ou d'un entretien. Aucune mention complémentaire sur l'identité du locuteur est ajoutée afin de garder l'anonymat des participants.

discussion portant sur les changements intervenus dans la ville a animé le groupe focal. Ces éléments ne concernent pas seulement les jeunes, c'est pourquoi ils sont rapportés de manière spécifique dans le chapitre 7 intitulé « Un village devenu ville, face à de nouveaux défis ». Toutefois, on peut retenir que les personnes présentes ont le sentiment que la population se diversifie socialement. Des styles de vie différents se rencontrent et cela peut parfois mener à des incompréhensions. Le risque est une tendance de repli sur soi entre personnes ayant le même style de vie (style structuré en partie par les ressources matérielles et financières, le type d'emploi...).

Partageant des espaces de vie communs (principalement l'espace scolaire), les jeunes pradéens entretiennent des liens entre eux qui dépassent les différences de milieu social. Le foot semble particulièrement fédérer une partie des jeunes pradéens (ce qui apparaît moins vrai pour le handball).

Toutefois, comme évoqué plus haut, des lignes de démarcation sociale semblent perdurer dans le choix des activités : l'ALSH accueille principalement des jeunes dont les revenus familiaux sont moindres et le multi-activité- Xtrêmes ceux dont les ressources sont plus élevées.

Cette démarcation sociale tend d'ailleurs à s'étendre au milieu scolaire. Les jeunes issus des milieux plus favorisés ont tendance à être inscrits dans le secteur privé (campus Saint Joseph Pierre Rouge) et non au sein du collège public du Pic Saint Loup.

9.1.4 *L'impact de la crise sanitaire sur le risque de décrochage scolaire*

Très peu de jeunes sont déscolarisés à Prades (pour rappel, 1,8 % des jeunes de 15-17 ans en 2018 selon l'Insee). Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire) est utilisé principalement pour des élèves qui manquent d'espace chez eux pour étudier, d'équipement matériel ou de soutien parental pour les devoirs.

Toutefois, certains enfants ne sont pas retournés à l'école en raison du Covid et du port du masque. Un exemple est donné par l'association La Ruche : l'association suit une jeune fille inscrite en CE2 à chaque soutien scolaire pendant l'heure et demie que dure la séance afin de rattraper son

retard. Ils reprennent des compétences normalement acquises en CP.

Pour certains étudiants, le fait d'être éloignés de leurs pairs et de leurs professeurs pouvaient faire perdre du sens à leurs études. Des risques de décrochage sont peut-être à prévoir en nombre plus important que d'ordinaire.

9.1.5 *Besoins et pistes d'action*

Si « les jeunes » ne constituent pas une catégorie homogène (au regard du genre, de l'âge et du milieu social), cela ne doit toutefois pas conduire à différencier à outrance les politiques publiques qui leur sont dédiées. Cela risquerait de renforcer des frontières sociales. Il s'agit seulement de s'assurer que lorsqu'on s'adresse aux « jeunes », la piste proposée puisse être appropriée par tous ou permette de consolider les liens déjà existants entre les différentes catégories de jeunes et le reste de la population.

Concernant la réponse aux besoins des jeunes, les participants au groupe constatent d'abord un manque de moyens en faveur de la jeunesse, ce qui limite l'offre qui peut lui être proposée. La CAF finance le CLAS, mais la politique jeunesse n'a pas de subvention spécifique, Prades-le-Lez ne faisant pas partie des quartiers prioritaires.

Un besoin d'activités partagées dans des lieux sécurisés et d'un lieu d'accueil

Il ressort des échanges le manque d'équipement dédié aux différents âges de la jeunesse. Le city stade existe mais ne répond pas à l'entièreté des besoins des jeunes pradéens. Ces derniers viennent à se retrouver sur des lieux inappropriés.

D'une part, ils peuvent détourner l'usage qui doit en être fait. Dans le nouveau quartier de Coste Rousse, l'aire de jeux dédiée aux plus petits est parfois appropriée par les plus grands car ces derniers ne possèdent pas d'espace spécifique. Un terrain de foot pourrait par exemple remplir cet office. D'autre part, ils se retrouvent dans des lieux qui ne sont pas sécurisés et agréables, par exemple les bassins de rétention, non aménagés et avec la présence importante de moustiques.

Un besoin de cadre et de soutien

De manière générale, les adolescents vont chercher à tester les limites de leur entourage et la solidité des cadres qui les entourent¹¹. C'est peut-être ainsi que l'on peut interpréter

¹¹ On pourra se reporter notamment à : Gérard Neyrand, *La culture de vos ados*, Paris, Fleurus, « Le métier de parents », 2002.

l'appropriation inadaptée de la place centrale de la part de quelques adolescents. Ils branchaient des consoles de jeux sur écrans géants depuis les points électriques municipaux, faisant fortement résonner la musique, occasionnant des nuisances sonores.

La mairie et l'équipe d'animateurs ont fait le choix de la médiation. Ils sont allés à la rencontre de chaque jeune. Les nuisances ont cessé par la suite. Lors d'un entretien avec la police municipale, il est cependant noté que le nouveau code pénal des mineurs entré en vigueur le 30 septembre 2021 semble restreindre les possibilités d'action envers eux, notamment lorsqu'ils sont âgés de moins de 13 ans.

Si ces jeunes occasionnant des nuisances restent minoritaires, il semble que d'autres problématiques les concernent beaucoup plus largement : la vie affective et sexuelle et les relations entre pairs.

La vie affective et sexuelle semble surtout abordée sous le prisme de la contraception. Si les adolescents sont informés, les animateurs émettent des doutes quant à leur capacité à aller seuls rencontrer un professionnel de santé s'ils en ont le besoin, « surtout à Prades ». L'interconnaissance des habitants pourrait freiner des jeunes filles à se rendre à la pharmacie pour se faire délivrer la pilule par exemple.

Mais il est d'autres sujets de la vie affective et sexuelle qui inquiètent également l'équipe d'animateurs. Les outils numériques peuvent induire des pratiques sexuelles dont les jeunes peuvent ne pas mesurer les enjeux. Par exemple, il semble à la mode d'envoyer des « nues », des photos de ses parties intimes sur les réseaux sociaux, voire de filmer son premier rapport sexuel.

Les animateurs confrontés à ces pratiques se trouvent démunis face à l'ampleur du phénomène et des enjeux de réputation entre jeunes qui lui semble associé.

Cet usage incontrôlé des réseaux sociaux s'étend aux relations en général entre les jeunes et joue un rôle aggravant dans la gestion des conflits. Les animateurs remarquent que des conflits qui pouvaient se traiter auparavant directement en face à face entre jeunes ont tendance à se déporter sur les réseaux sociaux. Ils prennent alors une proportion plus importante pouvant amener à des conflits plus violents.

Les parents ne se rendent pas toujours compte de ce qui se joue sur les interfaces numériques, découvrant trop tard l'ampleur de leur influence.

C'est pourquoi, dans leur travail, les animateurs n'hésitent pas à « poser le cadre ». Ils se rendent compte que les

jeunes, bien que réticents au départ, apprécient. Par exemple, ils proposent des activités « déconnectées » (sans l'usage d'outils numériques). Si les jeunes ne respectent pas les règles posées en amont, ils les reprennent. Cela n'empêche aucunement les adolescents de revenir par la suite aux activités. Lors du séjour en autonomie, des jeunes ont rapporté qu'ils étaient « fiers de respecter les règles ».

Au cours de la séance du groupe focal, un débat s'engage entre animateurs sur la localisation idéale d'un lieu dédié aux jeunes. L'un des animateurs maintient que ces derniers peuvent se sentir en confiance uniquement dans un lieu qui leur appartient (en participant au choix du mobilier par exemple). Ce lieu pourrait se situer un peu en retrait du centre-ville afin de ne pas importuner les autres habitants avec les bruits des deux-roues. En confiance, ils se sentiront ensuite assez à l'aise pour s'ouvrir aux autres, pratiquer des activités à l'extérieur.

Au contraire, une autre animatrice maintient qu'il est indispensable que les jeunes « aient leur place dans leur Cité » et de ne pas les en excentrer. Les jeunes ont déjà tendance à se refermer sur eux-mêmes. Il s'agit de contrarier cette tendance en inscrivant les jeunes spatialement et symboliquement au cœur de la ville.

Face aux différentes préoccupations adolescentes, la mise en place d'un « point écoute jeune » apparaît pertinent.



Pour le cas des élèves exclus temporairement du collège, la mairie et le collège du Pic Saint Loup ont pour projet une journée d'accueil, sur la base du volontariat, afin de proposer un accompagnement à ces jeunes qui ont potentiellement des besoins sociaux importants.

Un besoin de mobilité

La mission locale tient une permanence tous les jeudis après-midi à l'espace Rabelais. Les animateurs font le lien. Toutefois, pour les loisirs ou la recherche de stages et d'emploi, les jeunes ont besoin de se déplacer à l'extérieur de Prades-le-Lez.

Or, il n'est pas aisé de se rendre dans les villes alentours sans passer par Montpellier. Le seul arrêt desservant Prades est celui au Nord de Montpellier « Occitanie ».

Les jeunes se rendent régulièrement à Odysseum, mais sur leurs temps de loisirs, lorsqu'ils ont le temps.

La confiance et le temps : des modalités de travail efficaces avec les jeunes

Les jeunes ne se sont pas présentés aux ateliers de recherche d'emploi et de stages proposés par la mairie par l'intermédiaire de Mme Lebreton. L'équipe d'animateurs en donne une explication : les jeunes ne se présenteront pas spontanément à une activité ou à un dispositif qu'ils ne connaissent pas *a priori*. Ils auront besoin d'un intermédiaire. La présentation de ces séances lors d'activités durant l'ALSH peut être un moyen de toucher les jeunes qui le fréquentent.

Le succès des projets tels que la buvette durant le carnaval ou le séjour en autonomie de jeunes filles de l'ALSH a demandé du temps et une confiance entre les jeunes et les adultes les accompagnant.

Certains d'entre eux n'ont pas confiance en leurs capacités. Les ateliers de recherche d'emploi ou de stages peuvent au départ les déstabiliser en leur faisant entrevoir une possible situation d'échec. Il s'agit alors de les rassurer.

Une autre modalité de travail efficace avec les jeunes est de les associer aux activités qui les concernent. Les animateurs de l'ALSH coconstruisent les programmes d'activités avec eux. Un projet peut en amener un autre.

Par exemple, à partir d'un atelier d'écriture, des jeunes filles ont monté avec les animateurs un clip musical. À partir de ce clip, un projet de séjour « en autonomie » a vu le jour. Elles ont défini leur programme d'activité en fonction d'un budget alloué. Une animatrice est venue les voir deux fois au cours du séjour qui fut un succès. Les jeunes elles-mêmes étaient fières de dire « *moi, je respecte les règles* ».

Si certains résultats peuvent se voir directement comme dans le cas d'événements ponctuels, la plupart du travail reste invisible : « *On sème des graines au quotidien, on ne peut pas voir le résultat tout de suite.* »

C'est par la régularité des contacts avec les jeunes que les animateurs parviennent à leur transmettre des messages.

C'est pourquoi les animateurs font valoir l'importance des séjours. Ils représentent une modalité privilégiée de travail avec les jeunes. En quittant le contexte familial, ils peuvent appréhender d'autres univers et les animateurs peuvent travailler de manière plus approfondie : « *Durant les séjours, on est avec eux 24h/24.* »

En outre, de nombreux jeunes fréquentant l'ALSH ne partent pas en vacances. Les séjours constituent donc leur seule occasion de partir.

L'enjeu d'une véritable politique jeunesse

Lors du groupe focal et lors de la première séance de restitution des résultats, ce qui apparaît primordial est la mise en place d'un véritable maillage qui parvienne à coordonner les divers acteurs accompagnant la jeunesse. Sans réflexion de fond sur une politique jeunesse globale, les solutions proposées pourraient manquer leur but.

Par exemple, est évoquée la piste d'animateurs de rue qui pourraient aller à la rencontre des jeunes sur les lieux qu'ils fréquentent. Toutefois, le profil de ces animateurs est à réfléchir en amont. S'il s'agit de profils plutôt dans une visée de faire respecter l'ordre de manière autoritaire, les jeunes ne le considéreront pas comme une ressource vers qui se tourner.

En outre, si l'animateur de rue ne peut pas compter sur une équipe pluriprofessionnelle qui l'épaule et pense son travail en lien avec d'autres dimensions touchant les jeunes (l'offre culturelle, sociale, éducative, scolaire), son action risque d'être sans effet véritable et durable, pouvant également entraîner un important épuisement professionnel.

9.1.6 Les jeunes adultes

Le focus a porté principalement sur les adolescents, mais le public des jeunes adultes a lui aussi des besoins sociaux ; notamment un besoin d'accompagnement vers les nouveaux défis qui se présentent à eux (entrée dans l'autonomie financière, résidentielle...).

Si l'ALSH permet néanmoins à certains jeunes de 11-17 ans de se retrouver dans un lieu dédié avec un encadrement, il n'existe aucun lieu d'accueil de ce type pour les 18-24 ans qui ne sont plus scolarisés et pourraient avoir besoin d'accompagnement. Cette hypothèse est partagée par l'association La Ruche qui souhaiterait, si les moyens lui en étaient donnés, de créer ce type de lieu pour le public des jeunes adultes, sans lieu d'accueil dédié pour le moment.

9.2 Synthèse focus « Adolescents et jeunes adultes »

La quasi-totalité des adolescents pradéens sont scolarisés (98,2 %) et la part des 25-34 ans peu ou pas diplômés est limitée (8 %). À Prades-le-Lez, la majorité des 25-34 ans est d'ailleurs diplômée du supérieur (minimum Bac+2). Un point de vigilance néanmoins : avec la crise sanitaire et les diverses interruptions ou modifications du quotidien scolaire durant cette période, quelques élèves semblent éprouver des difficultés à atteindre le niveau normalement attendu pour leur classe. Les retards accumulés pourraient alors entraîner d'importantes lacunes, préjudiciables pour la suite de leur parcours scolaire et professionnel.

Le défi concernant les adolescents, au-delà de quelques cas de troubles à l'ordre public réglés par la médiation, réside surtout dans l'accompagnement en dehors des temps scolaires. Les jeunes se sont appropriés le *city stade* de manière autonome (et respectueuse, aucune dégradation n'ayant été relevée). L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) propose des activités aux adolescents de 11 à 17 ans dans un lieu qui leur est dédié. De plus, le programme d'animation est coconstruit avec les jeunes. Ils peuvent aussi se rendre au multi-activité Xtrêmes proposant des stages durant les vacances scolaires. Toutefois, sans que cela soit systématique, une tendance se dessine entre les enfants de milieux plus aisés se rendant à au multi-activité et ceux, aux ressources économiques limitées, à l'ALSH.

Cette différenciation potentielle conduit à s'interroger plus largement sur l'adaptation de l'offre aux « jeunes ». Un même terme recouvre des réalités bien différentes selon l'âge (les 11 ans n'ont pas les mêmes préoccupations que ceux de 14 ans ni même de 16 ans), selon le genre (les centres d'intérêt des filles et des garçons peuvent être différents), selon le milieu social (un jeune dont les parents peuvent lui payer des activités sans que cela restreigne leur budget ou un autre pour qui les choix économiques familiaux se font entre participer à une activité et payer les frais de carburant par exemple). Le défi consiste à proposer des activités qui puissent fédérer l'ensemble de la jeunesse sans pour autant négliger leurs ressources et préoccupations différentes.

La construction d'une véritable politique de la jeunesse coordonnant les différents acteurs de son accompagnement représenterait à ce titre un véritable atout.

Se pose enfin la question de leur mobilité. Le réseau de transports en commun est utilisé : les jeunes disent se rendre au centre commercial Odysseum (au sud de Montpellier). Toutefois, les temps de trajet en bus et tramway nécessite du temps qu'ils n'ont pas nécessairement lors des temps scolaires. Par exemple, la recherche de stage pour leur future insertion professionnelle n'est pas facilitée s'ils doivent compter uniquement sur les transports en commun. Pour rappel, 85 % des Pradéens exercent leur activité professionnelle en dehors de la ville.

Cette question se pose avec acuité pour les jeunes adultes.

10/ FOCUS "PRÉCARITÉ ET PREVENTION"

LES FAITS MARQUANTS	125
10.1 Les prestations sociales constituent les seules ressources pour 76 ménages.....	127
10.2 266 ménages allocataires de la CAF et de la MSA sont à bas revenus	128
10.3 Une part limitée d’allocataires du RSA	129
10.4 De nombreux ménages perçoivent la prime d’activité.....	130
10.5 Quatre fois plus de femmes que d’hommes à temps partiel.....	131
10.6 660 Pradéens en contrat dit précaire, majoritairement des femmes	132
10.7 Éléments qualitatifs issus des rencontres.....	133
10.7.1 Les faits marquants	133
10.7.2 Les ressources du CCAS.....	135
10.7.3 Les besoins d’accompagnement aux démarches administratives et de maîtrise de la langue française.....	135
10.7.4 Peu de logements sociaux et une mobilité restreinte pour les non conducteurs ou véhiculés	135
10.7.5 L’importance d’une réponse publique coordonnée et de la prévention.....	136
10.8 Synthèse focus « Précarité et prévention »	137

LES FAITS MARQUANTS

Un nombre limité de ménages dont les revenus sont exclusivement constitués des prestations sociales

50 % des personnes dont les revenus sont en dessous du seuil de pauvreté vivent seules.

Un nombre limité de personnes percevant le RSA...

... mais une part relativement importante de personnes percevant la prime d'activité.

Les femmes davantage à temps partiel et sans CDI que les hommes

10.1 Les prestations sociales constituent les seules ressources pour 76 ménages



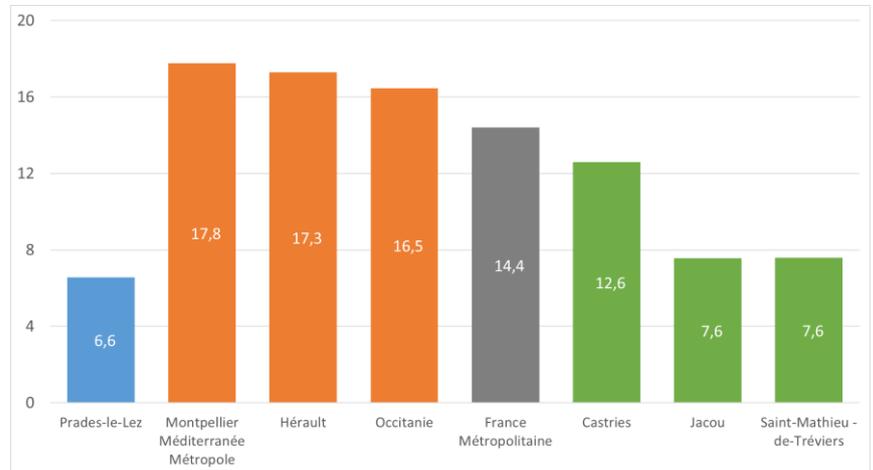
CONSTATS-ENJEUX

Parmi les allocataires de la CAF et de la MSA, une faible part ne dispose d'aucun autre revenu. L'accompagnement de ces populations en situation de précarité nécessite une attention particulière.

À Prades-le-Lez, 76 personnes n'avaient pas d'autres revenus déclarés que les prestations sociales versées par la CAF ou la MSA. Cela représente 6,6 % de l'ensemble des allocataires de ces deux organismes de protection sociale. Cette part est la plus faible de tous les territoires étudiés. Elle est ainsi 2,2 fois plus faible que le taux national et 2,7 fois plus faible que celui observé dans la métropole montpelliéraine.

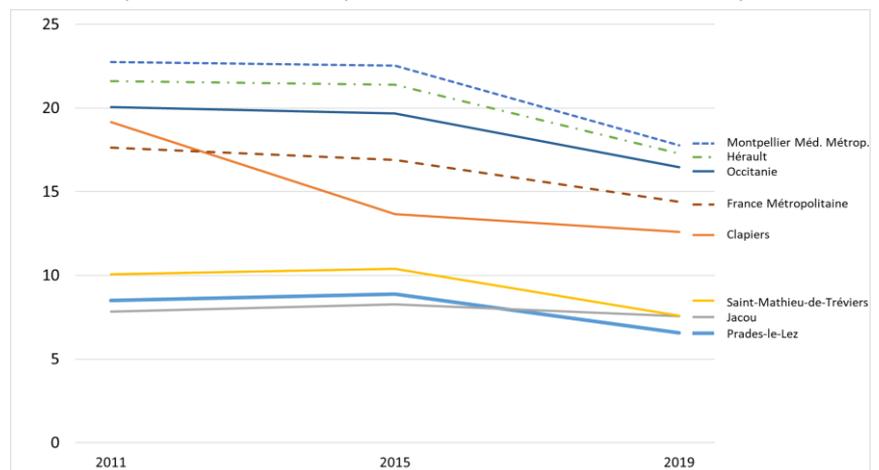
Entre 2011 et 2019, cette part a diminué dans tous les territoires étudiés. La baisse observée à Prades-le-Lez est plus importante que celle observée à Jacou (quasi-stabilité) mais moindre que celle observée à Castries ou à Saint-Mathieu-de-Trévières. Elle est également plus importante que la baisse observée dans les autres territoires de comparaison.

Figure 73 : Part des allocataires (CAF et MSA) dépendant à 100 % des prestations sociales en 2019



Source : Cnaf-CCMSA-Insee - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 74 : Évolution de la part des allocataires (CAF et MSA) dépendant à 100 % des prestations sociales parmi l'ensemble des allocataires depuis 2011



Source : Cnaf-CCMSA-Insee - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 61 : Nombre d'allocataires (CAF et MSA) dépendant à 100 % des prestations sociales et part parmi l'ensemble des allocataires en décembre 2019

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nombre	76	19 519	42 940	193 950	1 711 678	117	89	65
Taux	6,6	17,8	17,3	16,5	14,4	12,6	7,6	7,6

Source : Cnaf-CCMSA-Insee - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

La plupart des prestations versées par la CAF et la MSA sont soumises à condition de revenus. Ainsi, ces deux organismes peuvent déterminer, à partir des déclarations faites par les allocataires, la part de ceux n'ayant aucune autre ressource que les prestations versées.

10.2 266 ménages allocataires de la CAF et de la MSA sont à bas revenus



CONSTATS-ENJEUX

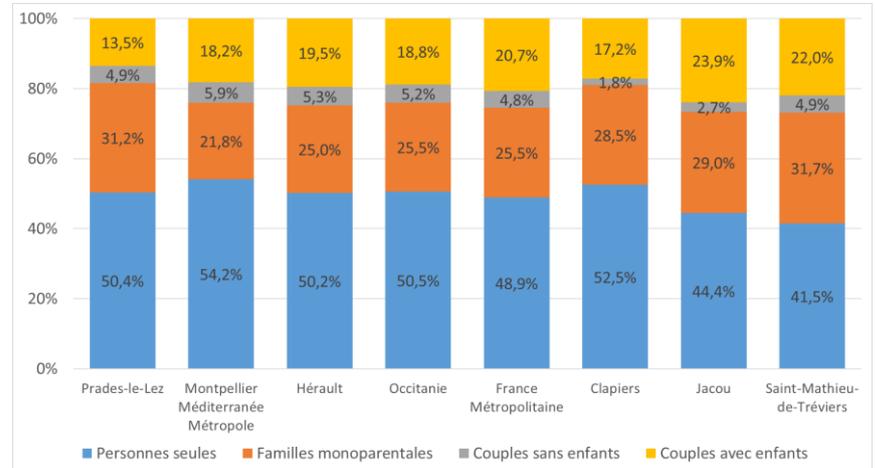
Parmi les allocataires de la CAF et de la MSA, une faible part déclare des revenus inférieurs au seuil de pauvreté. L'accompagnement de ces populations en situation de précarité nécessite une attention particulière.

À Prades-le-Lez, 266 ménages percevant des allocations de la CAF ou de la MSA déclarent des revenus bas, c'est-à-dire des revenus inférieurs au seuil de pauvreté.

Parmi ces ménages, la moitié sont des personnes seules. Les familles avec enfants viennent ensuite, principalement les familles monoparentales (31 %), avant les couples avec enfants (14 %). Les couples sans enfant ne forment que 5 % des ménages allocataires à bas revenus.

La part des ménages de personnes seules parmi les ménages allocataires à bas revenus est plus importante à Prades-le-Lez qu'à Jacou ou Saint-Mathieu-de-Trévières, mais moins importante qu'à Clapiers.

Figure 75 : Répartition des ménages allocataires (CAF et MSA) à bas revenus par type de ménage en décembre 2019



Source : Cnaf-CCMSA-Insee - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Après Saint-Mathieu-de-Trévières, c'est à Prades-le-Lez que les familles monoparentales sont les plus représentées parmi les ménages allocataires à bas revenus.

Tableau 62 : Nombre de ménages allocataires (CAF et MSA) à bas revenus et répartition par type de ménage en décembre 2019

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nombre	266	45 024	102 356	462 929	4 173 600	221	297	205
Personnes seules (%)	50,4 %	54,2 %	50,2 %	50,5 %	48,9 %	52,5 %	44,4 %	41,5 %
Familles monoparentales (%)	31,2 %	21,8 %	25,0 %	25,5 %	25,5 %	28,5 %	29,0 %	31,7 %
Couples sans enfants (%)	4,9 %	5,9 %	5,3 %	5,2 %	4,8 %	1,8 %	2,7 %	4,9 %
Couples avec enfants (%)	13,5 %	18,2 %	19,5 %	18,8 %	20,7 %	17,2 %	23,9 %	22,0 %

Source : Cnaf-CCMSA-Insee - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

La plupart des prestations versées par la CAF et la MSA sont soumises à condition de revenus. Ainsi, ces deux organismes peuvent déterminer, à partir des déclarations faites par les allocataires, la part de ceux qui sont à bas revenus, c'est-à-dire qui ont des revenus déclarés en dessous du seuil de pauvreté.

10.3 Une part limitée d'allocataires du RSA



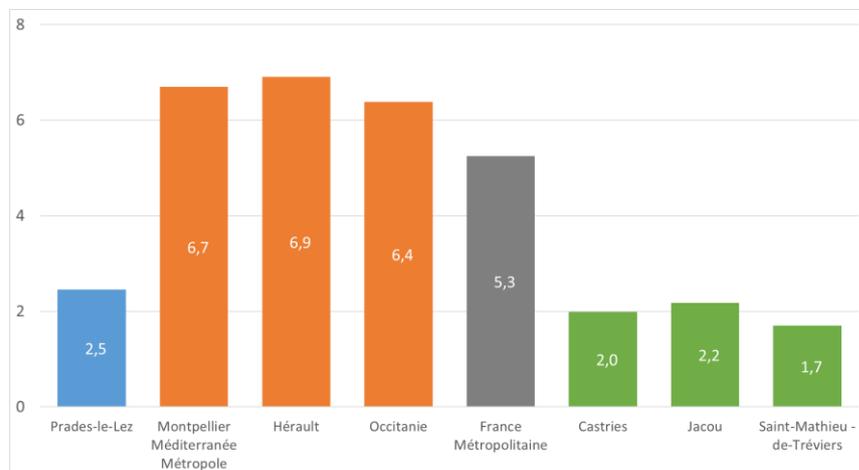
CONSTATS-ENJEUX

Peu de ménages bénéficient du RSA. Ces ménages sans autres ressources que les prestations sociales restent particulièrement vulnérables.

71 Pradéens ont perçu le RSA (hors majoration parent isolé) en décembre 2019. Cela représente 3 % des allocataires de la CAF ou de la MSA. Le nombre de personnes couvertes (le bénéficiaire et ses ayants droits) est près de deux fois plus élevé : 125 personnes, soit 2,5 % de la population.

Ce taux est plus élevé que dans les villes de comparaison, mais plus de deux fois plus faible qu'au niveau national et le tiers du taux départemental.

Figure 76 : Part des allocataires du RSA non majoré (CAF et MSA) pour 100 allocataires en 2019



Source : Cnaf-CCMSA-Insee - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Les modalités d'attribution du RSA ayant évolué en 2016, le recul ne permet pas d'analyser les évolutions sur une période suffisamment longue.

Tableau 63 : Nombre d'allocataires et population couverte par le RSA non majoré (CAF+MSA) en décembre 2019

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nombre d'allocataires	71	15 442	37 014	170 116	1 505 993	66	73	35
Taux pour 100 allocataires	3,0	6,6	6,8	6,2	5,2	3,0	2,6	1,8
Population couverte	125	27 554	67 139	312 517	2 820 377	86	123	77
Taux pour 100 habitants	2,5	6,7	6,9	6,4	5,3	2,0	2,2	1,7

Source : Cnaf-CCMSA-Insee - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le revenu de solidarité active (RSA) assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer. Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes d'au moins 25 ans et aux jeunes actifs de 18 à 24 ans s'ils sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle. Le RSA non majoré ou RSA socle correspond au versement de la prestation hors majoration pour parent isolé. Géré par le Département, le RSA est versé par la CAF ou la MSA.

10.4 De nombreux ménages perçoivent la prime d'activité



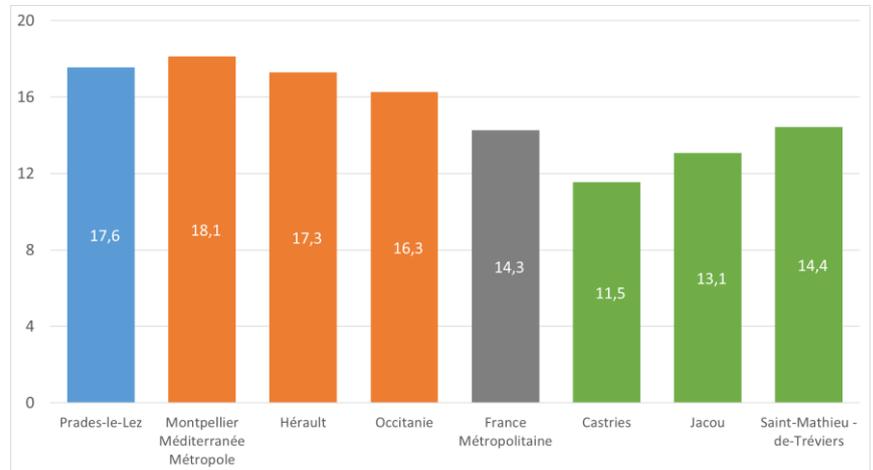
CONSTATS-ENJEUX

Près de 15 % de la population de Prades-le-Lez vit dans un foyer percevant la prime d'activité. Ces situations témoignent d'une fragilité économique de ces ménages.

Plus de 410 Pradéens ont perçu la prime d'activité en décembre 2019. Cela représente 17,6 % des allocataires de la CAF et de la MSA vivant à Prades-le-Lez. Le nombre de personnes couvertes (le bénéficiaire et ses ayants droits) est 1,8 fois plus élevé : 746 personnes, soit 14,6 % de la population.

Ces taux sont plus élevés que dans les villes de comparaison ainsi que dans les autres territoires (à l'exception de Montpellier Méditerranée Métropole).

Figure 77 : Part des allocataires de la prime d'activité (CAF et MSA) pour 100 allocataires en 2019



Source : Cnaf-CCMSA-Insee - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

La prime d'activité ayant été instaurée en 2016, il n'existe pas de recul suffisant pour analyser les évolutions sur une période suffisamment longue.

Tableau 64 : Nombre d'allocataires et population couverte par la prime d'activité (CAF+MSA) en décembre 2019

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Nombre d'allocataires	412	42 463	93 927	443 993	4 134 724	255	368	275
Taux pour 100 allocataires	17,6	18,1	17,3	16,3	14,3	11,5	13,1	14,4
Population couverte	746	78 720	185 158	881 237	8 594 952	467	760	549
Taux pour 100 habitants	14,6	19,1	19,0	18,0	16,0	10,8	13,4	12,1

Source : Cnaf-CCMSA-Insee - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

La prime d'activité remplace le RSA activité et la prime pour l'emploi. Les étudiants salariés, les stagiaires et les apprentis de plus de 18 ans peuvent en bénéficier sous certaines conditions. Elle est versée par la CAF ou la MSA..

10.5 Quatre fois plus de femmes que d'hommes à temps partiel



CONSTATS-ENJEU

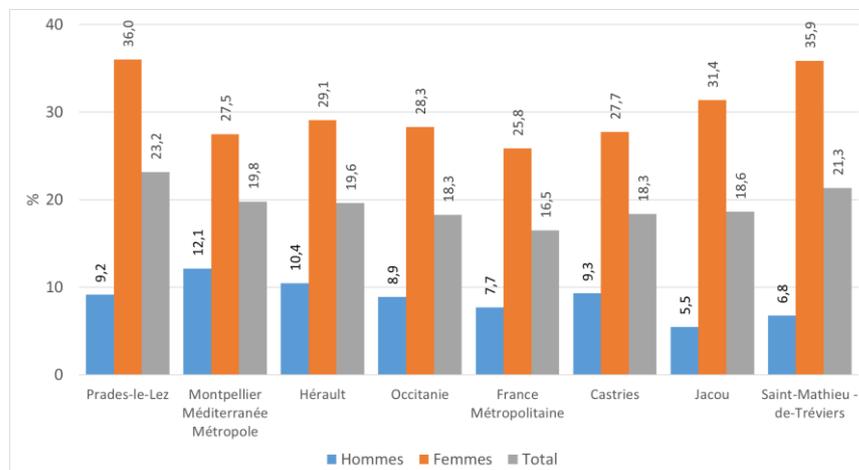
36 % des femmes salariées résidant à Prades-le-Lez travaillent à temps partiel. Lorsque cela ne correspond pas à leur choix, cela peut avoir un impact sur leur situation et nécessiter un accompagnement adapté.

Près de 570 Pradéens travaillent à temps partiel. Plus de 80 % sont des femmes.

Hommes et femmes confondus, le temps partiel est plus fréquent à Prades-le-Lez que dans tous les territoires étudiés et le même constat peut être fait pour les femmes alors que ce n'est pas le cas pour les hommes, ceux-ci étant moins souvent à temps partiel que dans la métropole montpelliéraine ou le département.

L'écart de part des emplois à temps partiel entre les hommes et les femmes est moindre à Prades-le-Lez qu'à Jacou et Saint-Mathieu-de-Trévières (ou le rapport dépasse 5 pour une valeur de 4 à Prades-le-Lez). Il est resté cependant plus important à Prades-le-Lez que dans les autres territoires.

Figure 78 : Proportion de salariés en emploi à temps partiel par genre en 2018



Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 65 : Part des actifs salariés de 15-64 ans travaillant à temps partiel par genre en 2017

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Hommes	9,2	12,1	10,4	8,9	7,7	9,3	5,5	6,8
Femmes	36,0	27,5	29,1	28,3	25,8	27,7	31,4	35,9
Total	23,2	19,8	19,6	18,3	16,5	18,3	18,6	21,3

Source : Insee RP 2017- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le recensement permet de qualifier les conditions d'emploi des actifs occupés selon leur temps de travail : temps plein ou temps partiel.

10.6 660 Pradéens en contrat dit précaire, majoritairement des femmes



CONSTATS-ENJEUX

Une proportion relativement élevée d'emplois dits précaires est observée à Prades-le-Lez, touchant les femmes plus qu'ailleurs et exposant les personnes concernées à des périodes d'interruption de travail plus fréquentes.

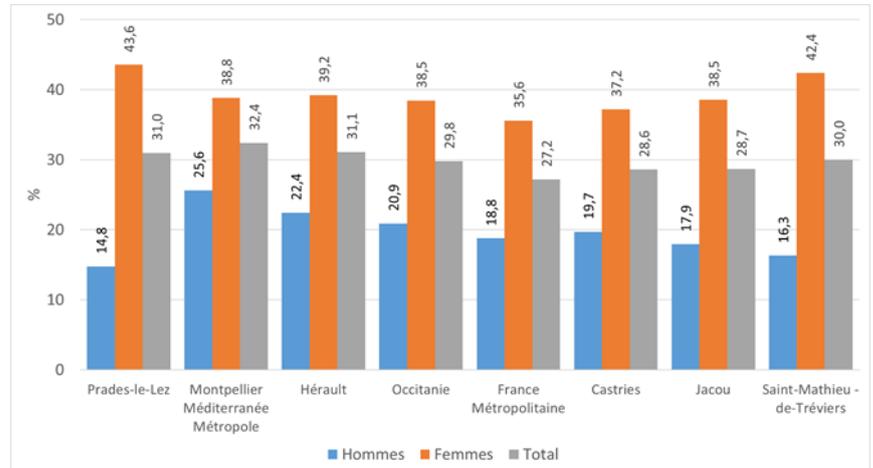
À Prades-le-Lez, 31,0 % des actifs salariés sont considérés en emploi précaire, c'est-à-dire ne travaillant pas en CDI à temps plein. Cette proportion atteint 43,6 % chez les femmes alors qu'elle est de 14,8 % chez les hommes.

La part des emplois dits précaires est moins élevée qu'à Prades-le-Lez dans les trois villes de comparaison ainsi qu'au niveau régional et de la France métropolitaine.

C'est également à Prades-le-Lez que l'écart entre le taux d'emplois précaires entre les hommes et les femmes est le plus important.

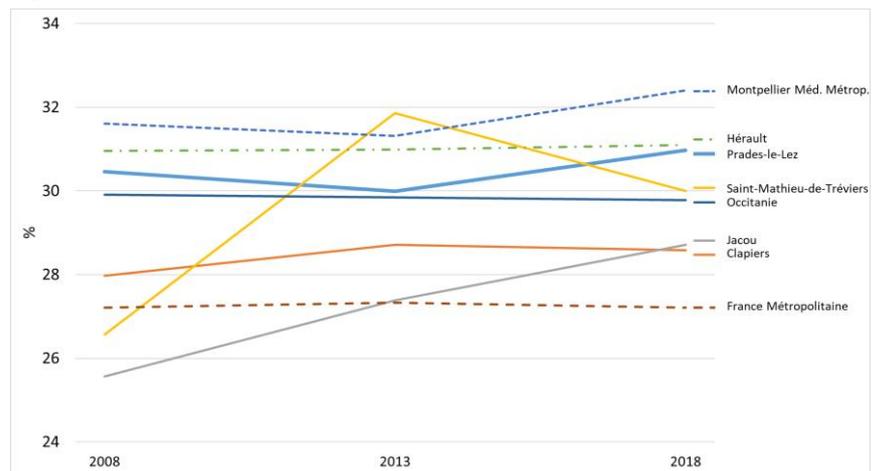
Au cours des dix dernières années, la part des emplois dits précaires a légèrement augmenté à Prades-le-Lez alors qu'elle était stable ou en baisse dans les villes de comparaison. La hausse observée à Prades-le-Lez est cependant moindre qu'au niveau de la métropole montpelliéraine, du département, de la région et de la France métropolitaine.

Figure 79 : Proportion de salariés en emploi précaire par genre en 2018



Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 80 : Évolution de la part des salariés en emploi précaire depuis 2008



Source : Insee RP 2008-2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 66 : Proportion d'actifs salariés de 15-64 ans en emploi précaire par genre en 2018

	Prades-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole	Hérault	Occitanie	France métropol.	Clapiers	Jacou	Saint-Mathieu-de-Trévières
Hommes	14,8	25,6	22,4	20,9	18,8	19,7	17,9	16,3
Femmes	43,6	38,8	39,2	38,5	35,6	37,2	38,5	42,4
Total	31,0	32,4	31,1	29,8	27,2	28,6	28,7	30,0

Source : Insee RP 2018- Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Un emploi est dit précaire quand le contrat de travail n'est pas à temps plein et n'est pas à durée déterminée ou de la fonction publique.

10.7 Éléments qualitatifs issus des rencontres

Note : Deux focus « précarité sociale et économique » et « prévention de la désinsertion sociale » ont été pensés lors de la phase de conception de l'analyse des besoins sociaux. Les résultats des échanges du groupe relatif à la précarité, les entretiens complémentaires ainsi que ceux menés sur la thématique de la prévention de la désinsertion sociale nous conduisent à les regrouper sous une même rubrique que nous proposons d'intituler « Précarité et prévention ».

Un groupe focal rassemblant la responsable du CCAS (conseillère en économie sociale et familiale) et la

responsable de l'association Le Liem (assistante sociale et sophrologue) s'est tenu le 11 octobre 2021 à la mairie. Des entretiens ont également été menés avec un membre du conseil d'administration du CCAS (retraité, ancien élu municipal et ayant eu une carrière dans le service public), une bénévole du Secours catholique, la psychologue partenaire du CCAS, l'équipe du pôle de la tranquillité publique (le policier municipal et ses deux collègues ASVP).

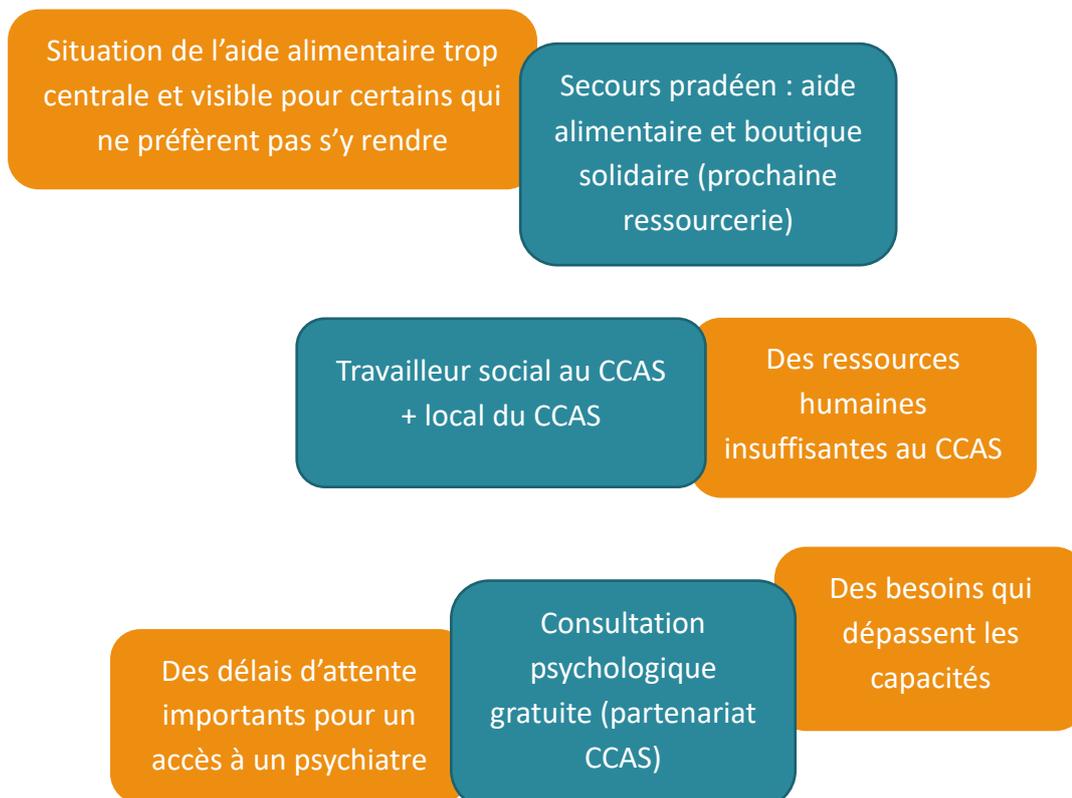
Des éléments issus des réunions de pilotage sont ajoutés par ce logo. 

10.7.1 Les faits marquants

Ci-dessous est présentée une synthèse rapide des principaux éléments développés dans les parties suivantes.

-  Atouts
-  Points de vigilance
-  Neutre

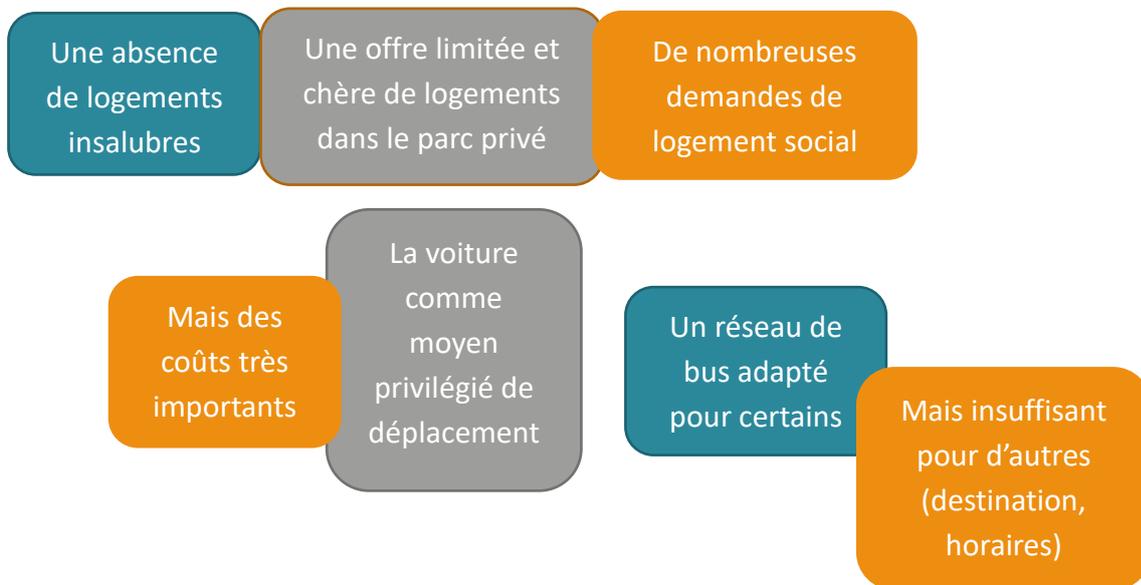
Les ressources du CCAS :



Les besoins d'accompagnement aux démarches administratives :



Le logement et la mobilité :



L'importance d'une réponse publique coordonnée et de la prévention :



10.7.2 Les ressources du CCAS

Comparativement aux villages alentours, Prades-le-Lez se distingue par plusieurs ressources, permettant d'assurer une aide alimentaire. En janvier 2022, la gestion de la boutique sera confiée à la nouvelle Ressourcerie associative¹².

La situation de l'aide alimentaire, au centre du village, au foyer rural, permet une proximité. Pour quelques personnes, cet emplacement s'avère problématique car elles ne souhaitent pas être vues en position de demander de l'aide.

Un autre atout du CCAS de Prades-le-Lez est son local. Même si son agencement a souvent été décrit comme « *pas très convivial* », son existence permet la tenue d'activités et d'ateliers. La présence d'une travailleuse sociale (conseillère en économie sociale et familiale) facilite également le renseignement et l'efficacité dans les réponses données.

Enfin, le partenariat avec une psychologue exerçant par ailleurs dans un cabinet pradéen offre la possibilité de réaliser jusqu'à 16 consultations par mois pour des personnes qui n'y auraient pas accès faute de moyens financiers. Cette consultation est utilisée notamment pour les personnes qui ne bénéficient pas du RSA. Ces dernières peuvent être accompagnées par l'association Le Liem ou le CODES 34. Le partenariat entre le CCAS et la psychologue permet donc d'orienter un public élargi éprouvant des difficultés psychologiques vers une professionnelle.

Toutefois, la demande reste plus importante que l'offre et le nombre de séances est régulièrement supérieur à ce que le CCAS peut financer (16 séances sont financées à des tarifs préférentiels mais une vingtaine est réalisée, l'excédent étant une participation bénévole de la psychologue). L'intérêt d'un service de proximité est de pouvoir accéder à une psychologue pour des personnes qui n'ont pas l'énergie de se déplacer, pas les moyens ou qui ne peuvent pas attendre d'autres structures ou prises en charge. Les délais pour rencontrer un psychiatre s'avèrent très longs. Cette proximité permet aussi de travailler en réseau : la psychologue réoriente sur le CCAS pour l'aide alimentaire, pour le ménage... Elle entretient un partenariat aussi avec les médecins généralistes, les orthophonistes, la mission locale, l'équipe d'animateurs, la crèche...

Si les ressources du CCAS existent bel et bien, il est également noté lors de la phase d'étude de l'analyse des besoins sociaux, un manque de ressources humaines au CCAS face à la charge de travail. Une conseillère en

économie sociale et familiale et une agent d'accueil seront rejointes en 2022 par un nouveau recrutement.

10.7.3 Les besoins d'accompagnement aux démarches administratives et de maîtrise de la langue française

L'association Le Liem accompagnant les personnes au RSA note des besoins d'aide aux démarches administratives concernant les impôts, les demandes de premier logement social, le compte Ameli, les rendez-vous sur Doctolib, le compte CAF, le montage des dossiers MDPH...

Si la présence d'ordinateurs au CCAS constitue une ressource, elle ne suffit pas. Les personnes ont aussi besoin d'accompagnement par un tiers. Ce n'est pas nécessairement le manque de compétence informatique, mais le manque de confiance en soi qui rend les démarches administratives particulièrement pesantes pour certains, voire parfois la fatigue face à des démarches complexes sur des sites qui ne fonctionnent pas toujours. L'agent d'accueil du CCAS remplit notamment cette mission d'accompagnement aux démarches dématérialisées.

Les démarches administratives nécessitent d'abord la maîtrise de la langue française. À ce titre, les demandes de français langues étrangères (FLE) existent. Les mères élevant leurs enfants au foyer qui pourraient en avoir besoin doivent disposer d'une solution de garde afin d'assister aux cours. La réponse aux besoins demande donc de la coordination afin de ne pas créer des réponses partielles qui ne permettraient pas aux publics d'en profiter.

Plus largement, la maîtrise de la langue française est indispensable pour trouver du travail, travailler, passer le permis de conduire, obtenir la nationalité qui permet de ne plus être dans l'incertitude, ce qui est le cas avec une carte de séjour renouvelable.

10.7.4 Peu de logements sociaux et une mobilité restreinte pour les non conducteurs ou véhiculés

Les acteurs interrogés s'accordent sur le manque de logements sociaux face à la demande. Le parc privé reste trop cher pour les personnes aux ressources économiques limitées. Toutefois, un point fort ressort : la problématique

¹² Cette association porte un projet plus global de réduction des déchets et proposera en ce sens des ateliers. Pour plus

d'informations : cf. Prades-le-Lez magazine/Novembre-décembre 2021#6, p. 10.

des logements insalubres ne semble pas exister à Prades-le-Lez.

Concernant les possibilités de transport, un point se dégage : la voiture reste le moyen de déplacement privilégié face à l'offre limitée en transports urbains. Celles et ceux qui ne peuvent pas y avoir accès sont donc désavantagés, que ce soient les seniors qui ne peuvent plus conduire, les personnes en situation de précarité qui n'ont pas les moyens financiers de s'acheter une voiture et/ou de l'entretenir, ou encore les adolescents qui ne sont pas en âge de conduire.

Le réseau de bus de la métropole montpelliéraine constitue cependant une alternative. Concernant ce mode de transport, les réponses sont contrastées. Certains usagers rapportent qu'ils se servent sans difficulté du réseau de bus et que la fréquence (toutes les 20 à 30 minutes de 6h55 à 21h23 pour le terminus à Prades-le-Lez) leur convient. Toutefois, le fait que le bus ne desserve qu'un seul endroit de Montpellier (arrêt « Occitanie », au nord de la ville à 20 minutes de tramway du centre-ville) et pas les villes et villages alentours réduit les possibilités de se rendre rapidement et facilement sur tout le territoire de la métropole et ses alentours.

Cela reste particulièrement problématique pour les personnes en recherche d'emploi ou en démarche d'insertion. La mobilité reste un critère indispensable à l'obtention d'un emploi. En effet, excepté l'aide à domicile et la grande distribution, les possibilités d'emploi demeurent très limitées sur la ville de Prades-le-Lez.

10.7.5 *L'importance d'une réponse publique coordonnée et de la prévention*

Un besoin de coordination et de renforcement de la prévention ressort des entretiens menés avec les différents acteurs. En effet, certaines situations rencontrées par le pôle de la tranquillité publique auraient pu être évitées ou améliorées si les acteurs se connaissaient mutuellement.

Par exemple, une personne a demandé le numéro d'aide aux violences conjugales. Une information plus présente dans différents lieux et médias publics aurait pu permettre à l'intéressée de le savoir plus rapidement.

Une autre personne a dû être prise en charge par les agents de police municipale alors qu'elle était en train de décompenser. Ils ont appris par la suite que le CCAS la

suivait déjà. Connaître au préalable cette information leur aurait permis d'adapter leur réponse et de l'orienter plus efficacement.

Le travail de régulation de l'ordre public auprès des jeunes contrevenants pourrait être lui aussi amélioré si un travail de prévention était mené au niveau des parents.

Concernant les élèves exclus du collège, aucun dispositif scolaire n'est mis en place. Les jeunes dans cette situation sont donc susceptibles de se retrouver dans l'espace public et de provoquer des troubles. Si une journée d'accueil est en projet, proposée concomitamment par le collège et la mairie¹³, et que des liens informels existent entre le pôle de la tranquillité publique et l'équipe d'animateurs en charge de la jeunesse, une action coordonnée officialisée entre acteurs de la ville, associant ceux de l'institution scolaire, permettrait là encore de mobiliser l'ensemble des ressources publiques autour d'une situation particulière.

De même, dans les situations de précarité, par exemple une personne vivant en caravane l'hiver sur la commune, la responsabilité doit être partagée entre les différents acteurs, le travail d'accompagnement, divisé, afin qu'un acteur ne se retrouve pas seul pour gérer une situation.

Il ressort également des entretiens que lorsque des actions sont menées, elles doivent être suivies afin de s'assurer de la pérennité de leurs effets.

¹³ Cette information a été donnée lors d'une réunion de pilotage.

10.8 Synthèse focus « Précarité et prévention »

Le taux de pauvreté étant faible (7 % des ménages), il n'est pas surprenant que le nombre de personnes ayant pour ressources économiques uniquement des prestations sociales soit lui aussi moindre, ainsi que le nombre de personnes percevant le RSA. Néanmoins, si les chiffres sont limités, des personnes vivent actuellement sous le seuil de pauvreté à Prades-le-Lez. La ville peut compter sur les ressources du CCAS et du Secours pradéen qui proposent une aide alimentaire et une boutique solidaire (bientôt rattachée à la nouvelle ressourcerie dont l'ouverture est prévue en janvier 2022).

Une analyse plus fine montre que si le nombre de bénéficiaires du RSA demeure restreint, une part non négligeable des ménages (15 %) reçoit la prime d'activité, ce qui montre une situation d'inconfort économique et de vulnérabilité potentielle. Cette prime est accordée si la personne travaille et calculée selon les ressources du foyer. Elle vient en complément des salaires jugés les plus faibles.

Cette situation d'inconfort économique concerne particulièrement les femmes : elles sont plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel et à ne pas avoir de contrat à durée indéterminée. Cela peut probablement s'expliquer en partie par le fait que c'est principalement à elles qu'incombe la garde des enfants, notamment quand elles sont seules (83 % des familles monoparentales pradéennes sont des mères).

Cette contrainte est à prendre en compte notamment pour les mères dont la précarité est renforcée parce qu'elles ne maîtrisent pas la langue française. Si elles n'ont pas de solution de garde pour leurs enfants, elles ne peuvent pas se rendre aux cours de français, quand bien même ces cours existent. Cette compétence linguistique reste pourtant indispensable afin de ne pas dépendre d'autrui pour toute démarche administrative.

Même pour les personnes parlant et maîtrisant le français, les démarches administratives peuvent demeurer obscures ou stressantes, notamment à l'heure de la dématérialisation. Au-delà de la possession ou de l'accès à un ordinateur, l'accompagnement permet de se rassurer et de mener à bien des démarches qui peuvent pour certaines, si elles ne sont pas réalisées correctement, affecter des ressources économiques déjà limitées.

Un autre point particulièrement important pour les personnes en situation de précarité : la mobilité. Comme pour les jeunes adultes, la recherche d'emploi ou de formation est quasiment conditionnée à la possession d'un véhicule car le réseau de transports en commun ne permet pas des déplacements aisés et rapides. Or le coût d'un véhicule et de son entretien peut s'avérer rédhibitoire.

Enfin, comme pour les jeunes, l'enjeu dans l'accompagnement des personnes en situation précaire réside dans une réponse publique coordonnée. Une psychologue travaille en partenariat avec le CCAS et fait le lien avec différents acteurs. Ce travail de réseau est à renforcer. Il permettrait par exemple de mieux accompagner les personnes en décompensation psychique appelant une réponse publique ou encore les personnes sans domicile fixe sur la commune.

11/ LES RENCONTRES AVEC LA POPULATION

Le comité de pilotage de l'analyse des besoins sociaux souhaitait interroger les habitants sur leur connaissance du CCAS et sur leurs éventuels besoins. Un questionnaire a donc été administré à 30 personnes résidant à Prades-le-Lez.

11.1 Méthode et échantillon

L'échantillon répondant à un questionnaire distribué à un nombre limité de personnes ne se doit pas d'être représentatif¹⁴ mais diversifié. L'objectif est de découvrir certaines représentations qui ne valent pas nécessairement pour l'ensemble de la population mais qui existent en son sein.

20 femmes et 10 hommes ont répondu dont la majorité a entre 35 et 54 ans. La majorité est en couple et a deux enfants âgés de 7 à 11 ans. Si aucun ouvrier n'a été interrogé, l'ensemble des autres catégories socio-professionnelles l'ont été. L'échantillon comprend autant de personnes dont l'ancienneté sur la ville est de moins de deux ans, comprise entre 3 et 9 ans et supérieure à 10 ans.

Tableau 67 : Rencontres avec la population – Caractéristiques des personnes rencontrées

Âge	n
25-29 ans	3
30-34 ans	5
35-39 ans	8
40-44 ans	4
45-49 ans	3
50-54 ans	4
55-69 ans	2
70-74 ans	1
Total	30

Catégorie socio professionnelle	n
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	6
Professions intermédiaires	6
Employés	3
Personnes sans activité professionnelle	6
Non communiqué (NC)	3
Total	30

Ancienneté à Prades-le-Lez	n
Moins de 2 ans	8
Entre 3 et 9 ans	8
Plus de 10 ans	8
Intermittent	3
NC	3
Total	30

Situation familiale	n
Couple	18
Divorce, séparation	6
NC	6
Total	30

Nombre d'enfants	n
1 enfant	8
2 enfants	14
3 enfants	1
0 enfant ou NC	7

Âge des enfants	n
Nourrisson + à naître (0-2 ans)	6
Petite enfance (3-6 ans)	7
Enfance (7-11 ans)	19
Préadolescence (12-14 ans)	2
Adolescence (15-18 ans)	0
Jeune adulte (19-24 ans)	2
Adulte (25 ans et plus)	4

Source : ABS Prades-le-Lez 2021

Les caractéristiques de l'échantillon montrent que les personnes rencontrées ont des profils sociaux divers, c'est-à-dire qu'elles ne sont tous susceptibles de recourir ou d'être éligibles aux aides sociales.

¹⁴ Les échantillons représentatifs sont utilisés pour des questionnaires administrés à un grand nombre de personnes afin de pouvoir considérer

que les seules réponses au questionnaire valent pour l'ensemble de la population.

11.2 Une faible connaissance du CCAS

La très grande majorité des répondants ne connaissent pas le CCAS ou « superficiellement ». Autrement dit, ils sont capables de citer l'acronyme mais ne peuvent pas expliquer ses missions.

Tableau 68 : Rencontres avec la population – Connaissance du CCAS

Connaissance du CCAS	n
Oui	8/27
Non	9/27
Superficiellement	10/27
NC	3
Total	30

Source : ABS Prades-le-Lez 2021

Parfois, les personnes interrogées cherchaient à donner une explication ou demandaient des précisions. Leurs réponses renseignent sur leurs représentations du CCAS :

- « C'est un organisme rattaché à la mairie et peut-être au département pour accompagner dans les démarches ». La personne tenait à préciser qu'elle faisait régulièrement dons de vêtements, qu'elle attribuait donc de manière directe ou indirecte aux missions du CCAS.
- « C'est pour le soutien des citoyens dans leurs actions et pour les plus défavorisés socialement »
- « C'est l'aide pour les personnes les plus démunies »
- « Il s'occupe du social pour les gens à Prades »
- « C'est en lien avec le planning familial ou le secours pradéen ? »
- « Y en a sur St Mathieu ? »
- « C'est la garderie ? »
- « C'est pour les aides ponctuelles ? »

Trois catégories permettent d'explicitier les représentations des répondants :

- un **service public** : rattachement à la mairie ou au département, « soutien des citoyens », structure dupliquée sur les différentes villes (une personne se demande s'il en existe sur une ville à proximité) ;
- un **service charitable ou solidaire** : « pour les plus défavorisés », « pour les personnes les plus démunies » ; « lien avec [...] le secours pradéen », « pour les aides ponctuelles »

- un **service social** : « s'occupe du social », associé au « planning familial »

Une personne pense que le CCAS est la garderie. On peut supposer qu'elle l'associe à un service municipal.

Les huit répondants qui connaissent le CCAS sont toutes des personnes qui y ont recours.

Cela signifie que les habitants le connaissent s'ils sont directement concernés.

11.3 Mobilité

Treize des quinze répondants¹⁵ utilisent la voiture, ce qui confirme que la voiture reste le moyen de déplacement le plus utilisé (élément recueilli également lors des groupes focaux et des entretiens). Sept répondants se déplacent à vélo et quatre en transports en commun.

Tableau 69 : Rencontres avec la population – Moyens de transport

Moyens de transport	n
Voiture seule	10/15
Vélo seul	4/15
Transports en commun seuls	1/15
Vélo + voiture	1/15
Vélo + transports en commun	2/15
Transports en commun + voiture	2/15

Source : ABS Prades-le-Lez 2021

Sur un nombre limité de réponses, l'analyse des mobilités plurielles n'a pas en soi de valeur. Toutefois, elle indique que les personnes utilisent différents modes de transport. La possession d'une voiture n'exclut pas l'utilisation du vélo ou des transports en commun.

11.4 Autres thématiques

Afin de déterminer les éventuels besoins sociaux des Pradéens, le questionnaire portait également sur les raisons qui ont amenés les répondants à habiter Prades-le-Lez, ce qu'ils y apprécient ou non, leurs lieux d'approvisionnement pour les courses alimentaires, l'accès aux professionnels de santé, les points susceptibles d'être améliorés.

Les réponses concernant les raisons d'habitation à Prades sont diversifiées. Aucune tendance ne se dégage. On ne peut pas conclure que les répondants habitent Prades pour

¹⁵ La mobilité est un thème qui a été rajouté alors que le questionnaire avait déjà commencé. C'est pour cela qu'on comptabilise 15 réponses.

une raison unique. Les trajectoires résidentielles, professionnelles, familiales peuvent l'expliquer ainsi que la valorisation de ce secteur, à proximité de Montpellier et de la nature.

Tableau 70 : Rencontres avec la population – Raisons d'habiter à Prades-le-Lez

Raisons d'habiter à Prades-le-Lez	n
Réseau familial ou amical	6
Opportunité de logement	6
Raison professionnelle	6
Proximité de Montpellier	4
Recherche secteur Montpellier Nord	3
Proximité de la nature	2
NC	3
Total	30

Source : ABS Prades-le-Lez 2021

La proximité des professionnels de santé (induite par la question sur leur facilité ou non d'accès) est un atout de la ville de Prades-le-Lez ainsi que celle des services de la vie quotidienne (écoles, commerces, poste, distributeur automatique) pour les personnes rencontrées. Ces dernières ne détaillent pas ce qu'elles entendent par « côté village ». Certains aiment que Prades constitue « un village sans l'être ».

Tableau 71 : Rencontres avec la population – Ce qui est apprécié à Prades-le-Lez

Ce qui est apprécié à Prades-le-Lez	n
Proximité des professionnels de santé (pas nécessairement sur Prades mais aux alentours)	12
Proximité des services de la vie quotidienne	8
Côté "village"	6
Calme	4

Source : ABS Prades-le-Lez 2021

À la question « où allez-vous faire vos courses ? » (ajoutée en cours de questionnaire, d'où les neuf réponses), quatre personnes ont précisé que l'Intermarché reste cher, que les achats mensuels ou les « grosses courses » doivent être réalisées en dehors de Prades. De même, pour l'offre en nourriture biologique, les personnes se déplacent à Jacou ou au Crès.

Tableau 72 : Rencontres avec la population – Courses alimentaires

Courses alimentaires	n
Coût élevé Intermarché	4
"Grosses courses" ailleurs	3
Magasin bio ailleurs	2

Source : ABS Prades-le-Lez 2021

Enfin, à la question « Selon vous, y a-t-il des points à améliorer à Prades-le-Lez », les réponses se répartissent comme suit.

Tableau 73 : Rencontres avec la population – Points d'amélioration

Points d'amélioration	n
Améliorer l'offre de garde des enfants	3
Faciliter le stationnement à proximité de l'école	3
Réduire les effectifs dans les classes	3
Créer une "vie de village"	2
Améliorer les pistes cyclables pour Montpellier	2
Créer une piscine à Prades	2
Rénover le parc pour enfants	2
Créer un skate-park	1
Installer une permanence pour les impôts et la CAF	1
Instaurer un transport scolaire intra-Prades	1
Faciliter l'accès la médiathèque	1
Accéder gratuitement aux terrains de tennis	1

Source : ABS Prades-le-Lez 2021

« Améliorer l'offre de garde des enfants » correspond au manque de place en crèche ou à la difficulté de trouver une assistante maternelle. Un couple venant de s'installer sur Prades pensait que ce serait plus facile.

« Faciliter le stationnement à proximité de l'école » : la difficulté de se garer en voiture lors des heures d'entrée et de sortie des classes a été mentionnée trois fois. « Il faut arriver une heure avant pour avoir une place ! » s'exclame une mère de deux enfants.

Trois parents ont évoqué le souhait de voir les effectifs dans les classes réduits. Une mère a notamment souligné la difficulté à se concentrer pour sa fille depuis cette rentrée en raison du nombre important d'élèves. L'ouverture d'une nouvelle classe est très attendue par les personnes rencontrées.

Deux personnes souhaitent une « *vie de village* » plus développée¹⁶. L'une d'elle propose de créer une semaine dans l'été où il y aurait des animations ou, par exemple, « *les jeudis de Prades* » qui permettrait à l'ensemble de ses habitant.es de se retrouver.

Deux personnes souhaitent améliorer les pistes cyclables pour Montpellier car elles demeurent dangereuses et ne sont pas continues. Une personne se déplace à vélo électrique pour son travail au nord de Montpellier mais comprend que des personnes qui ne sont pas encore à l'aise avec le vélo ne l'utilisent pas pour se déplacer en dehors de Prades.

Deux personnes aimeraient une piscine à Prades pour plus de proximité (l'une d'elles se rend avec ses enfants à celle de Saint-Mathieu-de-Trévières). Deux autres parents voudraient que le parc pour enfants soit rénové. Un père pense qu'un skate-park serait un atout. Un couple mentionne la facilité que représenterait une permanence pour traiter les demandes relatives aux impôts et à la Caisse d'Allocations Familiales.

Une mère habitant le quartier Coste Rousse allant en voiture à l'école pense à celles qui n'ont pas cette possibilité et qui doivent s'y rendre à pied : « *Les jours où il pleut et où il fait froid...* »

Une personne mentionne la difficulté de parvenir à la médiathèque : par des escaliers ou par un ascenseur dont il faut demander préalablement la clé car il a été plusieurs fois vandalisé. Ce point a été soulevé également dans le groupe focal « *Séniors* ».

Enfin, une personne désirerait accéder gratuitement aux terrains de tennis argumentant que les rénovations ont été payées par les contribuables pradéens.

Une réponse en dehors du tableau est le développement des activités de pleine nature en loisirs pour les enfants. En effet, il s'agit plus d'une réflexion que d'un point d'amélioration de la part d'un père qui apprécie la proximité des espaces naturels et qui pense que l'offre sportive pourrait inclure cet atout.

¹⁶ Ce point sera notamment traité dans les besoins transversaux dans la partie suivante.

12/ SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

La population de Prades-le-Lez possède de nombreuses ressources : un revenu disponible élevé, des niveaux de diplôme majoritairement du supérieur, un faible taux de chômage.

Néanmoins, une partie des Pradéens se trouve en situation de précarité (164 ménages vivent sous le seuil de pauvreté) ou de vulnérabilité potentielle (15 % des ménages perçoivent la prime d'activité). Bien que faible, le taux de chômage est de 10 %. La part des familles monoparentales, principalement des mères, est supérieure à Prades-le-Lez (24 %) par rapport aux autres territoires de comparaison que sont Jacou (19 %), Clapiers (22 %) et Saint-Mathieu-de-Trévières (21 %). En soi, cette caractéristique familiale n'a pas d'incidence sur les vulnérabilités. On remarque cependant que, statistiquement, les familles monoparentales ont moins de ressources financières et constituent donc une population potentiellement vulnérable. Au-delà de la vulnérabilité économique, celle liée à l'âge touche également les Pradéens : la part des personnes âgées augmente, notamment celle des très âgées (85 ans et plus) sans possibilité d'hébergement dans un établissement dans la commune, obligeant donc à vivre à domicile.

Si elles ne concernent pas la majeure partie de la population, des vulnérabilités existent à Prades-le-Lez et sont plurielles.

Un des freins identifiés dans les trois focus et dans les rencontres auprès des habitants est la mobilité. La voiture reste le moyen de transport privilégié car, si Prades-le-Lez n'est pas aussi isolée que d'autres communes environnantes (du Grand Pic Saint Loup), le réseau de transport en commun ne permet pas des déplacements rapides et à toute heure vers les autres territoires de la métropole, notamment vers les villes avoisinantes (Jacou, Clapiers, Castelnau-le-Lez...). Seuls 25 % des Pradéens qui travaillent restent sur la ville, 85 % se déplacent quotidiennement pour raisons professionnelles.

Cette problématique accrue de la mobilité s'inscrit dans une évolution démographique en hausse. Depuis les années soixante, la population pradéenne a été multipliée par 10, passant de 500 habitants à plus de 5 600 aujourd'hui. La plupart des nouveaux Pradéens proviennent de la métropole montpelliéraine. Si le nombre de propriétaires reste élevé, celui des locataires augmente, notamment celui des locataires d'habitation à loyer modéré (HLM), ce qui change la morphologie sociale de ce village devenu ville. Les récentes constructions ont créé de nouveaux quartiers. Une inquiétude concernant le risque de segmentation sociale semble se faire jour si aucune réponse publique ne vient favoriser les liens entre habitants.

La nécessité d'une réponse publique coordonnée a été soulevée concernant les jeunes et les personnes les plus vulnérables. Un professionnel seul ou un secteur seul ne peut pas prendre en charge l'ensemble des besoins que ce soient des jeunes ou des personnes vulnérables.

Nous faisons néanmoins l'hypothèse que les « besoins sociaux » de la ville ne se résument pas seulement aux publics identifiés comme vulnérables. Une hausse démographique si importante change en profondeur les besoins des Pradéens et appelle une adaptation de la réponse publique. La vulnérabilité peut concerner les besoins matériels mais également le vivre ensemble, au-delà des caractéristiques économiques de la population.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLEAUX

Tableau 1 : Taux d'accroissement annuel moyen de la population entre 2013 et 2018 et ses composantes	15
Tableau 2 : Nombre d'habitants et densité de la population au 1 ^{er} janvier 2018.....	16
Tableau 3 : Migrations résidentielles entre 2017 et 2018.....	17
Tableau 4 : Indice de vieillissement en 2018.....	20
Tableau 5 : Espérance de vie à la naissance en 2014-2016.....	21
Tableau 6 : Naissances selon le domicile de la mère et indice conjoncturel de fécondité en 2019	22
Tableau 7 : Habitant de moins de 11 ans en 2018	23
Tableau 8 : Habitants de 11 à 17 ans en 2018.....	24
Tableau 9 : Habitants de 18 à 24 ans en 2018.....	25
Tableau 10 : Habitants de 65 ans et plus en 2018.....	26
Tableau 11 : Habitants immigrés et étrangers en 2018	27
Tableau 12 : Nombre de logements et répartition par catégorie au 1 ^{er} janvier 2017	33
Tableau 13 : Nombre de résidences principales et répartition par type au 1 ^{er} janvier 2017.....	34
Tableau 14 : Nombre de résidences principales et répartition par statut d'occupation au 1 ^{er} janvier 2018	35
Tableau 15 : Nombre de résidences principales et répartition par nombre de pièces au 1 ^{er} janvier 2017	36
Tableau 16 : Nombre de résidences principales et ancienneté d'installation au 1 ^{er} janvier 2018	37
Tableau 17 : Année de construction des résidences principales au 1 ^{er} janvier 2018.....	38
Tableau 18 : Nombre et proportion de résidences principales « sans confort » en 2017	39
Tableau 19 : Nombre et proportion de résidences principales suroccupées (hors studios occupés par une personne seule) en 2017	40
Tableau 20 : Nombre de ménages, population des ménages et taille des ménages au 1 ^{er} janvier 2018	45
Tableau 21 : Nombre et part des ménages d'une personne en 2018.....	46
Tableau 22 : Nombre et part des couples en 2018	47
Tableau 23 : Nombre et part des familles monoparentales en 2018.....	48
Tableau 24 : Nombre de familles et répartition selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans en 2018.....	49
Tableau 25 : Nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans et répartition par type en 2018	50
Tableau 26 : Nombre d'enfants en famille monoparentale par âge en 2018	51
Tableau 27 : Revenu annuel médian disponible par unité de consommation en 2018.....	57
Tableau 28 : Taux de pauvreté des ménages en 2018	58
Tableau 29 : Part des foyers fiscaux non imposés en 2017.....	59
Tableau 30 : Nombre d'allocataires de l'AAH (CAF + MSA) et taux pour 100 personnes de 20 à 59 ans en décembre 2019	60
Tableau 31 : Nombre d'enfants de 2 à 5 ans scolarisés et taux de scolarisation en 2018.....	65
Tableau 32 : Nombre et part de personnes de 15 ans et plus sorties du système scolaire et peu ou pas diplômées en 2018.....	66
Tableau 33 : Nombre et part des personnes de 15 ans et plus sorties du système scolaire ayant un diplôme niveau Bac+2 ou supérieur en 2018.....	67
Tableau 34 : Nombre de personnes de 15 à 64 ans actives et part dans la population en 2018	68
Tableau 35 : Taux d'activité des 15 à 64 ans par genre en 2018.....	69
Tableau 36 : Répartition (%) de la population active masculine de 15 à 64 ans par principale catégorie sociale en 2018.....	70
Tableau 37 : Répartition (%) de la population active féminine de 15 à 64 ans par principales catégories sociales en 2018.....	71

Tableau 38 : Nombre et part de personnes de 15 à 64 ans au chômage au sens du recensement en 2018.....	72
Tableau 39 : Taux de chômeurs (au sens du recensement) parmi les 15-64 ans par genre en 2018	73
Tableau 40 : Répartition des personnes en emploi selon leur lieu de travail en 2018	74
Tableau 41 : Répartition des personnes en emploi selon leur lieu de résidence.....	75
Tableau 42 : Nombre total d'établissements actifs au 31 décembre 2018 et répartition par secteur d'activité	81
Tableau 43 : Nombre total d'établissements actifs au 31 décembre 2018 et répartition par nombre de salariés ...	82
Tableau 44 : Nombre de salariés dans les établissements actifs au 31 décembre 2018 et répartition par secteur d'activité.....	83
Tableau 45 : Nombre de salariés dans les établissements actifs au 31 décembre 2018 et répartition par taille d'établissement.....	84
Tableau 46 : Nombre d'hommes et de femmes de 60 ans et plus au 1 ^{er} janvier 2018 et part dans la population totale	91
Tableau 47 : Part (%) des habitants de 60 ans et plus selon leur lieu de résidence l'année précédente	92
Tableau 48 : Nombre de personnes de 60 ans et plus au 1 ^{er} janvier 2018 par âge	93
Tableau 49 : Allocataires de prestations versées par la CAF ou la MSA de 60 ans et plus et taux pour 100 habitants de 60 ans et plus en 2019	94
Tableau 50 : Part de la population vivant seule selon l'âge en 2018	95
Tableau 51 : Nombre de personnes âgées de 60 ans et plus selon leur lieu de vie en 2018.....	96
Tableau 52 : Places d'hébergement permanent en EHPAD ou USLD en 2021 et taux d'équipement pour 1 000 personnes de 75 ans et plus.....	97
Tableau 53 : Places d'hébergement permanent en Résidences autonomie et EHPA en 2021 et taux d'équipement pour 1 000 personnes de 75 ans et plus	98
Tableau 54 : Enquête CCAS – Fréquence des visites	99
Tableau 55 : Nombre de jeunes de 15 à 17 ans scolarisés et taux de scolarisation en 2018.....	111
Tableau 56 : Nombre personnes de 18 à 24 ans scolarisées et taux de scolarisation en 2018	112
Tableau 57 : Nombre de personnes de 15 à 24 ans actives et part dans la population en 2018	113
Tableau 58 : Nombre et part de personnes de 25-34 ans sorties du système scolaire et peu ou pas diplômées en 2018.....	114
Tableau 59 : Nombre et part de personnes de 25-34 ans sorties du système scolaire et peu ou pas diplômées en 2018.....	115
Tableau 60 : Nombre d'actifs occupés de 15 à 24 ans et répartition par type d'emploi en 2018	116
Tableau 61 : Nombre d'allocataires (CAF et MSA) dépendant à 100 % des prestations sociales et part parmi l'ensemble des allocataires en décembre 2019.....	127
Tableau 62 : Nombre de ménages allocataires (CAF et MSA) à bas revenus et répartition par type de ménage en décembre 2019	128
Tableau 63 : Nombre d'allocataires et population couverte par le RSA non majoré (CAF+MSA) en décembre 2019	129
Tableau 64 : Nombre d'allocataires et population couverte par la prime d'activité (CAF+MSA) en décembre 2019	130
Tableau 65 : Part des actifs salariés de 15-64 ans travaillant à temps partiel par genre en 2017	131
Tableau 66 : Proportion d'actifs salariés de 15-64 ans en emploi précaire par genre en 2018.....	132
Tableau 67 : Rencontres avec la population – Caractéristiques des personnes rencontrées.....	139
Tableau 68 : Rencontres avec la population – Connaissance du CCAS	140
Tableau 69 : Rencontres avec la population – Moyens de transport.....	140
Tableau 70 : Rencontres avec la population – Raisons d'habiter à Prades-le-Lez	141
Tableau 71 : Rencontres avec la population – Ce qui est apprécié à Prades-le-Lez.....	141
Tableau 72 : Rencontres avec la population – Courses alimentaires.....	141
Tableau 73 : Rencontres avec la population – Points d'amélioration.....	141

FIGURES

Figure 1 : Augmentation de la population depuis 1962 (base 100 : 1962)	15
Figure 2 : Évolution de la densité de population depuis 2008 (base 100 : 2008)	16
Figure 3 : Part (%) des habitants vivant dans un logement différent de celui de l'année précédente	17
Figure 4 : Part (%) des habitants ayant quitté Prades-le-Lez pour une autre commune	18
Figure 5 : Pyramide des âges (en %) 2018 : Prades-le-Lez et France métropolitaine	19
Figure 6 : Pyramide des âges (en %) 2018 : Clapiers, Jacou et Saint-Mathieu-de-Trévières	19
Figure 7 : Évolution de l'indice de vieillissement depuis 2008	20
Figure 8 : Espérance de vie à la naissance (en années) 1994-1996 à 2014-2016	21
Figure 9 : Évolution de l'indice conjoncturel de fécondité depuis 2008-2010	22
Figure 10 : Évolution du nombre d'habitants de moins de 11 ans depuis 2008 (base 100 : 2008)	23
Figure 11 : Évolution du nombre d'habitants de 11 à 17 ans depuis 2008 (base 100 : 2008)	24
Figure 12 : Évolution du nombre d'habitants de 18 à 24 ans depuis 2008 (base 100 : 2008)	25
Figure 13 : Évolution du nombre d'habitants de 65 ans et plus depuis 2008 (base 100 : 2008)	26
Figure 14 : Évolution du nombre d'habitants immigrés et étrangers depuis 2008 (base 100 : 2008)	27
Figure 15 : Évolution du nombre de logements depuis 2007 (base 100 : 2007)	33
Figure 16 : Répartition des résidences principales par type en 2017	34
Figure 17 : Statut d'occupation des résidences principales en 2018	35
Figure 18 : Nombre de pièces des résidences principales en 2017	36
Figure 19 : Ancienneté d'installation dans les résidences principales en 2018	37
Figure 20 : Répartition des résidences principales en 2018 selon l'année de construction	38
Figure 21 : Proportion de résidences principales « sans confort » en 2018	39
Figure 22 : Proportion de résidences principales suroccupées en 2017	40
Figure 23 : Évolution de la taille des ménages depuis 2008	45
Figure 24 : Évolution de la part des ménages d'une personne depuis 2008	46
Figure 25 : Évolution de la part des couples depuis 2008	47
Figure 26 : Évolution de la part des familles monoparentales depuis 2008	48
Figure 27 : Répartition des familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans vivant avec elles en 2018	49
Figure 28 : Répartition par type des familles avec enfants de moins de 25 ans en 2018	50
Figure 29 : Évolution du nombre de familles monoparentales avec enfants de moins de 25 ans depuis 2018 (base 100 : 2007)	50
Figure 30 : Répartition des enfants par âge selon le type de famille en 2018	51
Figure 31 : Évolution du revenu médian disponible depuis 2014	57
Figure 32 : Évolution du taux de pauvreté des ménages depuis 2014	58
Figure 33 : Évolution de la part des foyers fiscaux non imposés depuis 2012	59
Figure 34 : Évolution du taux d'allocataires (CAF+MSA) de l'AAH depuis 2011	60
Figure 35 : Évolution du taux de scolarisation des 2-5 ans depuis 2008	65
Figure 36 : Évolution de la part de personnes peu ou pas diplômées depuis 2008	66
Figure 37 : Évolution de la part des Bac+2 et plus depuis 2008	67
Figure 38 : Évolution du taux d'activité des 15-64 ans depuis 2008	68
Figure 39 : Taux d'activité des 15-64 ans en 2018	69
Figure 40 : Répartition de la population active masculine de 15 à 64 ans par principale catégorie sociale en 2018	70
Figure 41 : Répartition de la population active féminine de 15 à 64 ans par principales catégories sociales en 2018	71
Figure 42 : Évolution du taux de chômage au sens du recensement des 15-64 ans depuis 2008	72

Figure 43 : Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans en 2018.....	73
Figure 44 : Répartition des personnes en emploi selon leur lieu de travail en 2018.....	74
Figure 45 : Répartition des personnes en emploi selon leur lieu de résidence en 2018.....	75
Figure 46 : Répartition des établissements actifs au 31 décembre 2018 par secteur d'activité.....	81
Figure 47 : Répartition des établissements actifs au 31 décembre 2018 par nombre de salariés.....	82
Figure 48 : Répartition des salariés au 31 décembre 2018 par secteur d'activité de leur établissement.....	83
Figure 49 : Répartition des établissements actifs au 31 décembre 2018 par nombre de salariés.....	84
Figure 50 : Évolution de la part des personnes âgées de 60 ans et plus dans la population depuis 2008.....	91
Figure 51 : Lieu de résidence de l'année précédente des personnes de plus de 60 ans.....	92
Figure 52 : Part (%) par tranches d'âge des 60 ans et plus dans la population totale en 2018.....	93
Figure 53 : Évolution du taux d'allocataires de prestations sociales versées par la CAF ou la MSA parmi les 60 ans ou plus depuis 2011.....	94
Figure 54 : Part (%) des personnes de 80 ans et plus vivant seules en 2018.....	95
Figure 55 : Évolution du nombre de personnes âgées de 80 ans et plus vivant seules depuis 2008 (base 100 : 2008).....	95
Figure 56 : Lieu de vie (hors logement ordinaire) des personnes âgées de 60 ans et plus en 2018.....	96
Figure 57 : Places d'hébergement en EHPAD et USLD pour 1 000 habitants de 75 ans et plus en 2021.....	97
Figure 58 : Places d'hébergement en Résidences autonomie et EHPA pour 1 000 habitants de 75 ans et plus en 2021.....	98
Figure 59 : Enquête CCAS - Visites des amis et voisins.....	99
Figure 60 : Enquête CCAS – Fréquence des visites.....	99
Figure 61 : Enquête CCAS – Sentiment d'isolement.....	100
Figure 62 : Enquête CCAS – Modalités des courses.....	100
Figure 63 : Enquête CCAS – Souhait de contact par le CCAS.....	100
Figure 64 : Évolution du taux de scolarisation des 15-17 ans depuis 2008.....	111
Figure 65 : Évolution du taux de scolarisation des 18-24 ans depuis 2008.....	112
Figure 66 : Type d'activité des 15-24 ans en 2018.....	113
Figure 67 : Lieu de formation des élèves et étudiants pradéens en 2018.....	113
Figure 68 : Part de personnes de 25-34 ans sorties du système scolaire et peu ou pas diplômées en 2018.....	114
Figure 69 : Évolution de la part des 25-34 ans peu ou pas diplômés depuis 2007.....	114
Figure 70 : Part de personnes de 25-34 ans sorties du système scolaire ayant un niveau Bac+2 ou supérieur en 2017.....	115
Figure 71 : Évolution du taux des Bac+2 et plus parmi les 25-34 ans depuis 2008.....	115
Figure 72 : Conditions d'emploi des actifs de 15-24 ans en 2018.....	116
Figure 73 : Part des allocataires (CAF et MSA) dépendant à 100 % des prestations sociales en 2019.....	127
Figure 74 : Évolution de la part des allocataires (CAF et MSA) dépendant à 100 % des prestations sociales parmi l'ensemble des allocataires depuis 2011.....	127
Figure 75 : Répartition des ménages allocataires (CAF et MSA) à bas revenus par type de ménage en décembre 2019.....	128
Figure 76 : Part des allocataires du RSA non majoré (CAF et MSA) pour 100 allocataires en 2019.....	129
Figure 77 : Part des allocataires de la prime d'activité (CAF et MSA) pour 100 allocataires en 2019.....	130
Figure 78 : Proportion de salariés en emploi à temps partiel par genre en 2018.....	131
Figure 79 : Proportion de salariés en emploi précaire par genre en 2018.....	132
Figure 80 : Évolution de la part des salariés en emploi précaire depuis 2008.....	132

ANNEXE

Annexe 1 – Liste des participants (groupes focaux et entretiens complémentaires)

- Mme Aurélie Bodet, responsable du CCAS, conseillère en économie sociale et familiale
- M. Vincent Boursier, agent de surveillance de la voie publique
- M. Gérard Brousse, chargé de développement autonomie, prévention Séniors, Département de l'Hérault, en lien avec la Métropole de Montpellier
- Mme Stéphanie Capoulade, responsable de l'association Le Liem, assistante sociale et sophrologue
- M. Pierre Daniel, animateur à l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement)
- Mme Manon Fauconnier, agent de surveillance de la voie publique
- Mme Chantal Félix, présidente du Club des aînés
- Mme Anne-Marie Hermantier, retraitée, habitante de Prades-le-Lez
- Mme Sophie Laplaze, psychologue partenaire du CCAS
- Mme Suzette Lebreton, retraitée, auto-entrepreneuse proposant des ateliers pour la recherche d'emploi, de stages et d'accompagnement à Parcours Sup en lien avec le CCAS
- Mme Virginie Lesquier, directrice ALP (accueil de loisirs périscolaires), responsable jeunesse
- Mme Sonia Manissalian, association La Ruche
- Mme Josette Perinot, Secours catholique (antenne locale sur Montferrier, interviennent à la demande sur Prades)
- M. Olivier Sytadin, responsable ALSH Adolescents, ALP, responsable au CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité)
- M. Jean-Louis Therond, membre du conseil d'administration du CCAS
- M. Gilbert Segura, policier municipal